



- 02 Message du président du conseil d'administration
- 03 Message de la présidente-directrice générale
- 06 Plan d'action gouvernemental en culture :  
des nouveautés pour rassembler toute la population
- 08 Rapport d'activités
- 12 Statistiques
- 14 Plan stratégique

**Gouvernance**

- 16 Conseil d'administration
- 20 Direction de la Place des Arts
- 20 Suivi des exigences législatives et gouvernementales

**Information financière**

- 24 Résultats financiers
- 26 États financiers

**Annexes**

- 43 Code d'éthique et de déontologie  
des administrateurs et des dirigeants
- 48 Suivi des actions / Plan d'action de  
développement durable
- 56 Calendrier des activités
- 62 Compagnies résidentes et partenaires



# RÉSIDENCE

En résidence à la Place des Arts, Jorane a pris possession de nos salles de répétition et de la Cinquième Salle pour retourner à l'essence même de son travail et reprendre la composition libre et pure.

**Mission** La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène, d'administrer la Place des Arts de Montréal et l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, ainsi que d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

## Lettre à la ministre de la Culture et des Communications

### Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 20 décembre 2019

Madame Nathalie Roy  
Ministre de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2019.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



JEAN LAURIN

# Message du président du conseil d'administration

JEAN LAURIN



## Un futur prometteur

La Place des Arts a connu de nombreux changements en 2018-2019. Ils ont pour effet de positionner avantageusement l'organisation et permettent d'entrevoir les années à venir avec grande confiance. L'affluence est en hausse. Les finances sont saines.

**JEAN LAURIN**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**MARIE-JOSÉE DESROCHERS**  
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Une page a été tournée en décembre 2018. Nous avons dit au revoir à notre président-directeur général des sept dernières années, Marc Blondeau, qui a négocié avec succès le grand virage constitué par l'inauguration de la Maison symphonique, la redéfinition de notre modèle d'affaires et la réalisation de grands travaux de rénovation. Nous lui en sommes reconnaissants.

### Bienvenue à Marie-Josée Desrochers

Le conseil salue le travail de l'équipe de direction qui a su se mobiliser avec beaucoup d'efficacité pour assurer l'intérim jusqu'à l'entrée en fonction, en mai 2019, de notre nouvelle présidente-directrice générale, Marie-Josée Desrochers. Elle s'est retrouvée en terrain connu, puisque sa longue association avec l'Orchestre symphonique de Montréal en faisait déjà une membre de notre famille élargie. Gestionnaire aguerrie du milieu culturel et détentrice d'une maîtrise en administration des affaires (EMBA) de McGill-HEC Montréal, ses qualifications sont éclatantes et nous nous réjouissons de son arrivée. Elle a compris le contexte et la réalité d'affaires propres à la Place des Arts et a rapidement bâti des relations fructueuses avec les parties prenantes.

### Planification stratégique et valeur publique

La présidente-directrice générale a amorcé son mandat en mettant la dernière main à la planification stratégique de la Société. Cette feuille de route pour les prochaines années amènera la Place des Arts à s'ouvrir encore davantage à la communauté en mettant de l'avant la création de valeur publique comme un de ses vecteurs majeurs d'action. Ainsi, la Société accroîtra notamment la portée et le nombre des initiatives découlant de son Programme d'accessibilité aux arts de la scène auquel elle contribue en collaboration avec de nombreux partenaires, dont la Fondation de la Place des Arts. Par le biais

de ce programme, des milliers d'enfants ainsi que de nouvelles clientèles s'émerveillent, se découvrent et se dépassent en prenant part à des expériences artistiques participatives.

### Collaboration avec le nouveau gouvernement du Québec

L'autre changement d'importance survenu au cours de l'exercice est l'élection d'un nouveau gouvernement qui a tôt fait de s'inscrire dans cette continuité de l'État québécois qui depuis plus de cinquante ans soutient les arts et la culture. Nous sommes ravis de l'engagement de la ministre de la Culture et des Communications de poursuivre la mise en œuvre de la politique culturelle dévoilée en juin 2018 et du plan d'action gouvernemental ambitieux qui en découle de même que du maintien des investissements qui y sont liés. La Place des Arts continuera d'appuyer le gouvernement du Québec dans le déploiement de ce plan d'action qui vise entre autres l'élargissement de l'accès aux arts des clientèles à besoins particuliers et le maillage culture-éducation qui nous interpelle directement.

### Une nouvelle Esplanade

Après des rénovations qui ont touché au cours des cinq dernières années l'ensemble des salles de notre complexe, un de nos grands projets, la modernisation de notre Esplanade, arrive à terme avec la fin de l'installation de l'embarquement donnant sur la rue Sainte-Catherine. Cette immense scène extérieure accueillant les festivals et proposant désormais une programmation extérieure gratuite d'activités participatives destinées à toutes les collectivités, s'ouvre maintenant dans toute sa splendeur aux Montréalais et aux visiteurs. Un projet porteur pour notre quadrilatère est encore à l'étude ; il s'agit de la transformation du Musée d'art contemporain de Montréal qui en est maintenant à l'étape du dossier d'affaires. Nous réitérons notre engagement à soutenir la réalisation de cet important projet.

### Place des Arts reconnue pour la qualité de sa gouvernance

La Place des Arts assume une mission exigeante et l'accomplit avec la volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gestion et de gouvernance. En ce sens, un encouragement digne de mention nous a été manifesté au cours de l'exercice. Un rapport de l'Institut de gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP) a donné à la Place des Arts la meilleure note parmi 24 sociétés d'État pour la qualité de sa gouvernance de même que pour les aspects liés à la transparence, à la divulgation et à la reddition de comptes.

Le mérite de cette reconnaissance revient à l'équipe de direction et aux membres du conseil d'administration. Ces derniers, il est bon de le rappeler, sont bénévoles et ont fait preuve encore une fois en 2018-2019 d'un engagement et d'une assiduité remarquables. Je les en remercie.

Tout en réitérant mes mots de bienvenue à notre présidente-directrice générale Marie-Josée Desrochers, j'adresse mes félicitations à l'équipe de direction pour cette année faste, et à tous les employés qui rendent inoubliables ces rencontres entre les artistes et le public québécois. Je suis également reconnaissant envers Nicolas Potvin qui a su assurer avec diligence l'intérim au poste de président-directeur général durant une partie de l'exercice. Je remercie de leur confiance le gouvernement du Québec et la ministre de la Culture et des Communications de même que la Ville de Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, les compagnies résidentes, les producteurs et nos nombreux partenaires. À titre de plus grand centre des arts de la scène au Canada, la Place des Arts est une organisation unique, soudée par la fierté et la passion à tous les niveaux de son organisation. Nous poursuivons nos efforts pour créer des expériences hors du commun pour l'ensemble des communautés.

# Message de la présidente-directrice générale

MARIE-JOSÉE DESROCHERS

## Renouveau dans l'effervescence

En 2018-2019, la Place des Arts a bénéficié d'une affluence exceptionnelle. Plus de 900 000 spectateurs, plus de 1 100 représentations. Un feu roulant de découvertes, d'émotions et de moments inoubliables qui ont rempli nos salles et nos espaces publics. Et pendant que se déroulait cette année réjouissante et remplie de défis stimulants pour nos équipes, l'organisation se renouvelait.



Après vingt ans au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal et de sa direction, je suis heureuse et privilégiée d'occuper le poste de présidente-directrice générale de la Place des Arts. J'ai eu le privilège d'être aux premières loges de la transformation qui s'y est produite au cours de ces dernières années et qui en a fait une institution incontournable, vibrante et enracinée dans le tissu urbain montréalais.

Depuis mon arrivée en mai dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer les diverses parties prenantes de l'écosystème de la Place des Arts, que ce soit les compagnies résidentes, les producteurs et autres partenaires, la Fondation de la Place des Arts, les représentants du ministère de la Culture et des Communications et sa ministre et la Ville de Montréal. Avec la collaboration de ceux-ci, la Place des Arts continuera à faire battre le cœur de la ville de Montréal, du Quartier des spectacles et de toute la province du Québec.

### Achalandage en hausse

L'affluence à la Place des Arts s'est élevée à 905 252 spectateurs en 2018-2019, une hausse appréciable de 6,3 %. Le nombre de représentations a progressé de 12,8 % à 1 119. Le taux d'assistance aux spectacles a atteint 79 %. Avec plus de 277 000 spectateurs, en hausse de 31 000, la catégorie musique populaire, chansons et variétés a représenté 30 % de l'achalandage. Les spectacles de théâtre ont connu une année exceptionnelle avec 131 759 spectateurs, une croissance de 23 %. La Place des Arts est en outre demeurée un lieu de prédilection des spectacles de danse, qui ont attiré plus de 156 000 personnes.

### Des rendez-vous mémorables

Les grands événements se sont succédés au cours de l'année. En chanson francophone, Gilles Vigneault en conversation avec le public à la Cinquième Salle, le spectacle *Robert en CharleboisScope* qui a marqué le grand retour de Robert Charlebois à la Salle Wilfrid-Pelletier et Francis Cabrel en visite à la Maison symphonique ont ravi les publics. En humour, Louis-José Houde a présenté son nouveau spectacle *Préfère novembre* et une panoplie de jeunes humoristes ont habité régulièrement nos salles pour y présenter leurs nouveaux spectacles. La comédie musicale *Beautiful – The Carole King Musical* a fait salle comble à la Salle Wilfrid-Pelletier. En musique classique, Yo-Yo Ma avec l'intégrale des suites pour violoncelle seul de Bach en clôture du Festival Bach de Montréal a brillé. Gino Vanelli, Rufus Wainwright, Pink Martini et The National ont aussi fait courir les foules.

### Succès des productions Place des Arts

La Place des Arts a elle-même contribué de manière particulière à cette année faste. Partenaire au quotidien de producteurs de spectacles de tous les horizons, la Place des Arts est elle-même productrice, coproductrice ou diffuseuse en présentant dans ses salles des artistes dont certains ont bénéficié de résidences en vue de la préparation de leurs spectacles.

Farruquito, sacré « meilleur danseur de flamenco de ce siècle » par le New York Times, et Kodo, le groupe de percussions taïko effectuant un retour remarqué, ont triomphé à la Salle Wilfrid-Pelletier; le Soweto Gospel Choir a lui aussi affiché complet dans notre plus grande salle avec un spectacle soulignant les 100 ans de la naissance de Nelson Mandela; le quatuor à cordes Kronos Quartet, qui n'était pas venu à Montréal depuis 25 ans, a conquis le public de la Maison symphonique.

L'année s'est ouverte sur une œuvre phare du répertoire théâtral québécois avec le retour des *Belles Sœurs* en version musicale en coproduction avec Musicor, et ce, afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de cette pièce mythique de Michel Tremblay. Toujours engagée envers les artistes québécois, la Place des Arts, en partenariat avec le Théâtre d'Aujourd'hui, s'est faite complice de Loui Mauffette, qui a offert une ode à la poésie acclamée à la Cinquième Salle avec ses *Chansons pour filles et garçons perdus*; Daniel Boucher a rempli la même salle avec ses nouvelles compositions; Cirque Éloize a créé son fabuleux *HOTEL*, en codiffusion avec la TOHU.

La Place des Arts a par ailleurs accueilli en résidence Jorane, qui a amorcé en nos murs un nouveau parcours créatif; la compagnie Sacré Tympan, qui a développé son nouveau spectacle pour enfants *Chante, Edmond!* créé à partir d'un texte signé Simon Boulerice, ainsi que plusieurs compagnies et artistes évoluant en théâtre ou en danse comme le Théâtre Ondinnok, RUBBERBANDance, Jasmine Ellis, Michael Getman, Dana Gingras et Danse Carpe Diem.



### Forte activité chez les compagnies résidentes

Du côté des compagnies résidentes, Duceppe s'est positionnée encore davantage cette année comme véritable miroir de notre société. La performance d'Yves Jacques seul en scène dans *La face cachée de la lune* de Robert Lepage restera gravée dans les mémoires. Avec des pièces sur la notion de consentement dans le monde judiciaire (*Consentement*), le deuil infantile et la repentance (*Le Terrier*) et la politique internationale (*Oslo*) ou encore avec le retour en suppléments de la pièce documentaire *J'aime Hydro*, les spectateurs ont eu plus d'une occasion de réfléchir sur des questions sociétales et de porter un regard neuf sur le monde qui les entoure.

L'Opéra de Montréal a inauguré sa saison avec un *Rigoletto* de Verdi avec deux chanteurs canadiens, James Westman et Myriam Leblanc, qui ont impressionné dans les rôles principaux. La saison s'est terminée sur une nouvelle adaptation de *Carmen* de Bizet, présentée pour la première fois depuis 10 ans par l'Opéra de Montréal, qui avait confié la mise en scène au cinéaste Charles Binamé et le rôle-titre à la soprano Krista de Silva.

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal ont offert à leur public une saison marquée par des classiques. Ce fut d'abord le retour de l'une des œuvres les plus populaires du répertoire, *Giselle* d'Adolphe Adam, décrit par la critique comme une adaptation fraîche, colorée et enlevante de la pièce romantique. Puis, le Ballet national de Pologne a offert une magnifique interprétation à l'esthétisme élégant du célèbre *Lac des Cygnes* de Tchaïkovski.

### Poursuite du partenariat avec les grands festivals

La Place des Arts a poursuivi en 2018-2019 son association avec les grands festivals estivaux si caractéristiques de Montréal : les foules et le soleil ont été au rendez-vous.

La 31<sup>e</sup> édition des Francos de Montréal a compté sur la présence d'un million de festivaliers, venus entre autres pour les prestations de Pierre Lapointe avec l'Orchestre Métropolitain qui interprétait pour une dernière fois son album *La science du cœur* et le spectacle collectif *La Renarde*, sur les traces de *Pauline Julien* à la Maison symphonique, Paul Daraïche avec un spectacle country au Théâtre Maisonneuve en compagnie de Dany Bédard ainsi que *Cœur de pirate* et ses invités Loud, Milk & Bone et Safia Nolin à la Salle Wilfrid-Pelletier.

Le Festival International de Jazz de Montréal aura connu lui aussi une édition de rêve, la 40<sup>e</sup> et la dernière avant le départ de ses deux fondateurs André Ménard et Alain Simard. Parmi les innombrables propositions, celles de Norah Jones, Charlotte Cardin, Georges Benson, Melody Gardot, John Pizzarelli, alt-J et Peter Dinklage auront retenu l'attention des mélomanes qui ont afflué.

Puis, la nouvelle équipe de direction du Festival Juste pour rire / Just for Laughs a relevé le défi avec ses nombreuses Soirées Carte Blanche présentées par Katherine Levac, Philippe Laprise, le duo Adib Alkhalidey et Julien Lacroix ainsi que Jay Du Temple. Dans le cadre du volet anglophone, Howie Mandel, Wanda Sykes et Jim Jeffries ont animé des galas courus en compagnie de leurs invités faisant une large place à des humoristes de la relève.

Également, dans le cadre enchanteur de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, qui célébrait son 30<sup>e</sup> anniversaire, le Festival international de Lanaudière, le plus important festival de musique classique au Canada, s'est tenu sous la signature du nouveau directeur artistique, Renaud Loranger, et s'est conclu de manière grandiose avec l'interprétation par l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) de la troisième symphonie de Mahler et de la toute première prestation des Grands Ballets Canadiens de Montréal, avec *Stabat Mater* de Pergolesi.

Pour la huitième année de la Virée classique, l'OSM et la Place des Arts se sont à nouveau associés en offrant 31 concerts en salle à prix modique et plusieurs événements populaires dans nos espaces publics et sur notre Esplanade. La relation étroite entre l'OSM et la Place des Arts a par ailleurs été soulignée de belle façon cette année avec l'inauguration de l'Espace OSM, qui permet aux visiteurs de s'imprégner de son histoire à travers des expériences visuelles et auditives de réalité virtuelle.

### Le Programme d'accessibilité aux arts de la scène

L'exercice 2018-2019 se distingue notamment par une augmentation du nombre d'activités dans le cadre du Programme d'accessibilité aux arts de la scène, une partie intégrante de la mission de la Place des Arts, laquelle est soutenue par la Fondation de la Place des Arts qui encore cette année a reçu un appui financier important de la communauté permettant sa poursuite pour les années à venir. Avec une approche fondée sur l'inclusion et la participation du public, nos efforts sont tout particulièrement mobilisés auprès des jeunes et de leurs familles, des personnes ayant des besoins particuliers et de toutes les collectivités.

La semaine de relâche a donné lieu à une foule d'activités parents-enfants, dont des ateliers de création théâtrale et d'art lyrique. Le Programme d'accessibilité aux arts de la scène avec ses activités d'animation culturelle, ses découvertes, ses expositions et ses spectacles a attiré quelque 150 000 personnes dans ses espaces publics, dont l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme.

PHOTO 1: ATELIER FLAMENCO. © MIKAËL THEIMER.  
PHOTO 2: DANIEL BOUCHER. © SYLVAIN LEGARÉ.



Le Programme d'accessibilité aux arts de la scène comporte depuis septembre 2018 un volet d'art adapté qui permet d'initier aux arts des personnes, jeunes et adultes, ayant des limitations physiques, des troubles de santé psychologiques ou vivant de l'exclusion. Ce programme, soutenu dans le cadre du plan d'action de la politique culturelle du gouvernement du Québec, reçoit un accueil formidable des partenaires des réseaux sociaux et communautaires et en a touché plus d'un par son effet transformateur sur chacun de ses 250 participants.

Dans ce même esprit, la Place des Arts a tenu au cours de l'année un premier camp de formation avec les experts du Lincoln Center Education de New York. Des équipes multidisciplinaires de Gaspé, Laval, Saint-Jean-sur-le-Richelieu et L'Assomption ont ainsi pu apprendre et transmettre dans le milieu scolaire de leurs régions respectives cette méthode d'éducation esthétique qui intègre l'art et la culture dans l'enseignement scolaire. La Place des Arts est particulièrement fière de la portée et de l'impact positif de cette initiative dans tout le territoire québécois.

### Esplanade, un lieu pour tous

Cette année, le public a saisi l'occasion de découvrir et de s'approprier la nouvelle Esplanade de la Place des Arts qui a été rénovée, redessinée et aplanie à la suite des travaux qui se sont échelonnés sur trois ans.

Avec ses 15 000 m<sup>2</sup>, l'Esplanade est l'une des plus grandes places publiques de Montréal, « l'écrin du Quartier des spectacles », comme l'écrivait le chroniqueur de La Presse Mario Girard. Sa rénovation marque un renouveau dans l'utilisation par la population et l'accès à notre quadrilatère. Elle devient pour la Place des Arts une continuité, une 7<sup>e</sup> salle extérieure ouverte et accessible à tous, vouée à la découverte, à l'initiation aux arts, aux activités participatives. Un avant-goût d'une véritable programmation culturelle de l'Esplanade a pu être donné en mai dernier avec un *Block Party*, concept à l'origine du phénomène hip-hop, qui a attiré 2 000 jeunes... Et la fête ne fait que commencer!

### Nouveau plan stratégique

Au cours de l'exercice, la Place des Arts a adopté son nouveau plan stratégique, élaboré avec le concours de son conseil d'administration, inspiré par des études comparatives et les meilleures pratiques d'autres grands complexes culturels à travers le monde et aligné sur les objectifs de la nouvelle politique culturelle du Québec et du plan stratégique du ministère de la Culture et des Communications. Cette nouvelle planification établit deux priorités principales : créer de la valeur publique, offrir des programmes et activités ouvertes sur la communauté et favorisant l'accessibilité aux arts ainsi que des spectacles qui reflètent la diversité et le caractère cosmopolite de notre communauté ; et l'utilisation optimale des ressources, comme une condition essentielle permettant à la Place des Arts d'accomplir sa mission et d'améliorer son efficacité.



### Gestion rigoureuse et innovation

Au terme de l'exercice 2018-2019, la Place des Arts se trouve dans une bonne santé financière. Cette année de forte affluence et de succès du côté des productions maison a permis d'augmenter les revenus autonomes et de dégager un léger surplus d'exploitation.

Dans son souci d'amélioration continue, la Place des Arts a notamment mis en service au cours de l'exercice la solution *Virtual Venue* de TicketMaster sur son système de billetterie qui offre une immersion virtuelle à 360° dans chacune de ses salles permettant à l'acheteur de visualiser la scène de chacun des fauteuils pour effectuer le meilleur choix et l'achat de billets sur appareil mobile. La Place des Arts est le premier diffuseur de spectacles au Canada à recourir à cette technologie d'avant-garde.

### Le meilleur est à venir

La Place des Arts est une organisation dynamique et en constante évolution. Vouée à l'élaboration d'une programmation riche, diversifiée et en perpétuel renouvellement, elle entretient des partenariats avec tout le milieu des arts et s'emploie à offrir une expérience digne des meilleurs complexes culturels du monde à toutes les étapes de la visite des spectateurs ou de leur interaction avec nous.

Ces premiers mois en fonction m'ont permis de me familiariser avec les nombreux dossiers, de faire connaissance avec nos compagnies résidentes et nos nombreux partenaires, de m'intégrer dans cette extraordinaire organisation avec son équipe passionnée. Je remercie le conseil d'administration et le gouvernement du Québec de leur confiance, l'équipe de direction de son appui et chacun des 267 employés de leur dévouement qui se traduit chaque jour en une expérience client optimale dont bénéficie notre public, nos visiteurs et nos producteurs. Je voudrais souligner plus particulièrement le travail de Carle Pomerleau et de Chantal Auger qui ont assuré respectivement les postes de directeur par intérim des finances et de la comptabilité et de directrice par intérim des ressources humaines et des technologies de l'information en plus de leurs fonctions durant cet exercice. Merci également à Nicolas Potvin qui a assuré l'intérim à titre de PDG avant mon arrivée en plus des fonctions liées à son rôle de secrétaire général et de directeur des affaires corporatives.

J'entrevois l'avenir de la Place des Arts avec confiance, stimulée par les défis et les projets porteurs qui s'annoncent et qui contribueront au rayonnement de notre complexe, de ses activités et de son expertise unique à travers le Québec et partout dans le monde. Notre but ultime, à titre de centre culturel du 21<sup>e</sup> siècle, est de demeurer un lieu inspirant, pertinent et enraciné dans sa communauté.



# Plan d'action gouvernemental en culture

## Des nouveautés pour rassembler toute la population

En se voyant confier la responsabilité de plusieurs mesures du plan d'action gouvernemental en culture à l'été 2018, la Place des Arts obtenait une reconnaissance formelle de l'importance de sa contribution à l'effervescence du milieu culturel québécois et de ses qualités de rassembleuse de l'ensemble de la population.

De nouvelles initiatives ont pu éclore avec l'appui financier du gouvernement du Québec. Dans les mois qui ont suivi cette annonce, la Place des Arts a démarré un programme inédit – Art adapté, a lancé une programmation d'activités participatives sur l'Esplanade, a augmenté le nombre d'activités de son parcours éducatif et a pu partager son approche en éducation esthétique avec des équipes de diffuseurs, d'enseignants et d'artistes venues de différentes régions du Québec.

Ces projets en plein essor s'inscrivent résolument dans le cadre de son Programme d'accessibilité aux arts de la scène (PAAA) et ont permis, grâce au soutien du gouvernement du Québec et à la contribution financière de la Fondation de la Place des Arts pour certaines initiatives, d'élever à 719 le nombre d'événements gratuits offerts à tous.



### PROGRAMME ART ADAPTÉ

#### Quand l'art redonne confiance en soi

Un tout nouveau volet du PAAA a vu le jour à l'automne 2018 en réponse à une mesure spécifique dans le plan d'action gouvernemental : le programme Art adapté. S'adressant aux organismes qui travaillent auprès de personnes vivant avec des troubles de santé psychologique, une limitation physique ou de l'exclusion sociale ou culturelle, le programme propose quatre projets qui s'articulent autour de quatre disciplines artistiques : le chant, la danse, le théâtre et l'écriture.

Chaque projet se décline en une série d'ateliers pratiques d'initiation aux arts de la scène dirigée par un artiste-médiateur professionnel qui favorise une approche humaine et conviviale où l'échange, l'observation et le processus de création sont valorisés.

Ces activités de médiation culturelle ont permis d'offrir aux 203 participants cette année un espace souple et ouvert, propice à l'expression et à l'épanouissement de leur créativité. Elles leur donnent des occasions de rencontres et d'échanges avec des artistes professionnels. Ultimement, elles facilitent l'inclusion sociale et culturelle des participants.

Dès son lancement, le programme a rencontré une extraordinaire adhésion des milieux approchés. Sa réalisation a permis à la Place des Arts de développer des liens avec de nombreux partenaires sociocommunitaires et son avenir s'annonce des plus inspirants et des plus prometteurs.



*« Merci pour cette expérience hors de l'ordinaire ! Quel bonheur de pouvoir participer à un événement si inclusif et sans artifices. Nos participants sont tellement heureux d'avoir pu se donner en spectacle à la Place des Arts de Montréal ! »*

– VÉRONIQUE COUTURE, DIRECTRICE DE UN PROLONGEMENT À LA FAMILLE

BLOCK PARTY

## Plus de sorties culturelles pour les élèves... et un avant-goût de tout le potentiel de l'Esplanade

Une nouvelle mesure du gouvernement du Québec visant à soutenir un plus grand nombre de sorties culturelles a permis à la Place des Arts de poursuivre et de développer, en collaboration avec ses partenaires, l'offre d'activités et de représentations destinées aux publics scolaires, aux adolescents, ainsi qu'aux familles.

En mai 2019 ce soutien supplémentaire a ainsi permis de convier près de 2 000 personnes – jeunes, accompagnateurs et leurs familles – au premier *Block Party Place des Arts*. Mis sur pied en collaboration avec la communauté hip-hop de Montréal, ce rendez-vous sur mesure pour les adolescents a permis à tous de s'initier aux différentes disciplines de la culture hip-hop, de parfaire leurs connaissances du milieu et de prendre la scène pour partager leurs propres créations en rap, danse, en arts visuels et en musique.

Cet événement festif de deux jours a de plus offert un avant-goût prometteur de *Hors les murs*, la programmation extérieure et participative – également soutenue par le gouvernement dans le cadre de son plan d'action – qui sera lancée sur l'Esplanade en septembre 2019.



PROGRAMME ÉDUCATIF



### Leader en éducation esthétique au Québec

La Place des Arts a pu miser sur son leadership en matière de formation en éducation esthétique au Québec pour contribuer à la réalisation de la mesure 8 du plan d'action gouvernemental qui vise à établir une nouvelle alliance culture-éducation. Ainsi, avec le soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, un camp de formation a été reconduit à l'été 2019 pour former différents intervenants en médiation culturelle de Gaspé, de L'Assomption, de Laval et de St-Jean-sur-le-Richelieu, en collaboration avec le Lincoln Center Education de New York.

Forts du succès de deux projets-pilotes entre 2017 et 2019, les deux institutions ont donc pu accueillir pour ce nouveau camp des équipes en processus de médiation culturelle composées de diffuseurs, d'artistes, d'enseignants, de conseillers pédagogiques et de directions d'école. Tout au long de cette formation, ces équipes ont pu se familiariser avec le concept unique d'éducation esthétique qui distingue le programme éducatif de la Place des Arts et l'approche de médiation du Lincoln Center Education.



#### L'ABC DE L'ÉDUCATION ESTHÉTIQUE

Les activités développées avec une approche pédagogique expérientielle axée sur l'éducation esthétique plongent les élèves au cœur de la pratique artistique et leur donnent les clés dont ils ont besoin pour devenir des spectateurs actifs et engagés lors de la représentation d'un spectacle. Leur créativité et leur expression personnelle sont ainsi valorisées et mises à profit pour favoriser l'émergence d'une interaction significative avec les arts de la scène. Contextes uniques d'apprentissage, ces projets encouragent la réussite scolaire et l'émancipation des jeunes ainsi que le développement de connaissances et d'aptitudes qui peuvent transformer le regard qu'ils posent sur l'art et le monde.

## Ça ne fait que commencer!

Déjà bien des retombées directes et concrètes émanent de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en culture et du soutien financier offert à l'ensemble du milieu culturel québécois. Au cours de la prochaine année, la Place des Arts mettra de l'avant d'autres initiatives qui en sont issues : dès l'automne 2019 se déploiera notamment une première édition de la programmation *Hors les murs*, une nouvelle série d'activités extérieures participatives et gratuites qui permettra à toute la population de venir danser et chanter sur l'Esplanade.

# Rapport d'activités 2018-2019

## Les faits saillants de l'année



### Capter et projeter *Dance Me*: une première au Québec!

En mars, une performance sublime sur l'œuvre magistrale de Leonard Cohen a été projetée en quasi-simultanéité dans 39 salles de cinéma et de spectacles rejoignant ainsi plus de 3 800 spectateurs à travers le territoire québécois. Ainsi, avec la captation et la diffusion du spectacle *Dance Me* des Ballets Jazz de Montréal au Théâtre Maisonneuve, en collaboration avec la SODEC et en coprésentation avec Danse Danse, la Place des Arts a réalisé un événement inédit à l'échelle du Québec. Ce projet pilote novateur et d'envergure, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ), a mobilisé un ensemble important de partenaires: la firme de production Echo Fogo, qui a immortalisé la performance, ainsi que les exploitants de salles de cinéma affiliés à la Corporation des salles de cinéma du Québec, les membres de l'Association des propriétaires de cinéma du Québec (APCQ) et l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles (RIDEAU) pour en assurer la diffusion.

PHOTO : © THIERRY DU BOIS. INTERPRÈTES : CÉLINE CASSONNE ET ALEXANDER HILLE



### Imagination débridée et forêt enchantée pour la relâche

Plus de 4 000 personnes ont fait l'expérience d'une semaine de relâche tout en arts de la scène et en paysages forestiers cette année. Bricolage, rallye, contes, jeux musicaux sur le thème de la nature dans nos espaces publics: tout un programme d'activités gratuites en famille a ravi les petits et leurs familles venues assister à la présentation à la Cinquième Salle de *Chante, Edmond!* Créée en résidence à la Place des Arts, cette pièce originale mêlant théâtre et chant était signée Sacré Tympan! et développée à partir d'un texte original de l'auteur Simon Boulerice. Les musiciens de Sacré Tympan! et les artistes de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal ont mis l'épaulé à la roue en dirigeant les ateliers d'initiation à la musique et au chant, le tout agrémenté des facéties de nos fidèles ambassadeurs jeunesse Gaspard et Dahlia. Le populaire auteur de la pièce en a également profité pour faire la lecture de certains de ses albums pour enfants.

PHOTO : © JESSICA SAMARIO

## Favoriser la rencontre avec les cultures autochtones

L'automne dernier s'est fait propice aux rencontres avec les cultures des Premières Nations et des Inuits et à la collaboration entre créateurs autochtones et non-autochtones. Tant dans l'espace public, sur l'Esplanade ou en salle à la Place des Arts, le grand public a eu l'occasion d'en apprendre plus sur les cultures autochtones à travers la danse, la chanson et les arts visuels.



### La création pour tisser des liens

Des rencontres d'une grande richesse avec les cultures autochtones ont eu lieu cet automne grâce à un spectacle et une exposition uniques. Pour le concert *Nikamu Mamuitun – Chansons rassembleuses*, huit artistes autochtones et non-autochtones en émergence se sont produits ensemble à la Cinquième Salle en compagnie de Florent Volland et Marc Déry (26 octobre 2018). Au même moment, le public faisait la rencontre – grâce à l'exposition de Karine Giboulo intitulée *Arnait* («femme» en langue inuit) – avec des femmes de la communauté inuite de Montréal. Fruit d'une année complète à les côtoyer, l'univers en miniature de l'artiste visuelle reflète une amitié développée au fil de ses rencontres. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs collaboré à la création des œuvres présentées dans la salle d'exposition de la Place des Arts (automne 2018).

NIKAMU MAMUITUN – CHANSONS RASSEMBLEUSES. PHOTO : © MIKAËL THEIMER



### Faire place aux artistes autochtones

La créativité et la parole des artistes autochtones ont occupé une place remarquable au cours de l'automne dernier. Ainsi, en confiant à Eruoma Awashish le mandat d'orner le nouveau piano public sur l'Esplanade de motifs et d'une iconographie atikamekw, la Place des Arts devenait le premier lieu montréalais à avoir fait peindre son instrument en accès libre par une artiste visuelle autochtone. Dans son espace public intérieur, le public a eu la grande chance de s'initier aux différentes composantes des danses iroquoiennes et de pow-wow grâce à un atelier de la danseuse et chorégraphe mohawk Barbara Diabo (20 octobre 2018). Enfin, à l'occasion d'une causerie publique, Odile Joannette, Kim O'Bomsawin et Daisy Savard ont partagé, en compagnie de Karine Giboulo, leur vision de l'art et la culture comme moyen de contribuer au «rapprochement» des peuples, des nations et des générations (4 octobre 2018).

BARBARA DIABO. PHOTO : © MIKAËL THEIMER



## Une première en fanfare sur l'Esplanade réaménagée

Dans les nacelles de *Pourpour*, une première fin de semaine de programmation participative d'envergure sur l'Esplanade réaménagée a eu lieu les 29 et 30 septembre 2018. Tout en musique et en danse, cette invitation à célébrer 40 ans d'histoire de l'inimitable Fanfare Pourpour se déroulait dans le cadre des Journées de la culture. Tous les membres de la famille étaient appelés à participer à des ateliers de rythmique, de danse, de création d'instruments de musique et, pour clore cette fin de semaine, à prendre part à un spectacle gratuit avec les membres de la Fanfare Pourpour. Les 19 musiciens de la fanfare et l'orchestre L'Enfant-Fort, formé des enfants de ses musiciens, étaient accompagnés des danseurs de la compagnie Les Soeurs Schmutt et de Danza Descalza. Cette expérience extraordinaire, qui a rejoint plus de 1 000 personnes, a permis d'établir les grandes lignes qui orienteront la programmation extérieure *Hors les murs* qui sera lancée en septembre 2019 sur l'Esplanade.

PHOTO : © THIBAUT CARRON



## Une collecte de fonds qui fait du bien!

Au-delà de la remarquable somme de 575 000 \$ recueillie pour sa neuvième édition, la Grande Première des futures étoiles, l'événement-bénéfice annuel de la Fondation de la Place des Arts, se veut également une vitrine de choix pour les jeunes talents. Le spectacle mis en scène par Joël Legendre a réuni près de 120 artistes de diverses disciplines de la scène tous choisis par le directeur artistique Alexandre Da Costa, un violoniste de renommée internationale, incluant notamment Daniel Arthur, compositeur jazz, l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal en musique, Félix Lahaye et Alexandra Gagné-Lavoie en art dramatique, La Bronze en chant ainsi que Catherine Toupin et Raphaël Bouchard en danse. Et le public était au rendez-vous : l'édition 2019 a été présentée devant plus de 1 000 spectateurs, dont 500 élèves du secondaire et nouveaux arrivants, invités gratuitement grâce au volet Collectivité de l'événement. Les fonds amassés serviront à financer les différents volets du Programme d'accessibilité aux arts de la scène de la Place des Arts.

PHOTO : © ANDRÉE LANTHIER

## Espaces publics pour la vie des arts et des idées

Encore une fois cette année, nos espaces publics se sont fait lieu de réflexion, de sensibilisation et d'échange. Retour sur deux des activités de cette programmation de causeries et d'expositions ouverte à tous qui agençait arts et enjeux de société.



### Congés parentaux en images et en mots

Les photographies de pères à la maison de Johan Bävman présentées dans l'exposition *Papas à la maison* à la salle d'exposition de la Place des Arts ont suscité la discussion : qu'est-ce que les modèles de congés parentaux du Québec et de la Suède ont en commun, ont de différent? Comment a évolué le partage du congé parental et qu'est-ce qui le détermine aujourd'hui? Qu'en est-il de la conciliation travail-famille? Une causerie gratuite et ouverte à tous dans notre espace public a permis d'approfondir la question en compagnie du photographe, de Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de Valérie Harvey, sociologue, et de M. Urban Ahlin, ambassadeur de Suède au Canada.

PHOTO : © JESSICA SAMARIO



### Une nuit d'art et de débats

Nos espaces publics se sont fait théâtre d'échanges et d'interventions artistiques à l'occasion d'une nouvelle édition en sol québécois de *La nuit des idées*. Pour une première fois cette année, la Place des Arts s'est jointe au Consulat général de France à Québec, à la Galerie de l'UQAM et à la Maison de la littérature pour présenter simultanément cette exceptionnelle nuit de débats internationale. Autour des thématiques « Art et éducation » et « Qu'est-ce que signifie être femme et artiste aujourd'hui? », l'événement gratuit animé par la journaliste Émilie Perreault a notamment permis d'entendre les invitées françaises Zabou Breitman, actrice, réalisatrice et metteuse en scène, et Laure Adler, journaliste, femme de télévision et de radio, écrivaine et essayiste.

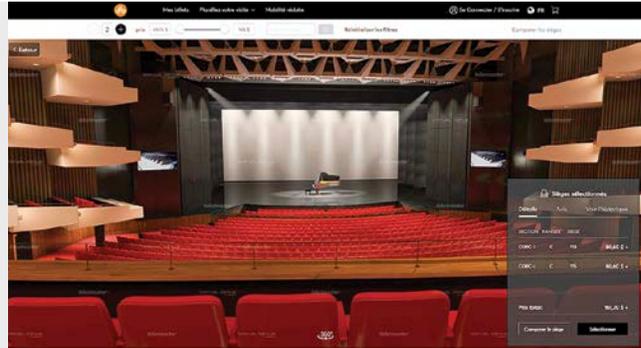
PHOTO : © PLACE DES ARTS



### Amphithéâtre Fernand-Lindsay : les 30 ans d'un site unique

Il y a trente ans l'été dernier était inauguré l'Amphithéâtre de Lanaudière. Renommé en 2010 en l'honneur du père Fernand Lindsay qui a fondé le Festival de Lanaudière, cette salle de spectacle unique, située dans une cuvette naturelle ceinte d'arbres et de boisés, offre une acoustique exceptionnelle dans un décor naturel remarquable. Aujourd'hui gérée par la Place des Arts, le site demeure la salle principale du plus grand festival de musique classique au Canada, le Festival de Lanaudière, ainsi que d'autres événements de musique classique et populaire. Avec ses 2 000 places sous son toit et plus de 4 000 places assises sur la pelouse, l'amphithéâtre a accueilli au fil de ces trente années certains des plus grands musiciens et artistes ainsi que plusieurs orchestres de renom.

PHOTO : © PURE PERCEPTION



### Une vue sur la scène... avant même l'achat de billets!

À titre de plus grand complexe des arts de la scène au Canada, la Place des Arts prend à cœur l'expérience des spectateurs qu'elle accueille en ses salles, et ce, dès la vente de billets. Une innovation de taille procure désormais aux acheteurs de billets une expérience client exceptionnelle : la mise en place de la solution *Virtual Venue* de Ticketmaster et IOMEDIA, une première pour un diffuseur de spectacles au Canada. Cette plateforme de billetterie en ligne à la fine pointe de la technologie permet une immersion virtuelle à 360° et pleinement adaptative. Ainsi, sur son appareil mobile, l'acheteur peut ainsi faire l'expérience de son siège et visualiser le point de vue qu'il aura sur la scène. Avant même de mettre les pieds dans nos salles, les spectateurs peuvent désormais choisir en toute connaissance de cause le siège qui fera leur bonheur.

## Partenaire-clé du monde des arts de la scène

Forte de plusieurs décennies à titre de diffuseuse, productrice ou coproductrice de spectacles, la Place des Arts continue de se tailler une place enviable cette année comme partenaire-clé du milieu des arts de la scène. Du théâtre à la chanson en passant par le cirque, le public était au rendez-vous des Spectacles Place des Arts avec une augmentation significative de l'assistance depuis les deux dernières années.



### Succès pour les productions internationales

Une offre de spectacles de l'international diversifiée a su attirer les foules cette saison. La série *Les Spectacles Place des Arts* s'est conclue avec plusieurs succès, notamment lors du passage du Soweto Gospel Choir à l'occasion du centenaire de l'anniversaire de la naissance de Nelson Mandela, de la venue du célèbre danseur de flamenco Farruquito, de la performance de l'ensemble de percussion japonais Kodo à la Salle Wilfrid-Pelletier et du concert du Kronos Quartet à la Maison Symphonique, ce célèbre quatuor qui effectuait un retour à Montréal après 25 ans.

SOWETO GOSPEL CHOIR. PHOTO : © SYLVAIN LÉGARE



### Une place de choix pour la création d'ici

La Place des Arts a fait une place de choix à la création francophone du Québec avec des artistes bien établis, des œuvres de notre patrimoine et une création en cirque. Ainsi, Daniel Boucher et Jorane ont comblé leurs publics avec de nouvelles pièces; *Belles Sœurs, théâtre musical* a souligné en théâtre et en chanson les 50 ans de la création de cette œuvre phare; *Chansons pour filles et garçons perdus*, la vision hallucinée de Loui Mauffette à partir de grands textes québécois a fait vibrer la Cinquième Salle; et le Cirque Éloïze a créé pour ses 25 ans un hommage à la vie de tournée avec *HOTEL*.

HOTEL, CIRQUE ÉLOÏZE. PHOTO : © SYLVAIN LÉGARE



## Un nouvel espace pour découvrir l'OSM autrement

Un tout nouveau lieu a été inauguré cette année dans le complexe de la Place des Arts: l'Espace OSM, situé tout près de l'entrée de la Maison symphonique. Avant chaque concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, le public est invité à découvrir la musique classique autrement! Entièrement gratuit, ce lieu permet de retracer la riche histoire de l'OSM et d'accueillir divers événements et installations éphémères afin de rapprocher l'orchestre à la communauté. Une zone immersive centrale accueille de passionnants projets interactifs et diverses installations temporaires de créateurs d'ici. Un mur dédié relate l'histoire de l'orchestre par décennie. L'atrium permet au public de visionner des extraits de concerts. Enfin, la zone d'écoute invite les visiteurs à apprécier une sélection de la très riche discographie de l'OSM. Une belle manière de souligner la 85e saison de l'orchestre!

PHOTO : © JEAN-MARC ABELA



## Partenaire des moments forts de l'industrie musicale au Québec

Trois événements phares de l'industrie musicale québécoise ont pu compter sur la Place des Arts pour souligner en grand leur anniversaire. À l'automne 2018, la Salle Wilfrid-Pelletier a de nouveau accueilli l'ADISQ et son gala annuel, cette fois-ci pour la 40<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous incontournable des artistes et artisans de la musique francophone d'ici. Le Festival international de Jazz de Montréal soulignait également 40 ans d'existence. Cette édition toute spéciale était d'autant plus mémorable qu'elle coïncidait avec l'annonce du départ de ses deux fondateurs André Ménard et Alain Simard. Enfin, la Place des Arts a eu le plaisir d'accueillir à nouveau dans ses salles le Festival Mutek: qui a occupé, pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, le Théâtre Maisonneuve pour quatre soirs tout en présentant des œuvres multimédias dans la salle d'exposition et une série de performances sur l'Esplanade.

NICOLA CRUZ. PHOTO : © VIVIEN GAUMAND / MUTEK



## Le français, source de fierté

L'Office québécois de la langue française a reconnu les réalisations de la Place des Arts qui reflètent la vitalité et la richesse de la langue française en lui remettant le Mérite du français au travail, dans le commerce et dans les technologies de l'information dans la catégorie « Organisme de l'Administration ». Outre la richesse de la programmation francophone, la Place des Arts souhaite jouer un rôle exemplaire et moteur dans l'application de la Charte de la langue française dans la production d'outils de promotion d'un spectacle, de documents d'information ou de campagnes réalisés par ses partenaires. C'est pourquoi elle s'est dotée d'une Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française. Ses équipes ont redoublé d'efforts au cours de l'année afin de susciter la participation de tous les employés à son application et d'exercer une influence positive sur les façons de faire de nos partenaires.

MARIE-JOSÉE DESROCHERS, PDG DE LA PLACE DES ARTS, ET GINETTE GALARNEAU, PRÉSIDENTE DE L'OQLF



## SACEF : 25 années de promotion de la chanson francophone

La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF) et son concours *Ma première Place des Arts* soufflaient cette année 25 bougies. À l'initiative de la Place des Arts, la SACEF a été créée en 1993 dans l'objectif de mettre sur pied une programmation francophone ainsi que le concours « Ma première Place des Arts ». Plusieurs artistes ont lancé leur carrière à la suite de ce concours tels que IMA, Ingrid St-Pierre, Klô Pelgag, Nicolas Ciccone et Roxanne Bruneau. Afin de célébrer cet anniversaire, la SACEF a proposé une nouvelle série nommée « Spectacles intimes ». Les artistes francophones bien établis Marjo, Jérôme Minière et Catherine Major ont ainsi eu l'occasion de présenter dans la Salle Claude-Léveillée des spectacles en proximité avec leur public.

MARJO. GRACIEUSÉTÉ : SACEF. PHOTO : © MICHEL PARENT

# Statistiques

## Saison 2018-2019

### Activités et représentations

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS
Programmation en salle	1 119
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	373
Réceptions et autres activités - Foyers et salons (1)	300
Salon urbain	72
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	18
<b>TOTAL</b>	<b>1 882</b>

(1) Inclut aussi les activités tenues dans les foyers de la Maison symphonique.

### Occupation totale Saison 2018-2019

	SPECTACLES OU ACTIVITÉS (1)	MONTAGES / DÉMONTAGES / RELÂCHES / RÉPÉTITIONS / TOURNAGES	OCCUPATION TOTALE	TRAVAUX (2)
	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES
Salle Wilfrid-Pelletier	159	114	316	43
Maison symphonique	79	8	94	7
Théâtre Maisonneuve	183	58	261	20
Théâtre Jean-Duceppe	171	124	297	2
Cinquième Salle	185	54	240	1
Salle Claude-Léveillé	175	29	208	4
Esplanade	59	75	134	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 011</b>	<b>462</b>	<b>1 550</b>	<b>77</b>

(1) Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée. Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux. L'Esplanade a fait l'objet de travaux qui se sont échelonnés sur toute l'année, mais a été occupée en partie.

### Les salles de la Place des Arts et leur utilisation (1)

	SALLE WILFRID-PELLETIER		MAISON SYMPHONIQUE		THÉÂTRE MAISONNEUVE		THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE	
	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS						
Opéra	23	43 147			1	781		
Comédies musicales	11	22 186			27	30 606		
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	12	29 716	47	54 415	16	7 881		
Musique populaire, chansons, variétés (2)	52	120 817	21	33 525	64	67 376	13	7 415
Jazz et Blues	10	25 458	7	11 276	11	11 719		
Danse (3)	45	101 096			52	44 630	2	1 055
Théâtre (4)					12	15 249	201	108 239
Divers (locations privées)	30	63 337	2	2 638	15	21 599	4	755
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>405 757</b>	<b>77</b>	<b>101 854</b>	<b>198</b>	<b>199 841</b>	<b>220</b>	<b>117 464</b>

(1) Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

(2) Inclut l'humour, le cirque et la magie, les conférences et les films.

(3) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique.

(4) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

(5) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets rendus disponibles par le producteur.

## Programme d'accessibilité aux arts de la scène Saison 2018-2019

PROGRAMMES		LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/ACTIVITÉS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Famille/Jeunesse		Diverses salles	23	n.d.	5 126
Éducation (spectacles et ateliers)		Théâtre Maisonneuve et salles de répétitions	257	n.d.	3 601
Résidences/Coproductions		Cinquième Salle et salles de répétitions	n.d.	168	176 <sup>(1)</sup>
Animation culturelle		Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	362	n.d.	48 019
- Activités culturelles		- Place publique	7	265	96 524
- Expositions		- Salle d'exposition	4	n.d.	n.d.
- Œuvres multimédia		- Mosaïque			
Art adapté		Place publique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	66	n.d.	203
<b>TOTAL</b>			<b>719</b>	<b>433</b>	<b>153 649</b>
<b>Autres activités</b>					
ÉVÉNEMENTS	PROGRAMMATEURS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/ACTIVITÉS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Appui à la relève en chanson francophone	Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée et Cinquième Salle	120	n.d.	n.d.
Résidences	Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée et salles de répétition	n.d.	106	235 <sup>(1)</sup>
	Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	Salles de répétition	n.d.	87	500 <sup>(1)</sup>
<b>TOTAL</b>			<b>120</b>	<b>193</b>	<b>735</b>

(1) Nombre d'artistes ayant bénéficié d'une résidence.

## Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay Été 2019

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière <sup>(1)</sup>	15	23 220
Autres producteurs	3	4 048
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>27 268</b>

(1) Le nombre de représentations ne comprend pas les quatre soirées cinéma gratuites présentées dans cet amphithéâtre.

SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE		CINQUIÈME SALLE		AUTRES SALLES ET FOYERS		TOTAL DES SALLES			
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (5)	RÉPARTITION DE L'ASSISTANCE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES						
		1	180	1	329	26	44 437	74 %	5 %
						38	52 792	74 %	6 %
38	3 493	14	2 850	18	3 351	145	101 706	79 %	11 %
160	12 232	110	36 613			420	277 978	81 %	30 %
		9	2 211			37	50 664	85 %	6 %
1	77	38	9 673			138	156 531	72 %	17 %
4	318	36	7 953			253	131 759	83 %	15 %
6	18	5	1 038			62	89 385	83 %	10 %
<b>209</b>	<b>16 138</b>	<b>213</b>	<b>60 518</b>	<b>19</b>	<b>3 680</b>	<b>1 119</b>	<b>905 252</b>	<b>79 %</b>	<b>100 %</b>

# Plan stratégique 2018-2022

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2018-2022 lequel été adopté par son conseil d'administration lors de sa réunion du 16 septembre 2019 (Rés. : CA 2019-31) et qui fut par la suite approuvé par le gouvernement du Québec le 18 septembre 2019 en vertu du décret 966-2019.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2018-2022 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 août 2019.

## ENJEU 1

Création de valeur publique		
ORIENTATION	Favoriser la production d'œuvres artistiques	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Accompagner les résidents et producteurs dans l'atteinte des objectifs de production	<b>Indicateur</b> - Taux d'assistance aux spectacles <b>Cible</b> - Taux d'assistance de 76 %	Taux d'assistance de 79 %
Soutenir les nouveaux producteurs et artistes de la relève	<b>Indicateurs</b> - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux producteurs soutenus - Pourcentage d'augmentation annuelle de journées de résidence d'artistes en création <b>Cibles</b> - 33 nouveaux producteurs (+ 10 %) - 201 journées de résidence d'artistes en création (+ 15 %)	33 nouveaux producteurs (+ 10 %) 361 journées de résidence d'artistes en création (+ 206 %)
Accroître l'utilisation d'outils numériques dans la promotion de spectacles	<b>Indicateur</b> - Retour sur investissement média par campagne numérique (rendement pour chaque dollar investi) <b>Cible</b> - Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi	Rendement de 1:3 pour chaque dollar investi
ORIENTATION	Diversifier les clientèles	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Augmenter la participation des familles, des enfants et des jeunes	<b>Indicateurs</b> - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants au volet éducatif du Programme d'accessibilité aux arts de la scène (PAAA) <b>Cibles</b> - Augmentation de 2 % du nombre de participants aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes - Augmentation de 24 % du nombre de participants au volet éducatif du PAAA	Augmentation de 49 % aux activités destinées aux familles, enfants et jeunes (42 033 participants) Augmentation de 44 % de participants au volet éducatif du PAAA (3 601 participants)
Augmenter le nombre de nouveaux clients aux productions de la Place des Arts	<b>Indicateur</b> - Pourcentage d'augmentation annuelle de nouveaux clients <b>Cible</b> - 17 % de nouveaux clients	30 % de nouveaux clients
Augmenter l'offre culturelle aux clientèles à besoins particuliers	<b>Indicateur</b> - Pourcentage d'augmentation annuelle de participants au Programme Art adapté) <b>Cible</b> - 150 participants au Programme Art adapté	203 participants au Programme Art adapté

## ENJEU 1 ( SUITE)

ORIENTATION	Diversifier les clientèles	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Créer des liens avec les collectivités et les citoyens	<p><b>Indicateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage d'augmentation annuelle de participants aux activités du PAAA</li> </ul> <p><b>Cible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de 8 % du nombre de participants aux activités du PAAA</li> </ul>	Augmentation de 3 % de participants aux activités du PAAA
Maintenir un haut niveau de satisfaction des clientèles	<p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de satisfaction des spectateurs</li> <li>- Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites</li> </ul> <p><b>Cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de satisfaction des spectateurs de 94 %</li> <li>- Taux de satisfaction des participants à des activités d'animation culturelle gratuites de 90 %</li> </ul>	Ces indicateurs seront mesurés lors de l'exercice financier 2019-2020.
	<p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des produits et services offerts</li> <li>- Taux de satisfaction des producteurs à l'égard des équipements</li> </ul> <p><b>Cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de satisfaction des producteurs de 85 % à l'égard des produits et services offerts</li> <li>- Taux de satisfaction des producteurs de 85 % à l'égard des équipements</li> </ul>	Ces indicateurs seront mesurés lors de l'exercice financier 2020-2021.

## ENJEU 2

Optimisation des ressources de la Société		
ORIENTATION	Améliorer l'efficacité opérationnelle	
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Générer des revenus autonomes additionnels	<p><b>Indicateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage d'augmentation des revenus autonomes</li> </ul> <p><b>Cible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de 2 % des revenus autonomes</li> </ul>	Augmentation de 7,7 % des revenus autonomes
Maintenir une utilisation productive des ressources de la Société	<p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage d'augmentation annuelle du taux d'occupation des grandes salles – Wilfrid-Pelletier, Maison symphonique et Théâtre Maisonneuve</li> <li>- Coûts d'opération de bâtiment par pied carré (\$/pi2)</li> <li>- Nombre de spectacles par employé à temps plein</li> </ul> <p><b>Cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de 1 % du taux d'occupation des grandes salles</li> <li>- Des coûts d'opération de bâtiment de 6,50 \$ par pied carré</li> <li>- 13 spectacles par employés à temps plein</li> </ul>	Augmentation de 3 % du taux d'occupation des grandes salles (taux de 77 %) 6,50 \$ en coûts d'opération par pied carré 14 spectacles par employés à temps plein

# Gouvernance

## Conseil d'administration



DE GAUCHE À DROITE : PIERRE BERNIER, HUGO DELORME, SYLVIE CHAGNON, MARIE-JOSÉE DESROCHERS, JEAN LAURIN, ÉRIC GOSSELIN, ANNIE DEROME, LOUISE POISSANT, DANIELLE LARAMÉE, MICHEL OHAYON. ABSENTE DE LA PHOTO : NANCY CLEMAN. PHOTO : © CAROLINE BERGERON

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous :

	<b>PRÉSIDENT</b>
<p><b>JEAN LAURIN</b></p> <p><b>ÂGE</b> 69 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> MONTRÉAL</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> GESTION DES AFFAIRES, DROIT IMMOBILIER, PHILANTHROPIE ET GOUVERNANCE</p>	<p>Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore Inc. Il est président du conseil d'administration de Montréal International, membre du conseil d'administration de Canassurance compagnie d'assurance et gouverneur de la compagnie d'assurance de la Croix Bleue, membre (anciennement président) du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et vice-président du comité exécutif de la Fondation de l'UQAM. Il est également membre du Cercle des présidents du Québec. Il a occupé précédemment la présidence du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de sa Fondation et a été membre de la Fondation de la Place des Arts. M. Laurin est bachelier en administration de l'UQAM.</p> <p><b>NOMINATION : MEMBRE :</b> 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2006 <b>PRÉSIDENT :</b> 29 AVRIL 2009 <b>FIN DU MANDAT :</b> 28 AVRIL 2022 – 4<sup>e</sup> MANDAT</p>
<p><b>ÉRIC GOSSELIN</b></p> <p><b>ÂGE</b> 50 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> MONTRÉAL</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Éric Gosselin est avocat et associé au cabinet McCarthy Tétrault au sein du groupe du droit des affaires à Montréal où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et du Festival TransAmériques. Il a aussi été l'un des mentors du projet Go-C.A., un programme de jumelage qui vise à doter les conseils d'administration d'organismes artistiques de nouveaux membres issus du monde des affaires et des communications. Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998, il a aussi été membre du conseil d'administration de Réseau Capital de 2007 à 2013. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill/Collège Macdonald (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.</p> <p><b>NOMINATION :</b> 15 MARS 2017 <b>FIN DU MANDAT :</b> 14 MARS 2021 – 1<sup>er</sup> MANDAT.</p>
<p><b>MARIE-JOSÉE DESROCHERS</b></p> <p><b>ÂGE</b> 51 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> MONTRÉAL</p>	<p>Marie-Josée Desrochers est la présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal. Cumulant une vingtaine d'années d'expérience en gestion dans le milieu culturel, elle a assumé principalement des rôles de cadre au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal, participant activement à l'essor de l'organisation et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives et chapeautant successivement les secteurs marketing-communications, planification et opérations artistiques puis à la direction générale à titre de Chef de l'exploitation de 2015 à 2019. Impliquée dans son milieu, elle est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Elle a également été membre du conseil d'administration d'Orchestres Canada, présidente du comité d'orientation pédagogique du Conservatoire de musique de Montréal et membre du comité exécutif du Conseil québécois de la musique. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (EMBA) de McGill-HEC Montréal.</p> <p><b>NOMINATION :</b> 6 MAI 2019 <b>FIN DU MANDAT :</b> 5 MAI 2024 – 1<sup>er</sup> MANDAT</p>
<p><b>PIERRE BERNIER</b></p> <p><b>ÂGE</b> 54 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> MONTRÉAL</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> FINANCES ET COMPTABILITÉ, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Pierre Bernier (ASC IAS.A) est vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. En outre, il a été administrateur d'Orzion Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. M. Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finance de l'Université de Sherbrooke.</p> <p><b>NOMINATION :</b> 11 AOÛT 2015 <b>FIN DU MANDAT :</b> 10 AOÛT 2019 – 1<sup>er</sup> MANDAT</p>

<p><b>SYLVIE CHAGNON</b></p> <p><b>ÂGE</b> 68 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> WESTMOUNT</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS</p>	<p>Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre des conseils d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets Canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil d'administration de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a également participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes. Mme Chagnon a fait des études en traduction à l'Université de Montréal et possède une licence double en littérature italienne et allemande de l'Université McGill.</p> <p><b>NOMINATION</b> : 8 NOVEMBRE 2006 <b>FIN DU MANDAT</b> : 27 OCTOBRE 2019 – 3<sup>e</sup> MANDAT</p>
<p><b>NANCY CLEMAN</b></p> <p><b>ÂGE</b> 63 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> WESTMOUNT</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS, DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Nancy Cleman est avocate et associée au cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon S.E.N.C.R.L., où elle pratique le droit commercial, le droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information. Membre du Barreau du Québec depuis 1983 et du Barreau de l'Ontario depuis 1990, elle est médiatrice agréée et agente de marques de commerce. Impliquée dans sa communauté, elle siège au conseil d'administration de l'Association canadienne du droit des technologies. Elle a également siégé aux conseils d'administration de plusieurs organismes artistiques voués à la danse, au théâtre et aux arts visuels, dont la Fondation Jean-Pierre Perrault et le Centre Saidye Bronfman. Mme Cleman est titulaire d'un BSc (génétique) et d'un B.C.L./LL.B. de l'Université McGill.</p> <p><b>NOMINATION</b> : 15 MARS 2017 <b>FIN DU MANDAT</b> : 14 MARS 2021 – 1<sup>er</sup> MANDAT</p>
<p><b>HUGO DELORME</b></p> <p><b>ÂGE</b> 35 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> MONTRÉAL</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Hugo Delorme a obtenu une maîtrise en sciences de la gestion de HEC Montréal en 2010 et est diplômé du programme EMBA McGill – HEC depuis 2016. Il a été associé et directeur du groupe Affaires publiques au cabinet de relations publiques NATIONAL, où il a travaillé pendant plus de 10 ans. M. Delorme a ensuite occupé le poste de premier directeur des services corporatifs à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN). En 2018, il a lancé sa propre firme de services-conseils, MERCURE Conseil. Engagé auprès de la Fondation de la Place des Arts depuis 2009, il est présentement vice-président de son conseil d'administration et fondateur de son comité des Jeunes Mécènes.</p> <p><b>NOMINATION</b> : 15 MARS 2017 <b>FIN DU MANDAT</b> : 14 MARS 2021 – 1<sup>er</sup> MANDAT</p>
<p><b>ANNIE DEROME</b></p> <p><b>ÂGE</b> 47 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> MONTRÉAL</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Annie Derome est directrice générale et productrice exécutive de GSM Project. Précédemment, elle a œuvré au Cirque du Soleil où elle a notamment participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que VidéoTron, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est membre du conseil d'administration de X3 Productions, du Partenariat du Quartier des Spectacles et de la société Au Sommet Place Ville Marie. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de la Société de développement Angus et de Filaction. Mme Derome détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval.</p> <p><b>NOMINATION</b> : 25 AVRIL 2012 <b>FIN DU MANDAT</b> : 14 MARS 2021 – 2<sup>e</sup> MANDAT</p>
<p><b>DANIELLE LARAMÉE</b></p> <p><b>ÂGE</b> 58 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, FISCALISTE, GESTION DES AFFAIRES</p>	<p>Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.</p> <p><b>NOMINATION</b> : 16 SEPTEMBRE 2009 <b>FIN DU MANDAT</b> : 27 OCTOBRE 2019 – 2<sup>e</sup> MANDAT</p>
<p><b>MICHEL OHAYON</b></p> <p><b>ÂGE</b> 41 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> CÔTE SAINT-LUC</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES ET RESSOURCES HUMAINES</p>	<p>Michel Ohayon est conseiller principal chez Shore &amp; Associés, Recherche de cadres supérieurs et de professionnels juridiques. Il œuvre dans le domaine des services professionnels et des ressources humaines depuis 2003, ayant débuté sa carrière chez Willis Towers Watson, firme mondiale de services-conseils. Il siège au conseil d'administration d'Hillel Montréal, un organisme à but non lucratif, et est ancien membre du conseil d'administration de la Caisse du Complexe Desjardins (2013-2019). Il est impliqué au Centre Segal des arts de la scène depuis plusieurs années et a été très actif au sein de la Chambre de commerce juive (2011-2015) ainsi que du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (2011-2017). M. Ohayon possède une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S./Graduate Diploma) en journalisme de l'Université Concordia, et un baccalauréat ès arts de l'Université McGill.</p> <p><b>NOMINATION</b> : 15 MARS 2017 <b>FIN DU MANDAT</b> : 14 MARS 2021 – 1<sup>er</sup> MANDAT</p>
<p><b>LOUISE POISSANT</b></p> <p><b>ÂGE</b> 67 ANS</p> <p><b>LIEU DE RÉSIDENCE</b> MONTRÉAL</p> <p><b>PROFIL DE COMPÉTENCES</b> DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle a été doyenne de la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 2006 à 2015 et professeure d'esthétique et de théorie à l'École des arts visuels et médiatiques de 1989 à 2006 où elle a dirigé le Groupe de recherche en arts médiatiques (GRAM). De 2001 à 2006, elle a dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques, Hexagram-CIAM. Mme Poissant est membre de la Société royale du Canada de même que du conseil d'administration de Savoir. Media, Synapse C et du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle est auteure de nombreux ouvrages et articles dans le domaine des arts médiatiques publiés au Canada, en France, au Brésil et aux États-Unis. Elle a également siégé au sein des conseils d'administration de la Fondation de l'UQAM et de l'Agora de la danse. Mme Poissant détient un Ph.D. en philosophie de l'Université de Montréal.</p> <p><b>NOMINATION</b> : 15 MARS 2017 <b>FIN DU MANDAT</b> : 14 MARS 2021 – 1<sup>er</sup> MANDAT</p>

## Renseignements sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

### La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec, laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres, dont quatre (4) siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. Le président du conseil est membre d'office de tous les comités et les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. À l'exception de la personne occupant les fonctions de président-directeur général, et de Madame Louise Poissant, qui œuvre pour un organisme du gouvernement du Québec, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Le mandat de Monsieur Pierre Bernier est venu à échéance le 10 août 2019 et conformément aux règles applicables, ce dernier continue de siéger à titre d'administrateur jusqu'à ce que le gouvernement décide du renouvellement de son mandat ou son remplacement.

En date du 30 août 2018, Marc Blondeau a informé le conseil d'administration qu'il quitterait son poste de président-directeur général au cours du mois de décembre 2018. Le 13 décembre 2018, Monsieur Nicolas Potvin, secrétaire général et directeur des affaires corporatives de la Société était nommé président-directeur général par intérim pendant le processus de dotation du poste. Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée par le gouvernement du Québec présidente-directrice générale de la Société pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 5 mai 2024 et est entrée en fonction le 6 mai 2019.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à vingt-trois (23) reprises au cours de l'année. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération et agissent bénévolement.

#### Conseil d'administration

**JEAN LAURIN** (PRÉSIDENT)

**ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT)

**PIERRE BERNIER, SYLVIE CHAGNON, NANCY CLEMAN, HUGO**

**DELORME, ANNIE DEROME, DANIELLE LARAMÉE, MICHEL OHAYON,**

**LOUISE POISSANT, MARC BLONDEAU** (JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 2018)

**NICOLAS POTVIN** (DU 13 DÉCEMBRE 2018 AU 5 MAI 2019) ET

**MARIE-JOSÉE DESROCHERS** (À COMPTER DU 6 MAI 2019)

Le conseil d'administration a tenu sept (7) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, il a conseillé et appuyé la direction dans des dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les opérations de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil. Au cours de la période, le conseil d'administration a procédé à une revue d'un nombre important de politiques dont la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française, la Politique de dotation, la Politique sur l'usage de drogue et d'alcool au travail et la Politique sur la prévention et le contrôle de la violence et du harcèlement au travail ainsi que les règles du Programme d'opportunités de production. Il a aussi revu le Plan d'action annuel de la direction et a été consulté à deux reprises par cette dernière dans le cadre de la revue du projet Plan stratégique 2018-2022 et de son texte narratif par les autorités gouvernementales pour valider l'approche et obtenir sa rétroaction en vue de sa finalisation. À la suite de l'annonce du départ de Marc Blondeau, il a formé un comité de sélection pour pourvoir à la nomination du futur président-directeur général, lequel a tenu le conseil d'administration régulièrement informé du processus de nomination et lui a présenté une recommandation, laquelle a été approuvée et soumise au gouvernement du Québec pour considération. Il a aussi nommé un PDG par intérim, une directrice des Ressources humaines et informationnelles par intérim et un directeur des Finances et de l'administration par intérim en plus de superviser la dotation de ce poste. Le conseil d'administration a également approuvé la vente d'actifs immobiliers à Joliette (Québec) et la conclusion de contrats relatifs à la réfection et à l'automatisation des stationnements, à la réfection de toitures, à l'acquisition de nouveaux uniformes pour les employés de l'accueil et des bars ainsi qu'à certaines modifications à des contrats en cours. Il a également approuvé certains mandats de négociation ainsi que les états financiers de la Société. Le projet de transformation du MAC et l'élaboration de son dossier d'affaires s'est poursuivi de même que les travaux en cours de réfection de l'Esplanade et de développement d'activités culturelles sur celle-ci, ceux de

modernisation des salles de spectacles et les budgets et risques qui y sont rattachés ont été évalués sur une base continue.

Les membres du conseil ont aussi participé à une formation le 11 février 2019 portant sur le fonctionnement et le processus décisionnel du gouvernement du Québec offerte par des représentants du ministère de la Culture et des Communications, les stratégies de marketing d'affaires et les nouvelles tendances dans le marché de la billetterie et ses développements futurs.

#### Comité de vérification et des finances

**DANIELLE LARAMÉE** (PRÉSIDENTE)

**PIERRE BERNIER ET NANCY CLEMAN**

Le comité de vérification et des finances a tenu trois (3) réunions. Il a revu le plan d'audit du Vérificateur général du Québec aux fins de l'audit de l'exercice financier 2018-19 et dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'audit interne triennal, il a rencontré les auditeurs internes qui ont présenté leur rapport d'audit ayant trait au cycle d'activités des revenus des bars. Le comité a aussi assuré le suivi par la direction des recommandations qui y étaient contenues. Les résultats de l'analyse des risques liés à la sécurité informatique des infrastructures de la Société et des actions prises par la direction à cet égard ont fait l'objet d'une revue exhaustive. Aussi, il a vu à assurer le respect et un suivi régulier du budget et des résultats prévisionnels des spectacles présentés en vertu du Programme de production et de diffusion et du Programme d'opportunités de production par la Société et examiné les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour approbation et recommandation au conseil d'administration. Une revue régulière des principaux risques affectant la Société de même que du plan annuel d'investissement des projets de maintien d'actifs et de résorption du déficit a été effectuée avec la direction. La planification annuelle des ressources informationnelles (PARI) lui a aussi été soumise pour examen. Le plan d'optimisation des ressources n'a toujours pas été amorcé en 2018-2019 et le début des travaux est prévu pour l'exercice 2019-2020.

#### Comité de gouvernance et d'éthique

**ÉRIC GOSSELIN** (PRÉSIDENT)

**SYLVIE CHAGNON ET NANCY CLEMAN**

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux (2) réunions. Le processus d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration a été revu et certaines modifications ont été apportées à son questionnaire. De plus, une nouvelle déclaration sur les apparentés a été examinée. Les résultats du sondage des

administrateurs ont été discutés de même que les pistes d'amélioration qui y ont été identifiées. Aussi, la mise à jour du processus de revue des documents de gouvernance a été présentée notamment en ce qui a trait à la Politique de gestion contractuelle et les Règles de gouvernance interne. Le comité s'est aussi penché sur la formation des administrateurs et préparé leur journée de formation de février 2019 qui a porté sur le processus décisionnel ministériel, l'intelligence d'affaires et l'avenir des systèmes de billetterie.

### Comité des ressources humaines

**MICHEL OHAYON** (PRÉSIDENT)  
**HUGO DELORME ET ÉRIC GOSSELIN**

Le comité des ressources humaines s'est réuni à trois (3) reprises. Il a examiné la Politique sur l'usage de drogues et d'alcool au travail et une présentation sur l'environnement administratif des sociétés d'État et de la structure organisationnelle, des classements et des titres de postes. La Politique de dotation comportant une grille d'évaluation des talents et un plan de développement lui a été présentée et la Politique sur la prévention et le contrôle de la violence et du harcèlement au travail a été amendée afin de la rendre conforme aux modifications apportées à la *Loi sur les normes du travail* entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Un portait des effectifs, des organigrammes des divers services et les cibles d'heures rémunérées ont été revus et le mandat et les objectifs du comité santé et sécurité de la Société lui ont été soumis. Le processus de dotation du poste de directeur des Finances et de l'administration a été examiné et le comité a été informé régulièrement de l'état des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives et de certains dossiers de ressources humaines.

### Comité exécutif

**JEAN LAURIN** (PRÉSIDENT)  
**ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT)  
**ANNIE DEROME, MARC BLONDEAU** (JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 2018),  
**NICOLAS POTVIN** (DU 13 DÉCEMBRE 2018 AU 5 MAI 2019)  
**MARIE-JOSÉE DESROCHERS** (À COMPTER DU 6 MAI 2019)

Le comité exécutif a tenu cinq (5) réunions. À titre de responsable du respect de la Politique de gestion contractuelle et de la procédure d'octroi de ceux-ci, le comité a continué sa vigie dans le cadre de l'octroi de contrats liés au projet de l'Esplanade et au déploiement de nouvelles activités extérieures, à la réfection des stationnements et de leur automatisation, à la mise à niveau du corridor métro, au changement des uniformes des employés de l'accueil et des bars, à la réfection des toitures du complexe et à la modernisation de ses salles. Il a aussi examiné le processus proposé lié à l'appel

d'offres du contrat d'opération et de maintenance des systèmes et des équipements d'immeubles et fait des suivis sur la demande de changements d'usages du complexe et de son Esplanade auprès des autorités municipales. Il s'est assuré du respect par la direction des échéanciers prévus dans le cadre de ces divers projets et de leurs coûts. Il a vu à l'avancement du dossier d'affaires du projet de transformation du MAC avec les diverses parties prenantes. Le comité a suivi le processus d'obtention de décret gouvernemental et revu les ententes proposées en vue de la réalisation d'une disposition d'actifs immobiliers à Joliette. Le comité a été saisi et a approuvé la modification des conditions de location prévues dans certains baux locatifs et examiné le redéploiement de certains espaces commerciaux. Il a révisé et recommandé au conseil des contrats d'importance dans lesquels la Société est impliquée et a assuré le suivi des dossiers de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien des équipements de la Société en plus de procéder à la revue de son plan d'investissements pour l'exercice en cours.

### Comité de planification et de développement

**ANNIE DEROME** (PRÉSIDENTE)  
**HUGO DELORME, LOUISE POISSANT, MARC BLONDEAU** (JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 2018), **NICOLAS POTVIN** (DU 13 DÉCEMBRE 2018 AU 5 MAI 2019)  
**MARIE-JOSÉE DESROCHERS** (À COMPTER DU 6 MAI 2019)

Le comité de planification et de développement a tenu trois (3) réunions cette année. Dans le cadre de la poursuite de l'élaboration du nouveau plan stratégique 2018-2022, la direction a présenté, après des consultations avec les autorités gouvernementales, un tableau synoptique remanié comportant de nouvelles cibles de même qu'un texte narratif, lequel a été commenté et recommandé pour approbation par le conseil d'administration. Les maquettes et le contenu du rapport annuel 2017-2018 ont également été présentés au comité. Un examen des règles du nouveau Programme d'opportunités de production visant à soutenir la production de spectacles a été réalisé et ce dernier a été recommandé pour approbation au conseil d'administration. Un bilan du plan d'action annuel de la direction 2017-2018 ainsi que son plan d'action pour 2018-2019 de même qu'une mise à jour du plan triennal de développement de l'Esplanade, de la stratégie de programmation, du programme fonctionnel et technique et de l'état des discussions avec la ville de Montréal relativement aux changements d'usage lui ont été présentés.

La totalité des recommandations faites par les divers comités ont été adoptées par le conseil. Le rapport sur l'assiduité des administrateurs dans le cadre des réunions du conseil d'administration et de ses comités au cours de l'année financière est joint ci-dessous.

## Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT
Bernier, Pierre	3/7		2/3			
Blondeau, Marc*	3/3	1/1	2/2	1/1	2/2	2/2
Chagnon, Sylvie	6/7	1/2				
Cleman, Nancy	7/7	2/2	3/3			
Delorme, Hugo	5/7			2/3		2/3
Derome, Annie	6/7				4/5	3/3
Gosselin, Éric	6/7	2/2		3/3	5/5	
Laramée, Danielle	6/7		3/3			
Laurin, Jean	6/7			2/3	5/5	
Ohayon, Michel	5/7			3/3		
Poissant, Louise	5/7					3/3
Potvin, Nicolas**	3/3		1/1	1/1	1/1	
Desrochers, Marie-Josée***	1/1			1/1	2/2	

\* Départ à la retraite de Marc Blondeau le 13 décembre 2018.

\*\* Intérim à la présidence-direction générale par Nicolas Potvin du 13 décembre 2018 au 5 mai 2019.

\*\*\* Nomination de Marie-Josée Desrochers à la présidence-direction générale le 6 mai 2019.

# Direction de la Place des Arts



DE GAUCHE À DROITE : **ESTHER CARRIER**, DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA BILLETTERIE, **CARLE POMERLEAU**, DIRECTEUR PAR INTÉRIM DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ (DEPUIS LE 19 NOVEMBRE 2018), **CHANTAL AUGER**, DIRECTRICE PAR INTÉRIM DES RESSOURCES HUMAINES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (DEPUIS LE 19 NOVEMBRE 2018), **CLOTHILDE CARDINAL**, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION, **MARIE-JOSÉE DESROCHERS**, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE (DEPUIS LE 6 MAI 2019), **NICOLAS POTVIN**, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM (DU 13 DÉCEMBRE 2018 AU 6 MAI 2019), **SECRETÉNAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES**, **JOANNE LAMOUREUX**, DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING, **STEVE BEAUSÉJOUR**, DIRECTEUR DES IMMEUBLES ET DE LA SÉCURITÉ. PHOTO : © CAROLINE BERGERON.

## Comité de direction

Le comité de direction est constitué de la présidente-directrice générale et de l'ensemble des directeurs de la Société. Il s'est réuni à quarante (40) reprises au cours de l'année. Il examine les divers dossiers opérationnels et les nouvelles initiatives d'affaires et est un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet de faire un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel de la direction, des relations avec les compagnies résidentes et des divers partenaires d'affaires, les projets et la programmation, la planification de travaux à venir et en cours, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles, des activités et des priorités des divers services. Le plan stratégique 2018-2022 de la Société, les procédures de sécurité, l'arrimage culture-éducation, la politique culturelle du gouvernement du Québec et son plan d'action, la réflexion et l'automatisation des stationnements, la politique linguistique, le programme Art Adapté, l'installation d'écrans dans les salles et foyers, les développements du système de billetterie, l'élaboration des activités Hors les Murs sur l'Esplanade, le changement des uniformes des employés de l'accueil et des bars, le projet de réflexion de l'Esplanade et celui de transformation du MAC, la révision du contrat de location de salles et l'élaboration d'un guide d'utilisation, la mutualisation des données, la gestion budgétaire, la politique de dotation, les changements d'usage du complexe et le redéploiement du corridor métro ont notamment été traités lors des rencontres du comité de direction.

Les membres ont en outre participé à une session de planification les 28 et 29 août 2019 afin d'élaborer le plan d'action annuel de la direction pour l'exercice 2019-2020.

## Suivi des exigences législatives et gouvernementales

### Emploi et qualité de la langue française

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française lors de sa réunion du 17 septembre 2018, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française. Elle n'a pas été révisée depuis. Cette politique, qui vise une organisation de plus de 50 employés, a par la suite été diffusée sur le site intranet de la Société de même qu'auprès de ses partenaires. Un comité de la politique linguistique a été constitué lequel comprend quatre membres soit la directrice des Communications et du Marketing, qui en est la mandataire, le secrétaire général et directeur des Affaires corporatives, le directeur des Finances et de l'Administration et la directrice des Services à la clientèle et de la Billetterie. Ce comité s'est rencontré à deux reprises au cours de l'exercice. Le 11 juin 2019, la Société s'est vue attribuer lors du Gala des Mérites du français, un des Mérites du français au travail, dans le commerce et dans les technologies de l'information à titre d'Organisme de l'Administration. Dans le cadre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la direction des Communications et du Marketing a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumises par les unités administratives de la Place des Arts et a veillé à sa mise en œuvre. Dans le cadre de sa programmation, la Société continue à mettre de l'avant une stratégie visant à promouvoir la chanson française.

### Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et les règlements y afférents. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un répertoire de classification des documents électroniques a été mis en place et un système de gestion intégré des documents (GID) est en préparation. La Société a complété le traitement de photographies à l'aide d'un logiciel de conservation et de classification de ses archives photographiques en format numérique et de contenus vidéos acquis au cours de l'année précédente.

Cette année, la Société a traité deux demandes d'accès à l'information. Ces demandes ont porté sur un contrat de services et des documents ayant trait à un sinistre. Dans le cadre de la dernière demande, la Société a partiellement donné accès aux documents et invoqué les articles 9 (2), 21, 22, 31, 32, 37 (1) et 37 (2) de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* à cet effet.

Nombre total de demandes reçues				2
<b>Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais</b>				
DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
0 à 20 jours				
21 à 30 jours		1		
31 jours et plus (le cas échéant)		1		
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>		
<b>Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue</b>				
DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	1			
Partiellement acceptée	1			Articles 9 (2), 21, 22, 31, 32, 37 (1) et 37 (2) de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
Refusée (entièrement)				
Autres				
<b>Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable</b>				<b>0</b>
<b>Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information</b>				<b>0</b>

### Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Une divulgation a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019. Celle-ci est anonyme et appert ne pas émaner d'un employé de la Société. Les motifs allégués visent une contravention à une loi du Québec et un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie. Cette divulgation, compte tenu qu'elle ne semblait pas provenir d'un employé a donc été transmise par le responsable du suivi des divulgations au Protecteur du citoyen pour traitement. La Société n'a pas depuis eu de suivi du Protecteur du Citoyen sur cette divulgation.

### Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants est joint en annexe au présent rapport.

### Bonis au rendement

Le Secrétariat du Conseil du trésor a rendu une décision le 24 janvier 2017 (CT 217234) confirmant l'abolition des régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société. Les conditions de travail du personnel d'encadrement ont été modifiées en conséquence par le conseil d'administration de la Société le 19 juin 2017 et ne permettent plus le versement de boni au rendement.

La Société n'a versé aucun boni au cours de l'exercice.

### Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur. La rémunération de la présidente-directrice générale est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. La Société n'a attribué aucune prime à la signature ou indemnité de départ au cours de l'exercice.

### Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2018-2019

Présidente-directrice générale – Marie-Josée Desrochers	62 419 \$ *
Directrice de la programmation – Clothilde Cardinal	155 042 \$
Secrétaire général et directeur des affaires corporatives – Nicolas Potvin	147 370 \$
Directrice des services à la clientèle et de la billetterie – Esther Carrier	132 533 \$
Directeur de la gestion des immeubles et de la sécurité – Steve Beauséjour	130 495 \$

\* Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée présidente-directrice générale le 6 mai 2019. La rémunération vise la période du 6 mai au 31 août 2019.

### Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts souscrivent à l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection choisie et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

### Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de l'exercice financier, aux travaux suivants :

- maintien d'un registre de ses tarifs ;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés ;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

### Financement des services publics – Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	IPC	5 055 459	14 669 970	34 %	33 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	IPC	2 595 489	3 014 777	86 %	80 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	REFIXATION	3 538 050	5 868 484	60 %	58 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	1 584 950	2 355 437	67 %	72 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	4 366 131	7 551 869	58 %	56 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2018	REFIXATION	1 029 471	902 960	114 %	111 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
<b>TOTAL</b>				<b>18 169 550</b>	<b>34 363 497</b>	<b>53 %</b>	<b>50 %</b>	
<b>Revenus provenant d'une autre source que la tarification</b>								
Subventions*				18 766 709				
Programme de production et de diffusion				691 310				
Programmes d'accessibilité aux arts et d'opportunités de production				198 609				
Services aux producteurs				2 356 974				
Revenus financiers				452 363				
Autres revenus (Ristournes de taxes, gain sur disposition d'actifs, etc.)				1 716 412				
<b>Coûts non liés à la prestation des services</b>								
Programme de production et de diffusion					1 885 394			
Programme d'accessibilité aux arts					1 400 363			
Coûts récupérés					1 229 980			
Amortissement et dette reliés au Musée					1 649 898			
Autres charges (Contribution à la Fondation de la Place des Arts, perte à la radiation d'immobilisations corporelles.)					522 269			
<b>TOTAL DES REVENUS ET CHARGES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ</b>				<b>42 351 927</b>	<b>41 051 401</b>			

\* Cet élément fait l'objet d'une réserve dans le rapport de l'auditeur indépendant joint aux états financiers.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici la liste des contrats de services dont le montant est de 25 000 \$ et plus et la répartition de l'effectif pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019.

### Renseignements relatifs aux contrats de services

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	1	28 790 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	4	725 452 \$
<b>TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES</b>	<b>5</b>	<b>754 242 \$</b>

### Gestion et contrôle des effectifs

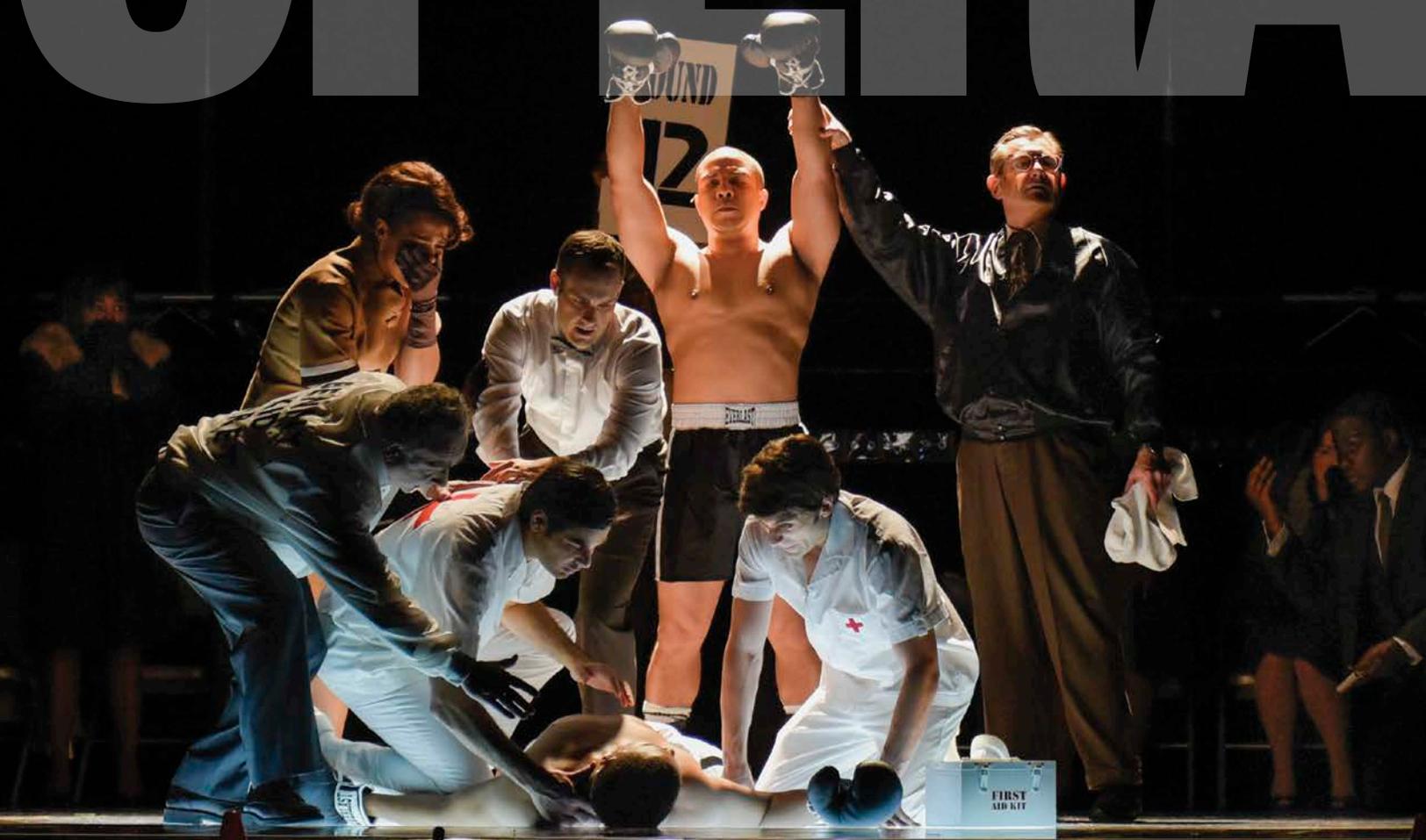
CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES*	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Personnel d'encadrement	13 857		13 857	7
Personnel professionnel	31 405		31 405	18
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	224 092	4 102	228 194	242
Agents de la paix	41 984	3 860	45 844	29
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
<b>TOTAL</b>	<b>311 338</b>	<b>7 962</b>	<b>319 300</b>	<b>296</b>

\* La Société de la Place des Arts de Montréal termine son exercice financier en 2018-2019 avec un total de 319 300 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, la Société a compilé 311 771 heures rémunérées. Elle a donc respecté sa cible qui avait été établie à 311 771.

# OPERA

L'Opéra de Montréal a présenté *Champion* en première canadienne, une œuvre d'une grande originalité créée par une figure de proue du renouveau du jazz acoustique dans les années 1980, le virtuose de la trompette Terence Blanchard.

PHOTO: © YVES RENAUD



# Information financière

## Résultats financiers

**Pour l'exercice financier clos le 31 août 2019, la Société a enregistré un excédent de 1 300 526 \$, comparativement à un excédent réalisé durant l'exercice précédent de 1 153 209 \$ et un excédent budgété de 2 446 973 \$. N'eût été de l'obligation pour la Société de comptabiliser les revenus de subvention du gouvernement conformément à la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre s-37.01)*, la Société présenterait un excédent de 106 188 \$.**

### Revenus

Les revenus autonomes de la Société ont augmenté de 7,7 % par rapport à 2018 et de 10,6 % par rapport au budget. Cette hausse est reliée à la croissance de nos représentations qui sont au nombre de 1 119, une hausse de 127 représentations par rapport à l'exercice précédent dont 46 tenus dans nos 3 grandes salles. La ventilation des différents revenus autonomes est fournie ci-dessous.

Les revenus de location de base et variable de nos salles sont en hausse de 13,4 % par rapport à 2018 et de 7,0 % par rapport au budget.

Les services auxiliaires ont augmenté de 7,0 % par rapport à 2018 et de 7,9 % par rapport au budget.

Les revenus de billetterie sont en hausse de 4,5 % par rapport à 2018 et à notre budget grâce à la performance des spectacles produits ou coproduits par la Place des Arts et à la hausse des spectacles.

Les revenus de location commerciale sont demeurés stables par rapport à 2018 mais ont connu une hausse de 4,2 % par rapport au budget en raison du paiement de loyers additionnels liés au chiffre d'affaires de nos partenaires.

Les services aux producteurs ne sont budgétés qu'en partie en début d'année étant donné que ce sont des postes de récupération de coûts pour des services demandés par ces derniers. Ils ont été supérieurs de 7,5 % par rapport à 2018 et de 42,5 % par rapport au budget et sont aussi tributaires de la hausse des activités et spectacles.

Les autres revenus, après exclusion du gain sur disposition d'actifs immobilisés de 430 000 \$ et de la récupération de mauvaises créances en 2018 de 260 000 \$, sont en hausse de 6,1 % par rapport à 2018 et de 3,2 % par rapport au budget.

Les revenus totaux de 42 351 927 \$\* incluent un montant de 25 670 918 \$ représentant les revenus de la subvention de fonctionnement et les revenus autonomes. La subvention de fonctionnement s'élève à 2 085 700 \$ et représente donc 8,12 % de ce montant, comparativement à 9,25 % en 2018. En contrepartie, les revenus autonomes représentent ainsi 91,88 % de ce montant (2018 : 90,75 %). La subvention du gouvernement pour les immobilisations s'élève à 15 337 051 \$\*, en hausse de 5,5 % alors que la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre du réaménagement de l'Esplanade, de la rénovation des toitures de Wilfrid-Pelletier et de l'Édifice des Théâtres. La subvention de fonctionnement et celle pour les immobilisations totalisent par conséquent 17 422 751 \$\*, alors que les virements des subventions s'élèvent à 1 343 958 \$\*, totalisant l'ensemble des revenus de subventions de 18 766 709 \$\*.

### Charges

Dans l'ensemble, les charges de la Société, après exclusion de la contribution de la Société de la Place des Arts à la Fondation au montant de 500 000 \$, ont augmenté de 5,5 % par rapport à 2018 et 4,8 % par rapport au budget. Ceci s'explique en grande partie par la hausse des services professionnels engagés à la suite de la subvention de 250 000 \$ reçue pour le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ). Par ailleurs, dans un contexte où la Société a présenté plus de spectacles que son budget le prévoyait, plusieurs coûts reliés à la tenue d'activités sont en hausse. La ventilation des différentes charges est fournie ci-dessous.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 5,7 % par rapport à 2018 et de 7,0 % par rapport au budget. Les coûts d'exploitation des spectacles ont augmenté de 13,0 % par rapport à 2018 et 16,6 % par rapport au budget, notamment pour la location de la Maison symphonique, pour l'utilisation de notre logiciel de billetterie ainsi que pour les frais de cartes de crédit. Ces deux charges sont étroitement corrélées au nombre d'activités et de spectacles qui est aussi à la hausse.

La charge d'entretien et réparations des immeubles est en hausse de 2,0 % par rapport à 2018 et par rapport au budget, en raison d'une augmentation des dépenses non-capitalisables.

Les coûts d'énergie ont connu une baisse de 2,4 % par rapport à 2018 mais une hausse de 2,8 % par rapport au budget en raison de conditions climatiques rigoureuses au cours de l'hiver. Cependant, des mesures d'efficacité énergétique ont permis de limiter cette hausse, ce qui explique la baisse par rapport à 2018.

La charge des achats, entretien et réparation d'équipements a connu une hausse de 17,4 % par rapport à 2018 et de 3,0 % par rapport au budget due à un entretien préventif et correctif accru des systèmes électromécaniques afin de respecter la réglementation en vigueur.

Les charges des services professionnels sont en hausse de 36,4 % par rapport à 2018. À la suite de l'obtention de la subvention additionnelle de 250 000 \$ reçue pour le PCNQ, des frais de captation du spectacle *Dance Mè* ont été engagés.

Les charges des communications sont en baisse de 5,8 % par rapport à 2018, année de l'évènement extraordinaire du Printemps Nordique.

Au 31 août 2019, l'excédent cumulé de la Société est de 11 782 543 \$ alors qu'il était de 10 482 017 \$ à la fin de l'exercice précédent, soit en hausse de 12,4 %.

### Service de la dette

La dette à long terme de la Société au 31 août 2019 s'élève à 101 118 002 \$ comparativement à 90 124 321 \$ à la fin de l'exercice précédent, une hausse de 10 993 681 \$, soit 12,2 %.

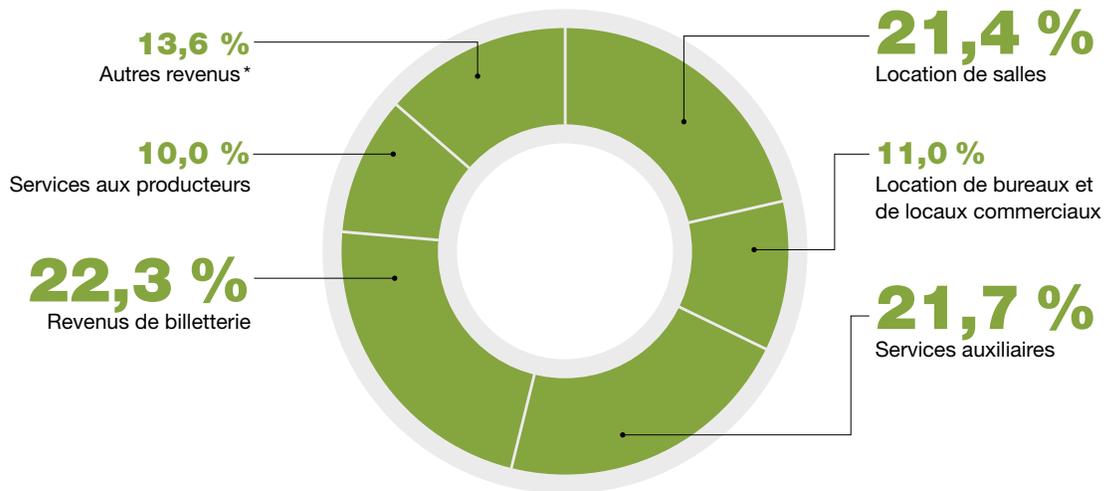
Cette dette à long terme est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Elles sont comptabilisées durant l'année où elles ont été votées.

### Maintien de l'actif

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les immeubles en bon état de fonctionner et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du présent exercice financier, les investissements en immobilisations totalisent 15 082 827 \$, une diminution de 8,9 % par rapport à l'année précédente (16 557 155 \$).

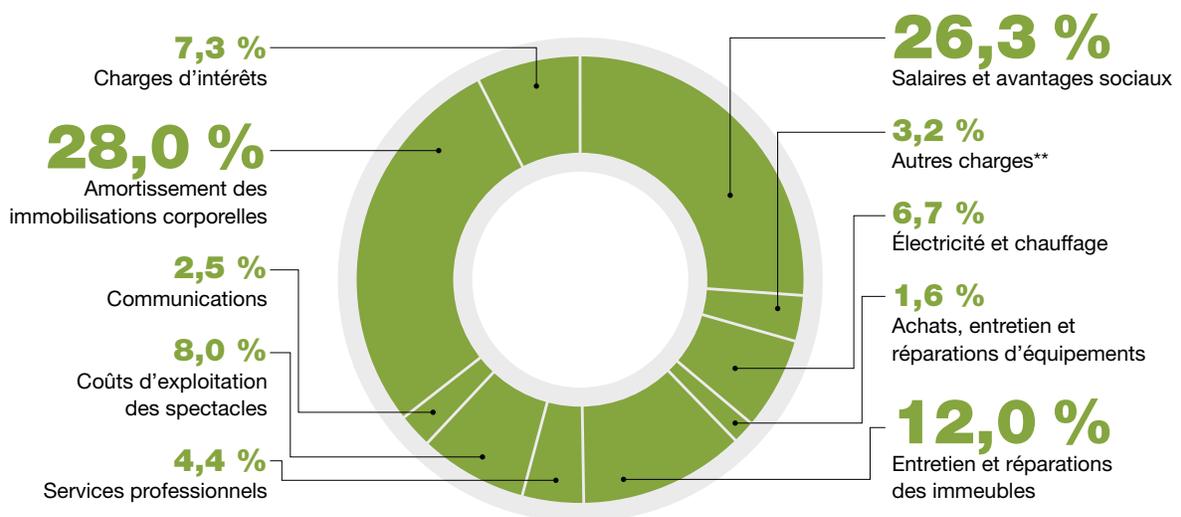
\* Ces éléments font l'objet d'une réserve dans le rapport de l'auditeur indépendant joint aux états financiers.

### Répartition des revenus autonomes



\* Ristourne de taxes, vente d'énergie, commandites et publicité, revenus financiers, gain sur disposition d'actifs destinés à la vente et revenus divers.

### Répartition des charges



\*\* Contribution à la Fondation de la Place des Arts, administration générale, assurances, taxes, perte à la radiation d'immobilisations corporelles et autres charges.

# Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et des finances dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et des finances pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



**MARIE-JOSÉE DESROCHERS**  
Présidente-directrice générale



**BENOIT BOUCHER**  
Directeur, Finances et administration

Montréal, le 9 décembre 2019

# Rapport de l'auditeur indépendant



À l'Assemblée nationale

## Rapport sur l'audit des états financiers

### Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2019, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

La Société n'a pas comptabilisé aux 31 août 2019 et 2018, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En dollars	
	2019	2018
<b>État de la situation financière</b>		
Subventions à recevoir	<b>120 617 511</b>	117 670 997
Subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>123 280 746</b>	119 139 894
<b>Dette nette</b>	<b>2 663 235</b>	1 468 897
<b>Excédent cumulé</b>	<b>(2 663 235)</b>	(1 468 897)
<b>État des résultats et de l'excédent cumulé</b>		
Subventions	<b>(12 095 456)</b>	(11 459 570)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>10 901 118</b>	10 607 693
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>(1 194 338)</b>	(851 877)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 août 2019 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

### Commentaire du Vérificateur général

La *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01) me permet de faire tout commentaire que je juge approprié dans mon rapport sur l'audit des états financiers de la Société. C'est dans ce contexte que j'ai décidé de formuler le commentaire suivant.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a contribué financièrement aux activités de la Fondation de la Place des arts (la Fondation), un organisme de bienfaisance constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38), pour un montant de 500 000 \$ selon les modalités et les conditions stipulées par une entente de contribution signée par la Société et la Fondation. Cette somme a été comptabilisée à titre de contribution à la Fondation à l'état des résultats et de l'excédent cumulé de la Société, ce qui a entraîné, au 31 août 2019, une diminution de l'excédent. Ce dernier aurait été conservé par la Société, à moins que le gouvernement n'en décide autrement. Ainsi, des fonds publics sont transférés à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement du Québec, ce qui a pour effet d'augmenter le déficit cumulé de celui-ci.

Compte tenu que la Fondation a pour mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation d'activités qui s'inscrivent dans la réalisation de sa mission, je suis préoccupée par cette pratique de la Société qui consiste à contribuer substantiellement aux activités de la Fondation à même les fonds publics et par conséquent, à contourner ce que le gouvernement aurait pu décider si la Société avait conservé ce montant, le cas échéant.

La vérificatrice générale du Québec,



**GUYLAINE LECLERC**, FCPA AUDITRICE, FCA

Montréal, le 9 décembre 2019

# État des résultats et de l'excédent cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
<b>REVENUS</b>			
Subventions (note 3)	19 259 112 \$	17 422 751 \$	17 039 740 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	548 158	1 343 958	648 158
Location de salles	4 726 195	5 055 459	4 458 902
Services auxiliaires	4 746 740	5 123 000	4 789 533
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 490 328	2 595 489	2 571 391
Revenus de billetterie	5 029 112	5 256 050	5 027 475
Services aux producteurs	1 654 500	2 356 974	2 193 132
Autres revenus (note 4)	2 683 692	3 198 246	2 868 250
	<b>41 137 837</b>	<b>42 351 927</b>	39 596 581
<b>CHARGES</b>			
Salaires et avantages sociaux	10 106 517	10 810 746	10 226 558
Entretien et réparations des immeubles	4 803 000	4 905 961	4 808 828
Électricité et chauffage	2 662 000	2 737 219	2 804 557
Achats, entretien et réparations d'équipements	657 157	676 665	576 139
Services professionnels	1 002 409	1 810 037	1 327 154
Communications	898 788	1 016 014	1 078 211
Coûts d'exploitation des spectacles	2 803 257	3 269 456	2 894 107
Administration générale	218 446	200 709	263 018
Assurances et taxes	271 000	283 987	258 258
Charges d'intérêts	3 003 610	2 995 512	2 654 467
Amortissement des immobilisations corporelles	11 811 110	11 500 358	11 199 164
Contribution à la Fondation de la Place des Arts	-	500 000	-
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	-	22 269	-
Autres charges	453 570	322 468	352 911
	<b>38 690 864</b>	<b>41 051 401</b>	38 443 372
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 446 973</b>	<b>1 300 526</b>	1 153 209
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>10 482 017</b>	<b>10 482 017</b>	9 328 808
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>12 928 990 \$</b>	<b>11 782 543 \$</b>	10 482 017 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État de la situation financière

AU 31 AOÛT 2019

	2019	2018
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	<b>17 276 957 \$</b>	13 533 838 \$
Créances (note 5)	<b>1 455 933</b>	1 333 428
Subventions à recevoir	<b>282 288</b>	215 614
Stocks destinés à la revente	<b>70 443</b>	51 970
Actifs destinés à la vente	<b>–</b>	70 050
	<b>19 085 621</b>	15 204 900
<b>PASSIFS</b>		
Dépôts - Locations et ventes de billets (note 6)	<b>10 660 848</b>	7 874 206
Charges à payer et frais courus (note 7)	<b>8 216 944</b>	5 997 534
Intérêts courus à payer	<b>908 030</b>	676 567
Emprunts (note 8)	<b>16 881 840</b>	26 269 474
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	<b>18 290 959</b>	19 009 917
Dette à long terme (note 10)	<b>101 118 002</b>	90 124 321
	<b>156 076 623</b>	149 952 019
	<b>(136 991 002)</b>	(134 747 119)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	<b>148 594 070</b>	145 033 870
Charges payées d'avance	<b>143 506</b>	146 060
Coûts reportés des productions	<b>35 969</b>	49 206
	<b>148 773 545</b>	145 229 136
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b>	<b>11 782 543 \$</b>	10 482 017 \$

**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES** (note 13)

**DROITS CONTRACTUELS** (note 14)

**ÉVENTUALITÉS** (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



**JEAN LAURIN**  
Président du conseil d'administration



**DANIELLE LARAMÉE**  
Présidente du comité de vérification et des finances

# État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 446 973 \$</b>	<b>1 300 526 \$</b>	1 153 209 \$
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		<b>(15 082 827)</b>	(16 557 155)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>11 811 110</b>	<b>11 500 358</b>	11 199 164
Sortie d'immobilisations corporelles		<b>22 269</b>	70 050
	<b>11 811 110</b>	<b>(3 560 200)</b>	(5 287 941)
Acquisition des charges payées d'avance		<b>(1 009 450)</b>	(745 841)
Utilisation des charges payées d'avance		<b>1 012 004</b>	778 553
Acquisition des coûts reportés des productions		<b>(614 313)</b>	(1 405 185)
Utilisation des coûts reportés des productions		<b>627 550</b>	1 412 345
		<b>15 791</b>	39 872
<b>(Augmentation) Diminution de la dette nette</b>	<b>14 258 083</b>	<b>(2 243 883)</b>	(4 094 860)
<b>Dette nette au début de l'exercice</b>	<b>(134 747 119)</b>	<b>(134 747 119)</b>	(130 652 259)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(120 489 036) \$</b>	<b>(136 991 002) \$</b>	(134 747 119) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

	2019	2018
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent de l'exercice	<b>1 300 526 \$</b>	1 153 209 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Ajustement relatif au remboursement de la dette	<b>(12 702 850)</b>	(12 240 462)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>11 500 358</b>	11 199 164
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>(1 343 958)</b>	(648 158)
Ajustement pour l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	<b>113 431</b>	95 277
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	<b>22 269</b>	-
	<b>(1 110 224)</b>	(440 970)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	<b>(122 505)</b>	(20 943)
Subventions à recevoir	<b>(66 674)</b>	207 091
Stocks destinés à la revente	<b>(18 473)</b>	(1 855)
Actifs destinés à la vente	<b>70 050</b>	-
Dépôts - Locations et ventes de billets	<b>2 786 642</b>	(120 984)
Charges à payer et frais courus	<b>1 438 747</b>	(428 044)
Intérêts courus à payer	<b>231 463</b>	254 855
Subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>625 000</b>	885 800
Charges payées d'avance	<b>2 554</b>	32 712
Coûts reportés des productions	<b>13 237</b>	7 160
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>3 849 817</b>	374 822
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(14 302 164)</b>	(19 340 829)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme	<b>23 583 100</b>	33 449 500
Variation nette des emprunts	<b>(9 387 634)</b>	(14 710 080)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>14 195 466</b>	18 739 420
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie</b>	<b>3 743 119</b>	(226 587)
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>13 533 838</b>	13 760 425
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>17 276 957 \$</b>	13 533 838 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	<b>499 978 \$</b>	598 130 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	<b>452 363 \$</b>	321 285 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2019

## 01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5<sup>e</sup> supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle et qui favorisent entre autres la sensibilisation des publics aux arts de la scène, le développement de nouveaux publics, l'éducation et l'accessibilité aux arts de la scène.

S'appuyant sur les dispositions habilitantes de sa loi constitutive, la Société a conclu au cours du présent exercice financier une entente de contribution en vertu de laquelle elle a versé une somme de 500 000 \$ à la Fondation. Par le biais de cette entente, la Société dote la Fondation de moyens financiers supplémentaires en vue de soutenir la réalisation de ses objets et par le fait même la mission de la Société. Par cette contribution, la Fondation va accroître son appui à la Société, laquelle pourra notamment développer ses programmes et offrir des activités gratuites ou à prix modique dans ses espaces publics et ses salles, assurant ainsi à la population une plus grande accessibilité aux arts de la scène. Cette somme a été comptabilisée à titre de contribution à la Fondation à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, a contribué à l'avancement des activités éducatives de la Société.

Puisque la Fondation n'est pas contrôlée par la Société, les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

Au 31 août 2019, l'actif net de la Fondation totalise 3 818 523 \$ (2018 : 2 872 818 \$).

## 02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

### État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises ont un impact négligeable à la fin de l'exercice.

### Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les ventes de billets perçues d'avance, les créditeurs et frais courus, les salaires et avantages sociaux à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

## 02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Revenus

#### Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

#### Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

### ACTIFS FINANCIERS

#### Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

#### Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

### PASSIFS

#### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de la Société sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 25 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours de laquelle elles sont acquises.

### OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

**03 SUBVENTIONS**

	2019	2018
Subvention du ministère de la Culture et des Communications		
- Fonctionnement	<b>2 085 700 \$</b>	2 085 700 \$
- Immobilisations	<b>15 337 051</b>	14 536 870
Autres subventions		
- Ville de Montréal	-	147 249
- Fonds nordique (Nordic Culture Point, Nordisk Kulture Fond et Danish Arts Foundation)	-	269 921
	<b>17 422 751 \$</b>	17 039 740 \$

**04 AUTRES REVENUS**

	2019	2018
Ristourne de taxes	<b>960 366 \$</b>	905 878 \$
Vente d'énergie	<b>617 926</b>	621 681
Commandites et publicité	<b>411 545</b>	351 183
Revenus financiers	<b>452 363</b>	321 285
Gain sur disposition d'actifs destinés à la vente	<b>429 950</b>	-
Récupération - mauvaises créances	-	260 150
Revenus divers	<b>326 096</b>	408 073
	<b>3 198 246 \$</b>	2 868 250 \$

**05 CRÉANCES**

	2019	2018
Débiteurs	<b>1 455 933 \$</b>	1 084 106 \$
Taxes à la consommation à recevoir	-	249 322
	<b>1 455 933 \$</b>	1 333 428 \$

**06 DÉPÔTS - LOCATIONS ET VENTES DE BILLETS**

	2019	2018
Ventes de billets perçues d'avance	<b>8 149 661 \$</b>	5 767 011 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	<b>2 092 427</b>	1 852 722
Dépôts de location et autres	<b>418 760</b>	254 473
	<b>10 660 848 \$</b>	7 874 206 \$

**07 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS**

	2019	2018
Créditeurs et frais courus	<b>7 132 147 \$</b>	5 006 291 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	<b>810 760</b>	744 705
Charges sociales à payer	<b>268 009</b>	246 538
Taxes à la consommation à payer	<b>6 028</b>	-
	<b>8 216 944 \$</b>	5 997 534 \$

## 08 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 20 mars 2019 (2018 : 21 mars 2018), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2019 (2018 : mars 2019), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 50 287 703 \$ (2018 : 77 827 676 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé aux 31 août 2019 et 2018.

Au 31 août 2019, la Société a des emprunts à court terme de 16 881 840 \$ (2018 : 26 269 474 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux de 1,95 % (2018 : 1,89 %), renouvelable mensuellement, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, la ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

## 09 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	<b>19 009 917 \$</b>	18 772 275 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	<b>625 000</b>	885 800
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>(1 343 958)</b>	(648 158)
Solde à la fin de l'exercice	<b>18 290 959 \$</b>	19 009 917 \$

## 10 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2019	2018
2,31 % remboursable par versements annuels en capital de 1 575 691 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2029	<b>15 679 700 \$</b>	– \$
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2028	<b>12 712 540</b>	13 980 000
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 787 962 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2028	<b>7 043 053</b>	–
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2028	<b>12 038 140</b>	13 369 500
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2027	<b>4 881 371</b>	5 488 039
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2026	<b>21 443 483</b>	24 490 246
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2025	<b>5 904 358</b>	6 883 708
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	<b>4 894 804</b>	5 869 683
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	<b>6 438 656</b>	7 721 409
2,69 % remboursable par versements annuels en capital de 15 065 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2023	<b>59 971</b>	–
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	<b>8 480 907</b>	9 126 997
4,27 % remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2015 et dont le solde est refinancé à un taux de 1,58 % remboursable par versements annuels en capital de 172 223 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2020	<b>343 897</b>	515 442
4,94 % remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	<b>357 634</b>	715 269
3,71 % remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	<b>839 488</b>	1 678 207
2,70 % remboursable par versements annuels en capital de 286 056 \$ échu au cours de l'exercice	–	285 821
	<b>101 118 002 \$</b>	90 124 321 \$

## 10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2020	13 992 485 \$
2021	12 789 987
2022	12 617 764
2023	18 509 003
2024	11 948 117
2025 et les suivants	31 802 436
	<b>101 659 792 \$</b>

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 12 702 850 \$ (2018 : 12 240 462 \$) ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

## 11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSSES	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSSES	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	2019 TOTAL	2018 TOTAL
<b>Coût des immobilisations</b>										
Solde d'ouverture	7 722 948 \$	143 163 869 \$	172 599 346 \$	9 307 966 \$	524 590 \$	1 056 337 \$	998 158 \$	3 544 327 \$	338 917 541 \$	328 793 671 \$
Acquisitions	–	5 159 791	7 944 308	983 482	10 621	331 638	463 552	189 435	15 082 827	16 557 155
Radiations	–	(3 195 618)	(168 688)	(463 253)	(26 176)	(142 330)	(41 677)	(25 902)	(4 063 644)	(6 306 213)
Reclassement en actifs destinés à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(127 072)
<b>Solde de clôture</b>	<b>7 722 948</b>	<b>145 128 042</b>	<b>180 374 966</b>	<b>9 828 195</b>	<b>509 035</b>	<b>1 245 645</b>	<b>1 420 033</b>	<b>3 707 860</b>	<b>349 936 724</b>	<b>338 917 541</b>
<b>Amortissement cumulé</b>										
Solde d'ouverture	–	73 558 272	114 451 259	2 651 950	231 273	792 175	530 903	1 667 839	193 883 671	189 047 742
Amortissement de l'exercice	–	2 552 506	7 646 492	570 206	40 559	67 765	175 538	447 292	11 500 358	11 199 164
Incidences des radiations	–	(3 195 618)	(146 419)	(463 253)	(26 176)	(142 330)	(41 677)	(25 902)	(4 041 375)	(6 306 213)
Reclassement en actifs destinés à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(57 022)
<b>Solde de clôture</b>	<b>–</b>	<b>72 915 160</b>	<b>121 951 332</b>	<b>2 758 903</b>	<b>245 656</b>	<b>717 610</b>	<b>664 764</b>	<b>2 089 229</b>	<b>201 342 654</b>	<b>193 883 671</b>
<b>Valeur comptable nette - 2019</b>	<b>7 722 948 \$</b>	<b>72 212 882 \$</b>	<b>58 423 634 \$</b>	<b>7 069 292 \$</b>	<b>263 379 \$</b>	<b>528 035 \$</b>	<b>755 269 \$</b>	<b>1 618 631 \$</b>	<b>148 594 070 \$</b>	
<b>Valeur comptable nette - 2018</b>	<b>7 722 948 \$</b>	<b>69 605 597 \$</b>	<b>58 148 087 \$</b>	<b>6 656 016 \$</b>	<b>293 317 \$</b>	<b>264 162 \$</b>	<b>467 255 \$</b>	<b>1 876 488 \$</b>	<b>145 033 870 \$</b>	

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 3 089 604 \$ (2018 : 2 308 941 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais cours. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 14 237 368 \$ (2018 : 20 220 660 \$), constituées de 6 530 355 \$ (2018 : 13 017 981 \$) en bâtisses, 7 370 661 \$ (2018 : 5 315 895 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 0 \$ (2018 : 1 627 780 \$) en équipement et accessoires de scène, 180 733 \$ (2018 : 38 144 \$) en autres équipements, 0 \$ (2018 : 181 816 \$) en matériel informatique, ainsi que 155 619 \$ (2018 : 39 044 \$) en logiciels informatiques.

## 12 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (2,97 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 649 984 \$ (2018 : 675 649 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevé à 17 436 \$ au cours de l'exercice (2018 : 19 248 \$).

## 13 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2021 pour des biens et services pour un montant total de 85 230 \$ (2018 : 161 721 \$).

Les versements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2020	60 348 \$
2021	24 882
	<b>85 230 \$</b>

## 14 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2034 pour des services à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service sans échéance avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Celle-ci a généré des revenus de 1 020 361 \$ (2018 : 992 570 \$) au cours de l'exercice. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2020 et 2021 incluent respectivement un montant de 1 039 748 \$ et 706 335 \$.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2020	2 843 765 \$
2021	2 071 065
2022	1 339 836
2023	1 328 267
2024	1 296 707
2025 et les suivants	5 490 813
	<b>14 370 453 \$</b>

Au 31 août 2018, les droits minimums exigibles de la Société totalisaient 15 692 362 \$.

## 15 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des débiteurs et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associées aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août 2019 est la suivante :

	2019	2018
Trésorerie	17 276 957 \$	13 533 838 \$
Débiteurs	1 455 933	1 084 106
Subventions à recevoir	282 288	215 614
	<b>19 015 178 \$</b>	<b>14 833 558 \$</b>

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Aux 31 août 2019 et 2018, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque la direction évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la direction croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ses débiteurs est minime. La Société établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques de ses clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et un montant de 111 926 \$ (2018: 457 293 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts. Au 31 août 2019, une provision de 52 933 \$ (2018: 55 664 \$) pour mauvaises créances a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit. La réception de ces sommes se fait tout au long de l'exercice financier de la Société.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

## 15 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 août 2019. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

#### Au 31 août 2019

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	8 149 661 \$	– \$	– \$	8 149 661 \$
Créditeurs et frais courus	7 132 147	–	–	7 132 147 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	810 760	–	–	810 760 \$
Intérêts courus à payer	908 030	–	–	908 030 \$
Emprunts	16 881 840	–	–	16 881 840 \$
Dette à long terme	16 460 586	62 467 243	33 745 457	112 673 286 \$
	<b>50 343 024 \$</b>	<b>62 467 243 \$</b>	<b>33 745 457 \$</b>	<b>146 555 724 \$</b>

#### Au 31 août 2018

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	5 767 011 \$	– \$	– \$	5 767 011 \$
Créditeurs et frais courus	5 006 291	–	–	5 006 291 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	744 705	–	–	744 705 \$
Intérêts courus à payer	676 567	–	–	676 567 \$
Emprunts	26 269 474	–	–	26 269 474 \$
Dette à long terme	14 057 180	54 529 927	32 248 988	100 836 095 \$
	<b>52 521 228 \$</b>	<b>54 529 927 \$</b>	<b>32 248 988 \$</b>	<b>139 300 143 \$</b>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie. La Société est d'avis que l'effet serait marginal car ses revenus d'intérêts sont minimes.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

## 16 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente directrice-générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

## 17 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

## 18 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

# DANSE

Alors que l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay en était à son trentième été, les Grands Ballets Canadiens de Montréal ont offert avec *Stabat Mater* de Pergolesi leur toute première prestation sur cette scène dans le cadre du Festival de Lanaudière.

PHOTO : © LES GRANDS BALLETS - SASHA ONYSHCHENKO



# Annexes

## Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants

### PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

### CHAPITRE I

#### DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

« **Administrateur** » : désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement ;

« **Code** » : désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal ;

« **Comité d'éthique** » : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* ;

« **Conflit d'intérêts** » : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code ;

« **Conseil** » : désigne le conseil d'administration de la Société ;

« **Dirigeant** » : désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général ;

« **Entreprise** » : signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services ;

« **Information confidentielle** » : signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe ;

« **Loi** » : désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4) ;

« **Personne liée** » : désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption ;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liées ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre ;

« **Premier Dirigeant** » : désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants ;

« **Règlement** » : désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ;

« **Règlement de régie interne** » : désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre ;

« **Secrétaire général** » : désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil ;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** » : désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

## CHAPITRE II

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la *Loi*, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

## CHAPITRE III

### PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la *Loi*, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.
15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

- 19.** Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

- 20.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 21.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 22.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 23.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

## CHAPITRE IV

### DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 24.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 25.** Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

#### SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

- 26.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 27.** La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :
- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude ;
  - suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un ;
  - suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu ; ou
  - suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.
- 28.** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après :
- avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion ;
  - avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée ; ou
  - être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 29.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.
- 30.** Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.
- 31.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 32.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :
- le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
  - le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
  - le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ; et
  - le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier ;
  - à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

**33.** Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.

**34.** Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.

**35.** L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.

**36.** Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.

**37.** L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

### SECTION III – DISPENSES

**38.** Le présent Code ne s'applique pas :

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement ;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition ;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale ;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs ; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

## CHAPITRE V

### APPLICATION DU CODE

**39.** Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

**40.** Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.

**41.** Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.

**42.** Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.

**43.** Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la *Loi* et du Règlement sont respectées.

Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.

**44.** Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.

**45.** Le Comité d'éthique doit :

- a) réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation ;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code ;
- c) assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code ;
- d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique ;
- e) traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code ;
- f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

**46.** Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

**47.** Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la *Loi* ou le tribunal l'exige.

**48.** Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

**49.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'Information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- b) la description de la violation ;
- c) la date ou la période de survenance de la violation ;
- d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

50. Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
51. Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
52. Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
53. Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes :
  - a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
  - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil ;
  - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ;
  - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

## CHAPITRE VI

### PROCESSUS DISCIPLINAIRE

54. S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la *Loi*, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :
  - a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement ;
  - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
55. L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
 

L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
56. Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
57. L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
58. Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

## CHAPITRE VII

### ENTRÉE EN VIGUEUR

59. Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

## ANNEXE 1

### PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») :

1. Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général :
  - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance ;
  - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné ;
  - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier ;
  - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts ;
  - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
2. En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
3. Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
4. Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
5. La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

## ANNEXE 2

### DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

# Suivi des actions / Plan d'action de développement durable

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

### Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

#### Objectif 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

ACTION 1 Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles		
<b>Indicateurs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de diversion des matières résiduelles (MR) par année</li> <li>2. Nombre de formations organisées par année</li> <li>3. Niveau atteint des certifications BOMA BEST et ICI ON RECYCLE!</li> </ol>	<b>Cibles</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 60 % (2017) et atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 70 % (2020)</li> <li>2. Au moins une action formative par année</li> <li>3. Conserver le niveau 2 de l'attestation ICI ON RECYCLE! Atteindre le niveau 3 de la certification BOMA BEST</li> </ol>	<b>Résultats</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivi</li> <li>2. Atteint</li> <li>3. Atteint</li> </ol>
<b>Informations supplémentaires :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dernière estimation du taux de mise en valeur, calculée au courant de l'année 2018 : 54 %. La Société a implanté le compostage en décembre 2018 pour les restaurants de la PDA et poursuivra en 2019-2020 le compostage pour le secteur administratif, les locataires et les résidents. Une amélioration significative de son taux devrait être observée dès la fin 2019. Il est prévu d'instaurer cette démarche pour les différentes salles de spectacle de la Place des Arts.</li> <li>2. Formation éco-gestion des chantiers (Université Laval) offerte à 2 personnes du service des immeubles.</li> <li>3. Toujours en vigueur.</li> </ol> <p>Domaine 1 – Activités courantes de gestion administrative – Résultat recherché 1 – Les actions répondent à la pratique d'une bonne gestion des biens excédentaires et des matières résiduelles toutes catégories.</p>		

ACTION 2 Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transports collectifs et actifs par les employés		
<b>Indicateurs</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'espaces de stationnement à vélos (intérieurs et extérieurs)</li> <li>2. Nombre de clés Bixi laissées à la réception pour les employés</li> <li>3. Valeur (\$) des incitatifs offerts aux employés pour le transport actif et collectif annuellement</li> </ol>	<b>Cibles</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Au moins 80 places de stationnement à vélos</li> <li>2. Avoir en tout temps deux clés Bixi à la réception</li> <li>3. Mettre en place trois mesures incitatives ou de valorisation par année</li> </ol>	<b>Résultats</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atteint</li> <li>2. Atteint</li> <li>3. Atteint</li> </ol>
<b>Informations supplémentaires :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. À ce jour, on compte 56 places extérieures et 44 intérieures sur le site.</li> <li>2. Deux clés BIXI disponibles en tout temps.</li> <li>3. Le programme Opus + Entreprise profite à plus de 10 % des employés de la Société (27 inscriptions à savoir 10 % des employés). Cette année, il y a eu une bonification du rabais pour la carte Opus à l'année (est passé à 15 %). L'ajout d'un point d'eau et d'outils pratiques, pour les réparations mineures, dans le parc-vélos intérieur complète les actions incitatives de l'année.</li> </ol> <p>Domaine 2 – Transport et déplacements des employés – Résultat recherché 3 – L'action favorise l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs des employés.</p>		

ACTION 3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments		
<b>Indicateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par année</li> </ul>	<b>Cible</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction d'au moins 10 % des émissions de GES en 2020 selon le bilan 2015</li> </ul>	<b>Résultat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivi</li> </ul>
<b>Informations supplémentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul 2019 : 3 983 tonnes. Nous accusons un recul par rapport à 2018, mais une stabilité sur la base du bilan 2015. Justification : bris important de la chaudière électrique occasionnant une surutilisation de la chaudière au gaz. Extrêmes de température hivernales ont été observés. Tendances positives : pas d'achat de mazout dans les 4 dernières années.</li> </ul> <p>Domaine 3 – Bâtiments et infrastructures – Résultat recherché 4. Des circonstances imprévues sont venues annuler la réduction réalisée en 2017.</p>		

ACTION 4 Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable		
<b>Indicateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation qui est valorisé</li> </ul>	<b>Cible</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % des travaux doivent valoriser les déchets de construction</li> </ul>	<b>Résultat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivi</li> </ul>
<b>Informations supplémentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de la révision des processus d'approvisionnement en cours : intégration de clauses obligatoires dans les documents d'appels d'offres exigeant une disposition des rebuts de construction respectueuse de l'environnement. Le contrôle du respect de ces obligations est en progression. Des fiches de recyclage provenant des sites de décharge sont envoyées par les constructeurs.</li> </ul> <p>Domaine 3 – Bâtiments et infrastructures – Résultat recherché 5. La Société démontre sa propension à réaliser convenablement des projets de construction et de rénovation de manière écoresponsable.</p>		

<b>ACTION 5 Favoriser l'organisation des événements et des activités de communication de la Société réalisés de façon écoresponsable</b>		
<p><b>Indicateurs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. % d'événements écoresponsables internes organisés par année</li> <li>2. Réduire l'offre de bouteilles d'eau à usage unique</li> <li>3. Réduire la consommation de programmes de spectacle dans les salles</li> <li>4. Nombre d'événements classifiés selon la norme BNQ9700-253 par année</li> <li>5. Approvisionnement écoresponsable</li> </ol>	<p><b>Cibles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 80 % des événements internes réalisés de façon écoresponsable</li> <li>2. Réduire de 10 % l'offre de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements organisés par la PDA</li> <li>3. Production réduite du nombre de programme et promouvoir la réutilisation des programmes de spectacle</li> <li>4. Mettre en place des conditions favorisant la tenue de ce type d'événements (Note 1)</li> <li>5. Changements pour des produits plus écoresponsable pour la vente au public dans nos bars</li> </ol> <p>Note 1 : La Société précise sa cible</p>	<p><b>Résultats</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atteint</li> <li>2. Poursuivi</li> <li>3. Poursuivi</li> <li>4. Poursuivi</li> <li>5. Poursuivi</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 1 019 événements (réunions) sur 1 144 événements internes (86 %), présentent des conditions écoresponsables. La Société a obtenu la certification Scène Écoresponsable OR, du Conseil québécois des événements écoresponsables. Encourager nos clients à utiliser des traiteurs écoresponsables. Transmission de la liste de ces traiteurs aux clients.</li> <li>2. Pour plusieurs événements produits par la Société, l'utilisation de pichets d'eau et de verres réutilisables est en progression. La Société poursuit le remplacement ou l'adaptation des fontaines d'eau pour le remplissage de gourdes réutilisables.</li> <li>3. Pour plusieurs événements produits par la Société, l'utilisation de pichets d'eau et de verres réutilisables continue d'être en progression. Lors de 50 % de leurs réceptions, nos clients demandent l'utilisation de pichets d'eau plutôt que de bouteilles d'eau.</li> <li>4. La Société s'apprête à accueillir en 2020 son premier événement classifié 4 selon la norme.</li> <li>5. Remplacement des verres de plastique conventionnels pour les cocktails par des verres recyclables de code 5. Achat de verres de café et couvercles compostables. Augmentation des achats de produits locaux pour la vente tels que des vins et spiritueux québécois.</li> </ol> <p>Domaine 5 – Communications gouvernementales et organisations d'événements – Résultat recherché 7. La Société vise l'organisation de ses événements internes de manière écoresponsable, de façon à atteindre la cible fixée.</p>		

<b>ACTION 6 Augmenter les acquisitions écoresponsables</b>		
<p><b>Indicateurs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption d'un guide d'approvisionnement</li> <li>2. Nombre de formations offertes</li> <li>3. Nombre de rencontres annuelles sur les approvisionnements responsables</li> </ol>	<p><b>Cibles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption en 2020</li> <li>2. Le responsable des approvisionnements devra suivre au moins une formation par année sur le thème de l'écoresponsabilité</li> <li>3. Deux rencontres internes sur l'approvisionnement responsable par année</li> </ol>	<p><b>Résultats</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivi</li> <li>2. Atteint</li> <li>3. Poursuivi</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La Société révisé actuellement ses processus d'approvisionnement afin d'y incorporer un volet développement durable.</li> <li>2. Au moins une formation liée à l'approvisionnement durable sera suivie annuellement par le responsable des achats.</li> <li>3. La contribution du comité de développement durable sera sollicitée activement afin de participer à la révision des processus d'approvisionnement.</li> </ol> <p>Domaine 6 – Marché publics – Résultat recherché 9. La Société vise l'augmentation de ses acquisitions faites de façon écoresponsable.</p>		

## Objectif 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

<b>ACTION 7 Prendre en compte des principes de développement durable dans le cadre de processus de révision des programmes gouvernementaux</b>		
<p><b>Indicateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de programmes et projets évalués selon les principes de développement durable</li> </ul>	<p><b>Cible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins un projet par année</li> </ul>	<p><b>Résultat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteint</li> </ul>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet de renouvellement du contrat d'impartition de l'opération et de la maintenance des immeubles de la Société a été évalué selon les 16 principes de DD.</li> </ul> <p>Résultat recherché 12 : La Société utilise l'évaluation stratégique fondée sur la prise en compte des principes de développement durable pour bonifier au moins une action ou projet structurant du gouvernement.</p>		

### Objectif 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 8 Offrir et participer à des formations sur les pratiques en matière de développement durable		
<b>Indicateurs</b> 1. Nombre d'employés sensibilisés par année 2. Nombre d'heures de formation données aux employés par année 3. Nombre de réunions du comité d'action en développement durable par année	<b>Cibles</b> 1. 30 % des employés 2. Un minimum d'une activité par année 3. Deux réunions du comité vert par année	<b>Résultats</b> 1. Atteint 2. Atteint 3. Poursuivi
<b>Informations supplémentaires :</b> 1. Treize (13) articles ont parus sur le tabillard électronique de la Société rejoignant la totalité des employés de la Société. 2. Formation : formation <i>Écogestion des chantiers</i> (Université Laval) donnée à 2 personnes du département des immeubles ; formation <i>santé et mieux-être au travail : mieux connaître les normes pour réussir leur mise en œuvre</i> (BNQ) donnée à 2 employés (1 immeuble et 1 RH). 3. Le comité d'action s'est réuni formellement à l'automne 2018 et des réunions informelles sectorielles se sont tenues dans les différents secteurs.  Résultats recherchés 16 et 17. La Société vise la formation sur les pratiques en matière de développement durable, de promotion et de mise en valeur du savoir-faire de l'administration publique.		

ACTION 9 S'engager dans la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les organismes publics et à l'extérieur de l'administration publique		
<b>Indicateurs</b> 1. Nombre de réunions du comité de développement durable PDA – locataires 2. Nombre de communications réalisées auprès des parties prenantes externes	<b>Cibles</b> 1. Au moins une réunion avec les locataires par année 2. Au moins une campagne de sensibilisation dans les espaces publics et auprès des parties prenantes de la PDA	<b>Résultats</b> 1. Poursuivi 2. Atteint
<b>Informations supplémentaires :</b> 1. Cette année, aucune séance d'information n'a eu lieu expressément pour les locataires. 2. La Société sensibilisait le public et ses parties prenantes à l'importance de recycler dans les règles de l'art au moyen d'un kiosque d'information dans l'espace public afin de répondre aux questions de sa clientèle et de ses locataires.  Résultat visé 17. La Société voit à la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les MO et à l'extérieur de l'administration publique.		

### Objectif 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

ACTION 10 Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel		
<b>Indicateurs</b> 1. Nombre d'œuvres numériques produites sur la mosaïque d'écrans 2. Adoption du programme de mise en valeur des œuvres	<b>Cibles</b> 1. Au moins une œuvre d'art numérique par année 2. 100 % des œuvres d'art dans les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier	<b>Résultats</b> 1. Atteint 2. Atteint
<b>Informations supplémentaires :</b> 1. Quatre œuvres ont été présentées sur la mosaïque d'écrans de l'espace public : <i>Théâtre des opérations</i> créée par cinq étudiants (Andréa Garcia, Éva Laurette, Alice Mackay, Gabriel Ménard-Carignan et Clément Taccola) de l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM ; <i>Cycle de l'imaginaire</i> de l'artiste montréalaise Delphine Dussoubs ; les œuvres <i>L'opérateur</i> de Jean-Guillaume Bastien et <i>Lasciare Suonare</i> de Kara Blake ont été présentées dans le cadre d'un appel de projets conjoint avec le Conseil des arts et lettres du Québec. 2. Toutes les œuvres d'art des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier ont été mises en valeur par l'installation d'un éclairage adéquat, selon la faisabilité architecturale, valorisant ainsi le patrimoine de la Société (depuis 2017).  Rencontre l'objectif 1 de l'Agenda 21C. La Société s'assure que son patrimoine matériel et immatériel soit mis en valeur afin de reconnaître et promouvoir la culture québécoise, dans toute sa diversité.		

<b>ACTION 11</b> Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture à travers des projets porteurs		
<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'artistes accueillis en résidence par année</li> <li>2. Nombre de projets de coproduction par année</li> <li>3. Nombre d'artistes de la relève par année</li> <li>4. Nombre de projets d'artistes issus de la diversité ou des premières nations par année</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quatre artistes en résidence par année</li> <li>2. Une coproduction par année</li> <li>3. Deux artistes de la relève par année</li> <li>4. Deux projets de diversité par année</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atteint : 911 artistes accueillis en résidence</li> <li>2. Atteint : 5 projets en coproductions</li> <li>3. Atteint : Près de 52 artistes de la relève</li> <li>4. Atteint : 69 projets</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La Société est un lieu de résidence pour le développement artistique des créateurs. On dénombre 911 artistes en résidence en 2018-2019, majoritairement dans les salles de répétitions de la PDA.</li> <li>2. 5 coproductions soit les spectacles <i>Chansons pour filles et garçons perdus</i> de Loui Maufette, <i>HOTEL</i> du Cirque Éloize ainsi que <i>Chante, Edmond!</i> de Sacré tympan ; et les œuvres numériques <i>Lasciare Suonare</i> de Kara Blake et <i>L'opérateur</i> de Jean-Guillaume Bastien.</li> <li>3. 52 artistes de la relève, principalement en chanson francophone.</li> <li>4. 69 projets ont impliqué des artistes issus de la diversité ou des Premières Nations. Exemples : Farruquito, <i>Chansons rassembleuses</i>, exposition <i>Arnait</i>, événement <i>Block Party</i>, Sogué, Soweto Gospel Choir, et bien d'autres.</li> </ol> <p>Rencontre l'objectif 2 de l'Agenda 21C. Les données proviennent de la compilation annuelle des événements de la Société. Les résultats démontrent la valorisation du rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et le soutien de la Société à la création, la production et la diffusion.</p>		

<b>ACTION 12</b> Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle		
<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'événements gratuits offerts sur la place publique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et nombre de participants par année</li> <li>2. Nombre d'expositions et nombre de participants par année</li> <li>3. Nombre de spectacles dans la série Place des Arts junior par année et nombre de clients par année</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 150 événements dans l'ECGEL par année</li> <li>2. Moyenne d'une exposition produite par la PDA par année</li> <li>3. 10 spectacles de la série Place des Arts junior par année</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atteint : 362 événements</li> <li>2. Atteint : 3 expositions produites par la PDA</li> <li>3. Atteint : 14 spectacles jeunesse de la série Place des Arts junior</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 362 événements gratuits ont été tenus dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et sur l'Esplanade rejoignant 48 019 personnes y ont participé.</li> <li>2. Sept expositions ont été présentées dont trois produites par la PDA : <i>Arnait</i> de Karine Giboulo, <i>Les Fêtes</i> et <i>Au rythme des mots</i>, pour un total de 96 524 visiteurs.</li> <li>3. 14 spectacles (et 23 représentations) de la série Place des Arts Junior pour 5 126 participants.</li> </ol> <p>Rencontre l'objectif 5 de l'Agenda 21C. La Société offre des activités gratuites au grand public dans l'ECGEL, favorisant l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.</p>		

<b>ACTION 13</b> Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale		
<b>Indicateur</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultat</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de coproductions et de spectacles déployés ailleurs au Québec et à l'international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une coproduction par année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteint : 1 coproduction</li> </ul>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La coproduction <i>HOTEL</i> avec le Cirque Eloize effectuée dès sa première année de vie en tournée internationale. De nombreuses œuvres coproduites par la Place des Arts ces dernières années continuent de tourner à l'international, notamment <i>Espégleries</i> de Jamie Atkins et 9 de Cas public.</li> </ul> <p>Rencontre l'objectif 11 de l'Agenda 21C. Le résultat recherché vise le renforcement de l'identité culturelle, l'accès et la participation à la vie culturelle, qui passent autant par le soutien aux créateurs qu'à la mise en valeur de nos patrimoines.</p>		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

### Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

#### Objectif 2.1

Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables (Activité incontournable 4)

ACTION 14 Promouvoir auprès de nos fournisseurs les principes de développement durable		
<b>Indicateurs</b> 1. % des appels d'offres qualité-prix ayant au moins un critère d'analyse en développement durable (DD) 2. % des appels d'offres ayant au moins cinq critères d'analyse en DD	<b>Cibles</b> 1. 100 % des appels d'offres avec un critère d'analyse 2. Au moins 25 % des appels d'offres avec au minimum cinq critères d'analyse	<b>Résultats</b> 1. Poursuivi 2. Poursuivi
<b>Informations supplémentaires :</b> 1. Au moins un critère d'analyse en DD est inscrit à la majorité des appels d'offres qualité-prix faisant appel à des comités de sélection et une condition générale d'adhésion à la Politique de DD à la majorité des appels d'offres. 2. La Société vise à intégrer à son processus plus de critères de sélection pour le choix de ses fournisseurs ainsi que des critères d'analyse, de conformité et d'admissibilité. Le tout est ciblé selon le type d'appel d'offres et les besoins. Des modèles d'appels d'offres sont en développement.  <small>Résultat recherché 21. La Société vise la mise en œuvre de mesures pour appuyer le développement d'entreprises d'économie sociale dans des secteurs contribuant à la transition vers une économie verte et responsable notamment en s'approvisionnant de produits respectueux de l'environnement.</small>		

#### Objectif 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix écoresponsables

ACTION 15 Projet de diffusion d'information et la sensibilisation du public à la consommation responsable		
<b>Indicateurs</b> 1. Nombre de billets électroniques vendus par année versus le nombre de billets papier 2. Nombre de communications diffusées au grand public par année 3. Nombre de calendriers de la PDA imprimés par année	<b>Cibles</b> 1. Réduire de 30 % les impressions d'ici 2020 2. Deux communications au grand public par année 3. Élimination des calendriers	<b>Résultats</b> 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint
<b>Informations supplémentaires :</b> 1. La PDA a atteint son objectif et note une augmentation de l'utilisation du billet mobile. Le billet mobile représente 15 % de l'émission globale des billets en 2018-2019. Une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. PDA a également ajouté un écofrais de 5 \$ par billet pour les demandes de réimpression (duplicatas) de billets papier émis à la billetterie. Ce frais est entré en vigueur en 2019-2020. 2. Des communications promotionnelles régulières, par courriels ciblés, sont toujours adressées au grand public. 3. La PDA a éliminé les programmes de soirée en format papier pour ses propres productions. Ledit programme est maintenant disponible uniquement en format électronique. Il est joint au courriel préspectacle destiné à l'ensemble des clients assistant au spectacle. Ce changement sera appliqué pour la saison 2019-2020.  <small>Résultat visé 30. La Société accroît la diffusion et la sensibilisation du public à la consommation responsable.</small>		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

### Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

#### Objectif 3.1

Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée

ACTION 16 Poursuivre la saine gestion de notre propriété de façon à soutenir l'économie locale ainsi que sa communauté		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'événements tenus sur le site (Amphithéâtre Fernand-Lindsay) favorisant les retombées économiques dans la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un minimum de 16 événements par année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atteint</li> </ul>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'amphithéâtre a reçu 18 événements : Festival de Lanaudière (15 représentations), la Sinfonia de Lanaudière (2 représentations), ainsi que <i>Vintage 69</i> de Gregory Charles (1 représentation). La tenue de ces événements a attiré un public provenant de l'extérieur de la région, assurant ainsi des retombées économiques. Des partenariats avec les acteurs du milieu et des ententes avec des fournisseurs de la région ont favorisé l'économie locale. Affluence : 27 515 spectateurs.</li> </ul> <p>Résultat visé 34. La Société développe des mécanismes de concertation avec les acteurs des milieux concernés.</p>		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

### Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

#### Objectif 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 17 Augmenter la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs de la Société de la Place des Arts		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de fournisseurs / partenaires provenant d'organismes communautaires et d'économie sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portrait et évaluation d'actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivi</li> </ul>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Société a lancé à l'automne 2018 un nouveau programme d'accessibilité aux arts intitulé <i>Art adapté</i>. Celui-ci vise à initier aux arts de la scène des adultes qui vivent avec des besoins particuliers et se déploie par le biais de séries d'ateliers participatifs offerts dans diverses disciplines. Des partenariats avec plus d'une quinzaine d'organismes ont été développés dans le cadre de ce programme.</li> <li>La Société collabore avec l'entreprise de réinsertion sociale Atelier Éclipse qui fabrique et recycle d'anciennes affiches de la Société en fournitures telles que des sacs bandoulières et pochettes. Des articles sont commandés pour distribuer aux employés lors des activités de reconnaissance.</li> </ul> <p>Résultat recherché 39. La Société renforce l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale, contribuant ainsi à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.</p>		

#### Objectif 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ACTION 18 Développer des événements permettant à des adolescents en milieux défavorisés d'accéder à la culture		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets par année et nombre d'élèves participant aux activités par année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un projet par année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atteint : 4 projets</li> </ul>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre du Programme éducatif de la Place des Arts : 4 projets de médiation culturelle destinés aux élèves de niveau secondaire (<i>Queen KA – De la poésie au slam</i>, <i>Dramatik – Au rythme des mots</i>, <i>Patrice Michaud – Mots et territoire(s)</i>, <i>Mehdi Boussaidan – Humour : Côté cour, côté scène</i>) ont rejoint 3 601 participants.</li> </ul> <p>Résultat visé 40. La Société crée des projets permettant d'élargir l'accès aux loisirs, aux adolescents issus de milieux défavorisés.</p>		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

### Améliorer, par la prévention, la santé de la population

#### Objectif 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION 19 Être une organisation proactive en matière de saines habitudes de vie		
<b>Indicateurs</b> 1. Nombre d'activités de communications réalisées auprès des employés par année 2. Nombre d'employés sensibilisés par année	<b>Cibles</b> 1. Deux actions de communication 2. Au moins 30 % des employés par année	<b>Résultats</b> 1. Atteint 2. Atteint
<b>Informations supplémentaires :</b> 1. Trois activités de communication dédiées. Activité de communication pour la mise en forme (rabais les studios des Grands Ballets), campagne de vaccination destinée à tous les employés et communication sur le transport collectif (Opus). 2. Au moins un employé sur deux (50 %) a été sensibilisé directement à l'une ou l'autre des communications. Résultat recherché 42. La Société vise à promouvoir l'accès aux milieux propices à la pratique de l'activité physique ainsi que la valorisation d'un mode de vie plus actif.		

#### Objectif 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

ACTION 20 Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail		
<b>Indicateurs</b> 1. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Nombre d'activités d'accroissement des connaissances et nombre de participants formés par année 3. Nombre d'activités de communications et de sensibilisation organisées par année 4. Plan de formation et nombre d'agents de sécurité formés par année	<b>Cibles</b> 1. Quatre rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Au moins une activité de formation par année 3. Mise à jour du cahier de charges destiné aux producteurs 4. Adoption du plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque	<b>Résultats</b> 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint 4. Atteint
<b>Informations supplémentaires :</b> 1. Quatre rencontres ont eu lieu cette année. 2. 25 employés de sécurité ont reçu la formation annuelle sur l'application du Plan des mesures d'urgence. 19 travailleurs de notre sous-traitant en services électromécaniques ont participé à au moins une formation relevant du domaine de la SST. 80 employés du département de l'accueil et 19 du département des bars ont reçu une mise à niveau du plan de mesures d'urgence. 3. L'activité était en lien avec les équipements de levage et a eu lieu à la Salle Wilfrid-Pelletier. 4. 17 employés de sécurité ont reçu la formation concernant l'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque. Il est à noter que 8 nouveaux employés de sécurité recevront cette formation d'ici le 24 octobre 2019. Résultat recherché 44. En mettant de l'avant des mesures et des actions destinées à atténuer ou à gérer de façon optimale les risques pour les personnes qui sont associés à l'activité humaine, la Société vise l'atteinte de ses objectifs.		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

### Objectif 6.1

Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

ACTION 21 Développer des projets d'infrastructures de qualité sur le site de la PDA		
<p><b>Indicateurs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de projets de mise en valeur des bâtiments par année</li> <li>2. Nombre de bassins de rétention d'eau installés (deux sur l'Esplanade en 2018) et nombre de drains à débit contrôlé installés par projet</li> </ol>	<p><b>Cibles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisation du projet de réfection de l'Esplanade</li> <li>2. Deux bassins de rétention d'eau de plus sur le site en 2018</li> </ol>	<p><b>Résultats</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivi</li> <li>2. Atteint</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La 3<sup>e</sup> et dernière phase de la réfection de l'Esplanade est entamée. Le projet est maintenant réalisé à 90 %.</li> <li>2. La totalité des drains de l'Esplanade a un débit contrôlé. Un bassin est présent à l'intérieur du complexe et l'autre à l'extérieur, sous l'espace nord de l'Esplanade.</li> </ol> <p>Résultat recherché 47. La Société renouvelle les orientations gouvernementales en aménagement du territoire qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable.</p>		

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

### Objectif 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

ACTION 22 Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique		
<p><b>Indicateurs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. % de réduction de consommation énergétique</li> <li>2. % de lampes remplacées / aires de service par année</li> <li>3. % d'écrans plasma remplacés par année</li> <li>4. % d'unités rétroéclairées remplacées par année</li> </ol>	<p><b>Cibles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Baisse de 5 % (8 500 GJ)</li> <li>2. 80 % et adoption de procédures pour une meilleure utilisation de l'éclairage</li> <li>3. 100 % des écrans plasma d'ici 2020 et adoption du plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées</li> <li>4. 100 % des unités rétroéclairées d'ici 2020</li> </ol>	<p><b>Résultats</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivi</li> <li>2. Atteint</li> <li>3. Poursuivi</li> <li>4. Poursuivi</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Donnée de référence est de 208 927 GJ en 2015-16. Nous avons eu une baisse de 7 823 GJ cette année par rapport à 2015-2016 pour un taux de - 4 %.</li> <li>2. Moyenne de 85 % des espaces de service sont éclairés efficacement (DEL, T8, T5). Stationnements : 95 %, corridors : 90 % et salles mécaniques 70 %. Cette année, nous avons remplacé des éclairages au sodium pour une technologie éco énergétique.</li> <li>3. Aucun écran n'a été remplacé, ceux-ci n'ayant pas atteint la fin de leur vie utile.</li> <li>4. Dans le cadre du projet de modernisation du corridor métro, la PDA va mettre en place le remplacement de l'affichage conventionnel papier par des technologies numériques. Les luminaires de la salle Wilfrid-Pelletier vont être remplacés par des éclairages éco énergétique.</li> </ol> <p>Résultats recherchés 61 et 62. La Société instaure des mesures et a réalisé des projets favorisant l'efficacité énergétique. Elle appuie l'innovation et le transfert technologique permettant d'améliorer l'efficacité énergétique.</p>		

# Calendrier des activités Saison 2018-2019

## SEPTEMBRE 2018

### Salle Wilfrid-Pelletier

evenko  
Leon Bridges

**Opéra de Montréal**  
Rigoletto

### Piano nobile

**Orchestre symphonique de Montréal**

LA VIRÉE CLASSIQUE  
Le roi du cymbalum /  
Opéra-bonbon : l'aventure gourmande d'Hansel et Gretel / Le violon de Clara Schumann à Janáček / La flûte romantique / Le piano à l'honneur

### Théâtre Maisonneuve

**Académie du cinéma et de la télévision**

Gala des Prix Géméaux

**Danse Danse**  
Giselle

**Orchestre symphonique de Montréal**  
LA VIRÉE CLASSIQUE  
Projection de film : Le concert / Pierre et le Loup / Amadeus

**Productions Rubin Fogel**  
Someone like you

**Réseau Vox populi**  
L'Âme du mantra

### Maison symphonique

evenko  
Joan Baez / The Gipsy Kings

**Les Violons du Roy**  
Anthony Roth Costanzo  
chante Handel et Glass

### Théâtre Jean-Duceppe

**DUCEPPE**  
Oslo / Les entretiens  
DUCEPPE / Remise de prix  
Duceppe

### Cinquième Salle

**Festival international de littérature**

Océans – James Hyndman + Evelyne de la Chenelière / La ligue d'improvisation littéraire / HOMO SAPIENNE – Niviaq Korneliusson + Eric Jean

### Festival Quartiers Danses

Soirée bénéfice / Soirée d'ouverture / Dominique Duszynski – Alix Dufresne et Marc Béland / Anne Dryburgh – Hélène Taddei Lawson – Kyra Jean Green / Roy Assaf – Collectif La Tresse – James Viveiros / Matthew Heli Brunel – Pauline Gervais – Eva Kolarova – Cai Glover – Menka Nagrani / Janelle Haccault – Jane Mappin / Rebecca Margolick – Andrea Peña / HODA – Victoria May – Hemabharathy Palani / Soirée de clôture

**Orchestre symphonique de Montréal**

LA VIRÉE CLASSIQUE  
Alexei Volodine et La belle au bois dormant / Pierrot lunaire / « L'Alouette » de Haydn / Hommage aux Fables de La Fontaine / Scènes pittoresques de Bach et Schumann / Paul Lewis joue Mozart

### Salle Claude-Léveillée

**Festival international de la littérature**

Des fleurs pour Rodoreda / Créatures du hasard – Lula Carballo + Laetitia Isambert / La liste

**Orchestre symphonique de Montréal**

LA VIRÉE CLASSIQUE  
Romance avec Schumann et Chopin / Don Quichotte et le tuba soliste / Trio inusité : hautbois, basson et piano / Marina Thibeault en récital / Chostakovitch et Mendelssohn en trio

### SACEF

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR  
Rita Tabbakh / JOFROI / Angélique Duruisseau / Jean-François Beaupré / Sugar Crush / Les Tavarneux

### Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

### PLACE PUBLIQUE

### DUCEPPE

Causerie Duceppe

**Festival du Monde Arabe de Montréal**

Conférence de presse

### Société de la Place des Arts

LES ATELIERS PLACE DES ARTS  
Journées de la culture

**Société de la Place des Arts / Orchestre symphonique de Montréal**

LA VIRÉE CLASSIQUE  
Performances

### SALLE D'EXPOSITION

### Société de la Place des Arts

EXPOSITION  
Arnait (femmes en langue inuit) de Karine Gibouleau

### VERNISSAGES

Arnait (femmes en langue inuit) de Karine Gibouleau / Lancement PDA/CALQ : migration(s) de Dominique T Skoltz et Wunderkammer d'Allison Moore (mosaïque d'écrans)

### Esplanade

**Competitor Canada**  
Marathon international  
Oasis de Montréal

### Société de la Place des Arts

« 5 à 7 » de la Rentrée / Piano public / Peinture en direct sur le piano public

HORS LES MURS  
PLACE DES ARTS  
Fanfare Pourpout

**VICE Studio Canada**  
Tournage

### Salon urbain

**Académie du cinéma et de la télévision**

Salle presse Prix Géméaux

**Orchestre symphonique de Montréal**

La virée classique

## OCTOBRE 2018

### Salle Wilfrid-Pelletier

**ADISQ**  
40<sup>e</sup> Gala de l'ADISQ

**Donald K Donald**  
Roger Hodgson

**Les Grands Ballets**  
L'Amant de Lady Chatterley

**Productions juste pour rire II**  
Steve Martin and Martin Short

### Théâtre Maisonneuve

**C'est quoi les chances inc.**  
Jay Du Temple : Bien faire

**DDA Productions**  
Tommy Dorsay Orchestra : Hommage à Sinatra

**Entourage Spectacle**  
Guy Nantel : Nos droits et libertés

evenko  
Brigitte Boisjoli : Boisjoli chante Plamondon

**Festival du nouveau cinéma de Montréal**

Projection de film : If Beale Street Could Talk

**Festival international de Jazz de Montréal**  
Max Richter

**Productions des 2 ailes**  
Tocadéo

**Société de la Place des Arts**  
Belles-Sœurs : théâtre musical

### Maison symphonique

**Orchestre de chambre I Musici de Montréal**  
L'essence d'une femme

**Orchestre classique de Montréal**  
The Azrieli Music Prize

**Orchestre Métropolitain**  
Les visages de Rachmaninov / Viva Verdi

**Pop Montreal**  
Chilly Gonzales

**Télé-Québec**  
La Symphonie de Télé-Québec

### Théâtre Jean-Duceppe

**DUCEPPE**  
Oslo / Des souris et des hommes / Toutes les choses parfaites / Les entretiens  
DUCEPPE

### Cinquième Salle

**Canada-China Cultural Development Association**  
Life between Heaven and Earth

**Conseil québécois des événements écoresponsables**  
Les Vivats : les prix Loto-Québec pour les événements responsables

**Danse Danse**  
Sylvain Lafortune / Esther Rousseau-Morin : L'un L'autre

**Festival du Monde Arabe de Montréal**  
Chants de mutans

### Groupe Phaneuf

Gouache par  
Simon Gouache

**Société de la Place des Arts**  
Nikamu Mamuitun – Chansons Rassembleuses

PLACE DES ARTS JUNIOR  
De doigts et de pieds / Tam Ti Delam

**Tandem.mu**  
Gilles Vigneault : Parole et Musiques

### Salle Claude-Léveillée

**Allegra Foundation**  
Bach avant dodo

**La Tribu**  
Sèxe Illégal : Légendes du rock et bientôt de l'humour

**Scolo Productions**  
The Singing Pianos : Les mains baladeuses

**Société de la Place des Arts**  
PLACE DES ARTS JUNIOR  
Fine mouche et les gouttes d'or

**SACEF**  
WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR  
Andréanne Martin, Élémé et Simon Denizart / Martin Pruneau / Stephen Faulkner et Sabrina Lemieux Douville / Isabelle Grondin / François Richard / Guy Brière / Siméon / Perle / Mélina Laplante

MA PREMIÈRE  
PLACE DES ARTS  
Résidence avec les lauréats

**Société Pro Musica**  
LES MÉLODINES  
Nuné Melik / Jean-Michel Dubé

### Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

### PLACE PUBLIQUE

**Festival du Monde Arabe de Montréal**

Pierre Khoury, Danse à l'oriental / Alida Esmail, Identité en mouvement / Yousef Rais, Sérénade Andalouse / Saïd Mesnaoui et Guy Pelletier, Vers le Nomad's Land

**Société de la Place des Arts**  
Fête famille

LES CONVERSATIONS  
PLACE DES ARTS  
Femmes autochtones – Vers une fierté collective / Belles-sœurs – Manifeste d'une identité québécoise

PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS  
Projets Chant – De vives voix / Projet Danse – Au cœur de la danse

LES ATELIERS  
PLACE DES ARTS  
Initiation aux danses iroquoiennes et Pow-Wow

### SALLE D'EXPOSITION

**Société de la Place des Arts**  
EXPOSITION  
Arnait (femmes en langue inuit) de Karine Gibouleau

### Esplanade

Oxygène  
Tournage

**Société de la Place des Arts**  
Piano Public

### Salon urbain

**Académie du cinéma et de la télévision**  
Salle presse

**ADISQ**  
Salle presse

**Agence 360**  
Cocktail Futura

**Groupe Librex**  
Lancement de livre  
Monique Miller

**Orchestre Métropolitain**  
Cocktail

**Productions kotv**  
Esprit Critique

**Télé-Québec**  
COCKTAIL  
Concert La symphonie de Télé-Québec

## NOVEMBRE 2018

### Salle Wilfrid-Pelletier

**Attila Glatz Concert Productions**  
Ciné-concert : Harry Potter et le gobelet de feu

**Groupe Fair-Play**  
Le Show du Refuge

**Management Encore**  
Martin Matte : Eh là là !

**Opéra de Montréal**  
Das Rheingold

**ORT Montreal**  
Gala annuel

**Productions Rubin Fogel**  
Steven Wilson

**Société de la Place des Arts**

Soweto Gospel Choir : Songs of the Free

**Université Concordia**  
Remise de diplômes

**Université McGill**  
Remise de diplômes

### Piano nobile

**La Tribu**

Conférence de presse : Robert Charlebois

### Société de la Place des Arts

PLACE DES ARTS JUNIOR  
Les athlètes de la flûte à bec

### Théâtre Maisonneuve

**Canada-China Cultural Development Association**

Dreams

**Danse Danse**  
Gauthier Dance – Dance Company Theaterhaus Stuttgart : Grandes Dames

**École de technologie supérieure**

Remise de diplômes

**Entourage Spectacle**  
Mariana Mazza : Femme ta gueule

evenko  
Luc Langevin : Maintenant demain

**Festival du Monde Arabe de Montréal**

Qudud Flamenco

**Fondation Jules et Paul-Émile Léger**

Natalie Choquette et ses filles

**Groupe Phaneuf**

Louis-José Houde :  
Préfère novembre

**HEC Montréal**

Remise de diplômes

**Je m'en occupe**

Philippe Laprise :  
Je m'en occupe

**La Tribu**

Mélanie Ghanimé : Brute

**Société de la**

**Place des Arts**

HOTEL du Cirque Éloize

**Les Violons du Roy**

Bernard Labadie, cérémonie  
des lumières

**Orchestre Métropolitain**

Réveries

**Tandem.mu**

Hugues Aufray :  
Visiteur d'un soir

**Théâtre Jean-Duceppe  
DUCEPPE**

Toutes les choses parfaites /  
Des souris et des hommes

**Cinquième Salle**

**21k Productions**

Mark Kingswood : STRONG

**Danse Danse**

Tentacle Tribe : Ghost

**Festival de Lanaudière**

Événement-bénéfice de  
la Fondation

**Festival du Monde Arabe  
de Montréal**

Flashback Beyrouth :  
les décennies fiévreuses /  
Kurdes en cordes / Oumaima  
el Khalil / Lena Chamamyan

**Jérôme Tremblay**

Katee Julien chante  
Édith Piaf

**Société de la**

**Place des Arts**

Daniel Boucher :  
À grands coups de tounes  
PLACE DES ARTS JUNIOR  
Clip !

**Salle Claude-Léveillé**

**Allegra Foundation**

Bach avant dodo | Bach  
Before Bedtime

**Festival du Monde Arabe  
de Montréal**

CONFÉRENCES  
Talween / Zoom sur un  
cinéma orphelin / Le FMA et  
la culture mutante / Veut-on  
vraiment vivre ensemble ? /  
Le voyage d'Ibn Battouta /  
Caravane

**La Tribu**

Sèxe Illégal : Légendes du  
rock et bientôt de l'humour

**SACEF**

Du Hauts des Airs Canada

**MA PREMIÈRE**

**PLACE DES ARTS**  
Les lauréats de Ma Première  
Place des Arts 2018

WEEK-ENDS DE LA  
CHANSON QUÉBÉCOR  
Arthur Miles / Jeanne Côté /  
Éric Charland / Élia Laure /  
J-F Fabiano & Transit /  
Angélique Duruisseau /  
Dave Bex / David Jankowski /  
Joanie Stella et Satellite /  
Nelson Pagé

**Société Pro Musica**

LES MÉLODINES  
Nuné Melik / Jean-Michel  
Dubé / Festival Bach :  
Joshua Morris et Wei-Ting  
Huang / Cécile Muhire et  
Esther Gonthier / Yolanda  
Bruno et Isabelle David /  
André Rodrigues

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**SACEF**  
Du Hauts des Airs Canada

**MA PREMIÈRE**

**PLACE DES ARTS**  
Ma Première Place des Arts :  
Résidence avec les lauréats

**Espace culturel  
Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**DUCEPPE**

Causerie Duceppe  
**Festival du Monde Arabe  
de Montréal**

Tanveer Alam, Évolution  
Kathak / Imed Jemaa,  
OMDA-SHOW / Sidi Bemol,  
Sidi Bemol se raconte /  
Migraaaaants – Atelier  
d'écriture, lecture et  
témoignages / Florence  
Leclerc, DEBOUT

**Société de la**

**Place des Arts**

Ponts culturels  
PROGRAMME ART ADAPTÉ  
– PERFORMANCES  
Projet Danse – Au coeur de  
la danse / Projet Chant –  
De vives voix / Projet Chant –  
Au coeur de la danse

**PROGRAMME ART ADAPTÉ**

– ATELIERS  
Projets Danse – Au coeur  
de la danse / Projet Chant –  
De vives voix

**LES CONVERSATIONS**

**PLACE DES ARTS**  
Chant gospel – La force  
tranquille de la chorale

**LES ATELIERS**

**PLACE DES ARTS**  
Initiation à la danse urbaine  
Krump

**SACEF**

**MA PREMIÈRE**  
**PLACE DES ARTS**  
Auditions

**SALLE D'EXPOSITION**

**Société de la**  
**Place des Arts**  
EXPOSITION  
Arnaït (femmes en langue  
inuit) de Karine Gibouleau

**Salon urbain**

**Commission de  
développement des  
ressources humaines  
des Premières Nations  
du Québec**

Salon de l'emploi autochtone  
MANU

**Orchestre Métropolitain**

Cocktail-bénéfice Réveries  
Fondation canadienne  
du rein

**Productions kotv**

Esprit Critique  
**Raymond Chabot  
Grant Thornton**  
Nomination des directeurs et  
directeurs principaux

**Service des**

**infrastructures, de la**

**voirie et des transports**

Vision Zéro – séance de  
travail et de mobilisation

**Société de la**

**Place des Arts**

Cocktail des partenaires

**UQAM – Département de**

**didactique des langues**

Colloque Autrement dit  
– UQAM/

**DÉCEMBRE  
2018**

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Les Grands Ballets**

Casse-Noisette

**Opéra de Montréal**

Projet Hansel et Gretel

**Productions Rubin Fogel**

The Best of Pink Floyd  
Show : Space no. 2  
Symphonique

**Piano nobile**

**Société de la**

**Place des Arts**

PLACE DES ARTS JUNIOR  
Sons & Brioches :  
Opéra bonbon

**Les Grands Ballets**

Causerie : Casse-Noisette

**Théâtre Maisonneuve**

**Danse Danse**

Groupe RUBBERBANDance :  
Vraiment doucement

**evenko**

Luc Langevin :  
Maintenant Demain

**Festival International  
de Jazz de Montréal**

Esperanza Spalding :  
12 Little Spells

**Gregg Musique**

Arthur L'aveugleur à la  
découverte des Rocheuses

**Jubilation Music**

**Productions**  
Célébration Gospel 2018

**QI Productions**

Québec Issime : Décembre,  
la comédie musicale du  
temps des fêtes

**Maison symphonique**

**Atmosphère Musique**

Noël symphonique 2018

**Festival Bach de Montréal**

Yo-Yo Ma – 6 Suites pour  
violoncelle seul de J.S. Bach

**Les Petits Chanteurs**

**de Laval**

La grande tradition chorale  
britannique!

**MUNDIA Productions**

9<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven

**Orchestre Métropolitain**

Songes de Shakespeare /  
En toute complicité /  
Choeur Métropolitain :  
Tous en chœur

**Société de musique**

**contemporaine du Québec**

Cendrillon à Berlin

**Théâtre Jean-Duceppe**

**DUCEPPE**

Des souris et des hommes

**Cinquième Salle**

**La Tribu**

Dumas : Nos idéaux /  
Philippe-Audrey Larrue-St-  
Jacques : Hélas, ce n'est  
qu'un spectacle d'humour

**Société de la**

**Place des Arts**

PLACE DES ARTS JUNIOR  
Des pieds et des mains

**Salle Claude-Léveillé**

**Allegra Foundation**

Bach avant dodo

**Coda Productions**

Concert de fin d'année

**La Tribu**

Sèxe Illégal : Légendes du  
rock et bientôt de l'humour

**Les Productions**

**Inattendues**

L'hiver Rock d'Atchoum

**SACEF**

WEEK-ENDS DE LA  
CHANSON QUÉBÉCOR  
Claude Robillard / Isabelle  
Rancier / Guy Lamarche /  
Escabo / Julie Massicotte

**Société Pro Musica**

LES MÉLODINES @  
FESTIVAL BACH  
Guillaume Martineau /  
Myriam Leblanc et Maxime  
Dubé-Malenfant / Jean-Luc  
Therrien / Emmanuel Rolland  
et Philip Chiu

**Espace culturel  
Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**Chœur Baobab**

Chorale de Noël

**Société de la**

**Place des Arts**

Cirque Kalabanté – SOGUE

**Les Grands Ballets**

Projet Casse-Noisette - Une  
école montréalaise pour tous

**Société de la**

**Place des Arts**

Chorale d'enfants avec  
Vision Diversité

**PROGRAMME ART ADAPTÉ**

– ATELIERS  
Projet Danse – Au coeur  
de la danse

**PROGRAMME ART ADAPTÉ**

– PERFORMANCE  
Projet Danse – Au coeur  
de la danse

**LES CONVERSATIONS**

**PLACE DES ARTS**  
Consentement – Éducation  
et justice

**LES ATELIERS**

**PLACE DES ARTS**  
Initiation au chant lyrique

**SALLE D'EXPOSITION**

**Société de la**

**Place des Arts**

Les fêtes

**MOSAÏQUE D'ÉCRANS**

**Société de la Place**

**des Arts et l'UQAM**

Théâtre des opérations de  
Andréa Garcia, Éva Laurette,  
Alice Mackay, Gabriel  
Ménard-Carignan et  
Clément Taccola

**Salon urbain**

**Orchestre symphonique**

**de Montréal**  
Dîner de Noël des bénévoles

**Société de la**

**Place des Arts**

Activité Casse-Noisette

**Sports Québec**

Party de Noël

**Viva Prod Inc.**

Cocktail

**JANVIER  
2019**

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Association**

**Falun Dafa Montréal**

Shen Yun

**Attila Glatz Concert**

**Productions**  
Hommage à Vienne –  
Le concert du Nouvel An

**Groupe Phaneuf**

François Bellefeuille :  
Le plus fort au monde

**Hervé Productions**

Véronic DiCaire 3

**Opéra de Montréal**

Champion / 400 ans d'opéra

– matinée scolaire

**Productions GFN**

Ciné-concert :  
Le Seigneur des Anneaux –  
La Communauté de l'Anneau

**Piano nobile**

**Opéra de Montréal**

Causerie : Champion

**Société de la**

**Place des Arts**

PLACE DES ARTS JUNIOR

Sons & Brioches :

La récréation de Mozart /

ZoOpéra

**Théâtre Maisonneuve**

**Danse Danse**

Grupo Corpo : Bach + Gira

**Groupe Phaneuf**

Projection de film :  
Mon ami Walid

**Montreal Centre of**

**Chinese Culture and Arts**

Zhong Yi 2019

**Théâtre Jean-Duceppe**

**DUCEPPE**

Consentement

**Cinquième Salle**

**360 Mouvements par minutes**

MARVL: JAM

**Comediha**

Mathieu Cyr:  
Le chaînon manquant

**Danse Danse**

Rosas: A Love Supreme

**Gregg Musique**

Brimbelle

**Groupe Phaneuf**

Julien Lacroix: Jusqu'ici tout va bien / Simon Gouache: GOUACHE / Pierre-Luc Pomerleau / Simon Leblanc: Malade

**La Tribu**

Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques: Hélas, ce n'est qu'un spectacle d'humour

**Société de la Place des Arts**

PLACE DES ARTS JUNIOR  
Mile(s)tones

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**Société de la Place des Arts**

Sacré tympan – Chante, Edmond !

**Salle Claude-Léveillée**

**Allegra Foundation**

Bach avant dodo

**Groupe Phaneuf**

Louis T: Vérités et conséquences... sur scène

**SACEF**

Ma Première Place des Arts

Atelier SACEF

**WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR**

Christian P / Annie Comtois

**Société Pro Musica**

LES MÉLODINES

Cameron Crozman

**Espace culturel Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**DUCEPPE**

Causerie: Consentement

**La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs**

Conférence de presse

**Société de la Place des Arts**

LES CONVERSATIONS DE LA PLACE DES ARTS

Culture, identité et diversité – Des occasions de rencontre

**LES ATELIERS**

PLACE DES ARTS

Initiation à la danse Flamenco

PROGRAMME ART ADAPTÉ

– ATELIERS

Jeux de mots

**Société de la Place des Arts / Consulat général de France**

La nuit des idées

**SACEF**

Conférence de presse

**SALLE D'EXPOSITION**

**ADISQ**

EXPOSITION

Anniversaire 40 ans ADISQ

**Société de la Place des Arts**

EXPOSITION

Les fêtes

**UQAM - Faculté des arts visuels**

EXPOSITION

Paramètres

**MOSAÏQUE D'ÉCRANS**

**Société de la Place des Arts et le Conseil des arts et lettres du Québec**

Lasciare Suonare de Kara Blake / L'opérateur de Jean-Guillaume Bastien

**Salon urbain**

Levon Afeyan

Ana Afeyan PAR OO

**MCI GROUP CANADA**

Location privée

**Opéra de Montréal**

Cocktail

**Orchestre symphonique de Montréal**

Cocktail

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**Société de la Place des Arts**

Scéance photo

**Productions kotv**

Esprit critique

**evenko**

Alan Parsons Live Project

**Rendez-vous du cinéma québécois**

Projection de film:

Avant qu'on explose

**Société de la Place des Arts**

PROGRAMME ÉDUCATIF

Patrice Michaud

**Tandem.mu**

Lemire-Verville

**Troupe artistique Phoenix (Huayun) de Montréal**

Spectacle du nouvel an chinois 2019

**Maison symphonique**

**Orchestre de Jeux Vidéo**

Évolution10

**Orchestre Métropolitain**

Brilliant Tchaïkovski / Le Château de Barbe-Bleue

**Université McGill**

I Medici di McGill:

Un « concert bénéfice » pour la Syrie

**Théâtre Jean-Duceppe**

**DUCEPPE**

Le Terrier

Les Entretiens DUCEPPE

**Cinquième Salle**

**100Lux**

La danse urbaine comme outil de création

**360 Mouvements par minutes**

MARVL: JAM

**Danse Danse**

Rosas: A Love Supreme

**Groupe Phaneuf**

Projection de film:

Mon ami Walid

**Groupe Phaneuf**

Julien Lacroix: Jusqu'ici tout va bien / Phil Roy:

Monsieur / Simon Gouache: GOUACHE / Simon Leblanc:

Malade

**La Tribu**

Mélanie Ghanimé: BRUT[e] /

Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques: Hélas, ce n'est

qu'un spectacle d'humour

**Société de la Place des Arts**

PLACE DES ARTS JUNIOR

Sacré tympan – Chante, Edmond !

**TELUS Solutions d'affaires**

Location privée: Sommet des ventes 2018

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**100Lux**

La danse urbaine comme outil de création

**Société de la Place des Arts**

PLACE DES ARTS JUNIOR

Sacré tympan – Chante, Edmond !

**TELUS Solutions d'affaires**

Location privée: Sommet des ventes 2018

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**100Lux**

La danse urbaine comme outil de création

**Société de la Place des Arts**

PLACE DES ARTS JUNIOR

Sacré tympan – Chante, Edmond ! / Jorane

**Salle Claude-Léveillée**

**Allegra Foundation**

Bach avant dodo

**Groupe Phaneuf**

Louis T: Vérités et conséquences... sur scène

**SACEF**

Ma Première Place des Arts

Spectacles intimes:

Jérôme Minière

**WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR**

Angélique Duruisseau /

Andréanne Martin / Jocelyn Lambert / Laura Lefebvre /

Catherine Dagenais / La Carotte Polaire / Sam

Thellend / Monique Désy

Proulx / Claudelle / Sam

Harvey / Michel Robichaud /

Tremblay / Guy Marin / Le FloFranco / Mélissa Quimet /

Sarkis Barsemian /

Mme Élodie

**ATELIERS SACEF**

Anthologie de la chanson

évolutive française – Les

figures marquantes de

la dernière décennie / Le

rôle du promoteur radio –

Comment choisir un extrait

radio parmi son répertoire

**Société Pro Musica**

LES MÉLODINES

L'Atelier lyrique de l'Opéra

de Montréal

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**SACEF**

Vision Diversité – Stéphanie

Hardy

**Espace culturel Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**DUCEPPE**

Causerie Duceppe:

Consentement – Le Terrier

**Société de la Place des Arts / Conseil de arts et des lettres du Québec**

Cirque Kalabanté

**Société de la Place des Arts**

PROGRAMME ART ADAPTÉ

– ATELIERS

Projet d'écriture – Jeux de

mots / Projet Danse – Au

cœur de la danse / Projet

Chant – De vives voix /

PROGRAMME ART ADAPTÉ

– PERFORMANCES

Projet Danse – Au cœur de

la danse / Projet Danse – Au

cœur de la danse / Projet

Chant – De vives voix

**LES CONVERSATIONS DE LA PLACE DES ARTS**

Consentement – Éducation

et justice

**LES ATELIERS**

PLACE DES ARTS

Initiation aux chants Gospel

**SALLE D'EXPOSITION**

**ADISQ**

EXPOSITION

Anniversaire 40 ans

**Esplanade**

**Montréal en Lumière**

Festival

**Salon urbain**

**evenko**

Cocktail

**Fonds 1804**

Réception

**Productions kotv**

Esprit critique

**MARS 2019**

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Attila Glatz Concert**

Productions

Jurassic Park

**Chambre de commerce du Montréal métropolitain**

Randi Zuckerberg:

l'ascension inspirante d'une

femme en technologie

**École de technologie supérieure**

**Maison symphonique**

**Chœur classique de Montréal**  
*Carmina Burana et Dona nobis pacem*

**Concours International d'Orgue du Canada**  
*Location privée*

**Conservatoire de musique de Montréal**  
*War Requiem*

**Équipe Spectra**  
*Phillippe Brach : Bourm Dang Sangsue !*

**Festival international de Jazz de Montréal**  
*José González & The String Theory – Full Chamber Orchestra Performance*

**Fondation du cancer du sein du Québec**  
*Concert de reconnaissance*

**Institut du cancer de Montréal**  
*12<sup>e</sup> Concert contre le Cancer – The Dark Side of the Moon – Version rock symphonique*

**Les Violons du Roy**  
*Jonathan Cohen et La Création de Haydn*

**Orchestre classique de Montréal**  
*The Azrieli Music Prizes – Enregistrement*

**Orchestre Métropolitain**  
*Gala Bénéfice / Le Château de Barbe-Bleue / Tempête et passion*

**Société de la Place des Arts**  
*Kronos Quartet*

**Théâtre Jean-Duceppe**  
**DUCEPPE**  
*Le Terrier / Lancement de saison 2018-19*

**Cinquième Salle**  
**360 Mouvements par minutes**  
*MARVL: JAM*

**Ambiances Ambiguës**  
*Les Petites Tounes dans l'univers*

**Andy Michel Shadari**  
*Andy Michel S.*

**Cégep de Saint-Hyacinthe**  
*Théâtre: S'appartenir(e)*

**Compagnie de théâtre Goussan**  
*Le prisonnier de la deuxième avenue*

**Danse Danse**  
*Red Sky Performance: Backbone*

**Groupe Phaneuf**  
*Simon Leblanc: Malade*

**Les Productions Ondinnok**  
 TLAKENTLI

**Société de la Place des Arts**  
*Jorane*

**Société de la Place des Arts**  
 PLACE DES ARTS JUNIOR  
*Chante, Edmond ! / Faut pas l'dire*

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**Les Productions Ondinnok**  
 TLAKENTLI

**Société de la Place des Arts**  
*Sacré tympan – Chante, Edmond !*

**Salle Claude-Léveillé**  
**Allegra Foundation**  
*Bach avant dodo*

**Festival Immersif de Kultur et d'Art Scandinave – Nordique FIKAS(S)**  
*Bror Gunnar Jansson*

**Groupe Phaneuf**  
*Louis T: Vérités et conséquences... sur scène*

**Société de la Place des Arts**  
 PLACE DES ARTS JUNIOR  
*Place des Arts Junior: Les bois dormants*

**SACEF**  
*Ma Première Place des Arts*

**Spectacles intimes: Marjo / Catherine Major**  
*Vision Diversité – Stéphanie Hardy*

**ATELIERS SACEF**  
*Yé, une critique!*

**WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR**  
*Claude Robillard / Isabelle Rancier / Guy Lamarche / Escabo / Julie Massicotte / Christian P / Annie Comtois / Angélique Duruisseau / Andréanne Martin / Jocelyn Lambert / Laura Lefebvre / Catherine Dagenais / La Carotte Polaire / Sam Thellend / Monique Désy Proulx / Claudelle / Sam Harvey / Michel Robichaud / Tremblay / Guy Marin / Le FloFranco / Mélissa Ouimet / Sarkis Barsemian / Mme Elodie*

**Espace culturel Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**Festival international du film sur l'art**  
 FIFA EXPERIENTIA  
*Bar à expérience*

**Société de la Place des Arts**  
*La relâche Place des Arts*

**PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS**  
*Projet Danse – Au cœur de la danse / Projets Chant – De vives voix / Projet d'écriture – Jeux de mots / Projet Chant – De vives voix*

**PARCOURS ÉDUCATIF**  
*Atelier Créations hip-hop*

**LES CONVERSATIONS DE LA PLACE DES ARTS**  
*Congés parentaux – Les modèles du Québec et de la Suède*

**Société de la Place des Arts**

*Ensemble Astàn : Folle Sagesse*

*Fête famille*

**LES ATELIERS**  
**PLACE DES ARTS**  
*Ensemble Astàn : Folle Sagesse*

**PROGRAMME ART ADAPTÉ**  
*Atelier d'initiation aux rythmes et aux percussions de l'Iran*

*Installation visuelle – Jeux de mots*

**SALLE D'EXPOSITION**

**Festival Immersif de Kultur et d'Art Scandinave – Nordique FIKAS(S)**  
 EXPOSITION  
*Papas – Swedish Dads*

**MOSAÏQUE D'ÉCRANS**

**Société de la Place des Arts**  
*Le cycle de l'imaginaire de Delphine Dussoubs*

**Espanade**

**Montréal en Lumière**  
*Festival*

**Orchestre Métropolitain**  
*Gala bénéfique*

**Salon urbain**

**Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville**  
*Antisalon de l'emploi jeunesse*

**Chambre de commerce du Montréal métropolitain**  
*Cocktail*

**Fédération des producteurs acéricoles du Québec**  
*Réunion et dîner*

**Orchestre Métropolitain**  
*Cocktail*

**Orchestre symphonique de Montréal**  
*Bal*

**Productions koty**  
*Espirit critique*

**radio canada**  
*Nuit blanche*

**Société de la Place des Arts**  
*Cocktail*

**AVRIL 2019**

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Équipe Spectra**  
*Nils Frahm*

**evenko**  
*The Musical Box: Dream Theater / Brit Floyd / Nick Mason's Saucerful Of Secrets*

**Festival Juste pour rire**  
*Tournage Galas*

**Les Grands Ballets**  
*Giselle*

**Productions GFN**  
*Ciné-concert: Star Wars IV Symphonique*

**Théâtre Maisonneuve**

**DUCEPPE**  
*J'aime Hydro*

**Danse Danse**  
*Kidd Pivot: Revisor / Alonzo King Lines Ballet: The Propelled Heart*

**École de technologie supérieure**  
*École de technologie supérieure – Remise des joncs*

**Entourage Spectacle Inc.**  
*Alain Choquette*

**Groupe Infopresse Inc.**  
*Gala Créa 2019*

**Karuna Canada**  
**JOURNÉES ÉMERGENCES QUÉBEC**  
*Grande rencontre – Prendre soin de la vie / Méditer pour changer le monde / Concert méditation – Maria João Pires et Matthieu Ricard*

**Orchestre Métropolitain**  
*Airs de jeunesse: La musique au cinéma / Le printemps de Schumann*

**Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie**  
*Spectacle annuel*

**Productions Rubin Fogel**  
*RAFFI / Engelbert Humperdinck / Gino Vannelli*

**Productions Traquen'Art**  
*Mariza: Le retour de l'Étoile du fado*

**Société de la Place des Arts**  
 PROGRAMME ÉDUCATIF  
*Queen KA / Medhi Boussaidan*

**Théâtre Jean-Duceppe**  
**DUCEPPE**  
*La Face cachée de la Lune / Il faudra bien qu'un jour / Les entretiens DUCEPPE*

**Cinquième Salle**

**Groupe Phaneuf**  
*Louis T*

**La Tribu**  
*Mehdi Boussaidan: Demain*

**SACEF**  
*Finale Ma Première Place des Arts*

**Salle Claude-Léveillé**

**Groupe Phaneuf**  
*Louis T: Vérités et conséquences... sur scène*

**SACEF**  
*Atelier SACEF*

**MA PREMIÈRE PLACE DE ARTS**  
*Demi-finale auteur-compositeur-interprète / Demi-finale groupe*

**WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR**  
*Frédéric Lalancette et Lilac / Alès Loverde / Reney Ray / Émile Gruff / Laura Gagné / Chloé Breaault et Jean-Alexandre Boisclair / Dave Harmo / Maxime Auguste et Liliane Pellerin / Dominic Desjardins / Sarkis Barsemian / SAmMArAh / Vision Diversité - Stéphanie Hardy*

**Société Pro Musica**

**LES MÉLODINES**  
*Antoine Malette-Chénier*

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**SACEF**  
*Stéphanie Hardy*

**Espace culturel Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**DUCEPPE**  
*Causerie Duceppe: La face cachée de la lune*

**Société de la Place des Arts**  
*Ramon Chicharron: Merecumbé*

*Kiosque – Gestion des matières résiduelles*

**PROGRAMME ART ADAPTÉ**  
*Installation visuelle – Jeux de mots*

**PARCOURS ÉDUCATIF**  
*Atelier Créations hip-hop*

**PROGRAMME ART ADAPTÉ – ATELIERS**  
*Projet danse – Au cœur de la danse / Projet chant – De vives voix / Projet d'écriture – Jeux de mots*

**PROGRAMME ART ADAPTÉ – PERFORMANCES**  
*Projet chant – De vives voix / Projet d'écriture – Jeux de mots*

**LES ATELIERS**  
**PLACE DES ARTS**  
*Initiation à la danse Afro-colombienne*

**SALLE D'EXPOSITION**

**Festival Immersif de Kultur et d'Art Scandinave – Nordique FIKAS(S)**  
*Swedish Dads*

**Salon urbain**

**Danse Danse**  
*Cocktail soirée bénéfique*

**DUCEPPE**  
*Soirée Bénéfice*

**Olive Orange**  
*Cocktail réseautage C2 Montréal*

**Ordre des architectes du Québec**  
*Lancement du magazine Esquisses*

**Société de la Place des Arts**  
*Projets éducatifs*

**Synergie Canada inc.**  
*Cocktail 10<sup>e</sup> anniversaire*

**MAI 2019**

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Attila Glatz Concert Productions**  
Ciné-concert : Harry Potter 5

**École Maimonide**

Événement privé – Soirée bénéfique  
**evenko**  
Alessia Cara / The Musical  
Box présente Genesis - Une soirée d'extravagance / Rufus Wainwright

**Fondation Papillon**

Cabaret Mt-Royal à la Place des Arts

**HEC Montréal**

Collation des grades des BAA

**Hervé Productions Inc.**

Véronique DiCaire 3

**Les Grands Ballets**

Soirée des étoiles : Et je t'aime encore

**Opéra de Montréal**

Carmen

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**La Tribu**

Robert en CharleboisScope

**Piano mobile**

**Opéra de Montréal**

Concert de fin de saison

**Société de la Place des Arts**

HORS LES MURS  
PLACE DES ARTS  
Block Party Place des Arts

**Théâtre Maisonneuve**

**Danse Danse**

Alonzo King Lines Ballet: The Propelled Heart

**École Secondaire Saint-Luc**

Passion à l'unisson

**evenko**

Joe Jackson: Fourth Decade Tour / Yann Tiersen

**HEC Montréal**

Collation des MBA et EMBA

**Les Grands Ballets**

Parlami d'Amore

**Les Violons du Roy**

Le Messe en Si mineur de Bach

**Orchestre de chambre I Musici de Montréal**

Concert 35<sup>e</sup> anniversaire

**Orchestre Métropolitain**

Beethoven retentissant

**Productions**

Juste pour rire II

Humor Me

**Troupe artistique Phoenix (Huayun) de Montréal**

25 ans de l'École Jia Hua

**Théâtre Jean-Duceppe**

**DUCEPPE**

La face cachée de la Lune

**Festival TransAmériques**

Tous des oiseaux

**La Tribu**

Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques : Hélas, ce n'est qu'un spectacle d'humour

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**Festival TransAmériques**

Tous des oiseaux

**Cinquième Salle**

**Arol Pinder**

Arol Pinder: Parole d'outre-terre

**Festival TransAmériques**

May He Rise and Smell the Fragrance / Cuckoo

**Groupe Phaneuf**

Simon Gouache: Une belle soirée / Julien Lacroix: Jusqu'ici tout va bien

**Opéra de Montréal**

YO'péra (en collaboration avec la Société de la Place des Arts)

**Productions Martin Leclerc inc.**

Brigitte Boisjoli: 10 ans de carrière... sans regret

**Société de la Place des Arts**

Chansons pour filles et garçons perdus

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**Société de la Place des Arts**

Chansons pour filles et garçons perdus

**Salle Claude-Léveillée**

**Allegra Foundation**

Bach avant dodo

**Broadway Academy**

Vivat Broadway Encore

**Groupe Phaneuf**

Louis T: Vérités et conséquences... sur scène / Simon Leblanc: Déjà – En rodage

**SACEF**

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR  
HOWzik / Kristine St-Pierre / Marie-Anne Giannatos / Daniel Girard / Joan Bluteau / Jean-François Beaupré / Simon Lacas / Pierrot Fournier

**Société Pro Musica**

LES MÉLODINES

Abby Walsh

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**SACEF**

Tonique

**Espace culturel Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**Mai(g)wenn et les orteils**

Écoute pour voir - Mai(g)wenn et les orteils

**Société de la Place des Arts**

PARCOURS ÉDUCATIF  
Block Party

PROGRAMME ART ADAPTÉ

– ATELIERS

Au cœur de la danse

PROGRAMME ART ADAPTÉ

– PERFORMANCES

Au cœur de la danse

PROGRAMME ÉDUCATIF

Marathon de slam + Mouvoir son territoire / Cabaret de l'humour

**SALLE D'EXPOSITION**

**Société de la Place des Arts**

PROGRAMME ÉDUCATIF  
Au rythme des mots

**Salon urbain**

Association générale des étudiants du Cegep du Vieux-Montréal

Exposition M2P

**Just for Laughs**

Cocktail Humour Me

**Les Grands Ballets**

Soirée des Jeunes Gouverneurs

**Orchestre symphonique de Montréal**

Cocktail Bal d'été OSM

**Société de la Place des Arts**

Vernissage - Théâtre des opérations de Andréa Garcia, Eva Laurette, Alice Mackay, Gabriel Ménard-Carignan et Clément Taccola (mosaïque d'écrans)

**Théâtre de la Banquette arrière**

4<sup>e</sup> édition des Soirées inédites

**Tribunal administratif du travail**

Assermentation de la présidente

**JUIN 2019**

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Collège Durocher**

Saint-Lambert

Événement privé

**Collège Regina Assumpta**

Remise de diplômes

**evenko**

David Foster / The National

**Festival international de Jazz de Montréal**

Norah Jones / Blue Rodeo / Mélody Gardot

**Francois de Montréal**

Cœur de pirate

**Just for Laughs**

Aziz Ansari – Road to Nowhere

**La Tribu**

Robert en CharleboisScope

**Les Grands Ballets**

Soirée des étoiles : Et je t'aime encore

**Productions GFN**

Ciné-concert : Fantasia

**Société de la Place des Arts**

Tourmage

**Université Concordia**

Remise de diplôme

**Théâtre Maisonneuve**

**Chœur classique de Montréal**

Requiem – Osip Kozlovsky

**Collège Dawson**

Remise de diplômes

**Collège Vanier**

Remise de diplômes

**Concours musical international de Montréal**

Bach tout Bach – Concert bénéfique / Finale no.1 / Finale no.2 / Gala remise de prix

**École**

**Joseph-François-Perreault**

Concert-Gala – 40 ans de vie musicale

**Festival international de Jazz de Montréal**

Richard Galliano / Omara Portuondo / Madeleine Peyroux / Ravi Coltrane Quartet

**Fondation de la Place des Arts**

Grande première des futures étoiles

**Fondation evenko pour le talent émergent**

Show de la Fondation evenko

**Francois de Montréal**

La Renarde, sur les traces de Pauline Julien / Philippe B & The Alphabet | Pomme & quatuor à cordes / Desherbage / Petula Clark / Paul Daraïche

**Orchestre Métropolitain**

Chants de louange

**Productions 6e Sens**

Lise Dion: Chu rendue là

**Productions Rubin Fogel**

Sharon, Bram & Friends

**Tandem.mu**

Francis Cabrel et ses musiciens

**Maison symphonique**

**Festival international de Jazz de Montréal**

Brad Mehldau Quintet / Chucho Valdés / Stacey Kent symphonique

**Francois de Montréal**

Pierre Lapointe – La Science du cœur symphonique avec l'Orchestre Métropolitain / Hommage à Charles Aznavour

**Orchestre symphonique de Longueuil**

Concert du printemps

**Théâtre Jean-Duceppe**

**Agora de la culture mexicaine à Montréal**

Mexique en couleurs

**Collège international Marie de France**

Remise de diplômes

**Troupe artistique Phoenix (Huayun) de Montréal**

16<sup>e</sup> édition du Gala de Danse

**Cinquième Salle**

**Chœur Baobab**

Traditions gospel et chants du monde

**Comédiens et Plus**

Flammes – Le Théâtre musical

**Festival international de Jazz de Montréal**

Nebraska Project / Lucioles / John Coltrane, The Lost Album / The HR Factor

**Festival TransAmériques**

May He Rise and Smell the Fragrance / Cuckoo

**Francois de Montréal**

Émile Proulx Cloutier / C'est Extra. Hommage à Léo Ferré / Bertrand Belin / Catherine Durand

**Francois de Montréal**

Concerts intimes: Diane Tell / Émile Proulx Cloutier

**Groupe Optimum**

Location privée

**Salle Claude-Léveillée**

**Coda Productions**

Karamanos et Robitaille

**Festival international de Jazz de Montréal**

Clinique

**SACEF**

WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR  
Guy Lamarche / Éric Bernier

**RÉSIDENCES D'ARTISTES**

**SACEF**

MA PREMIÈRE  
PLACE DES ARTS  
Résidence avec les lauréats

**Espace culturel Georges-Émile-Lapalme**

**PLACE PUBLIQUE**

**Springboard Danse**

Springboard Danse

**Société de la Place des Arts**

Jazz Band Pierre-Laporte

**SALLE D'EXPOSITION**

**Société de la Place des Arts**

PROGRAMME ÉDUCATIF

Au rythme des mots

**Esplanade**

**Festival international de Jazz de Montréal**

Festival

**Francois de Montréal**

Festival

**Salon urbain**

**Bell Média**

Cocktail

**Fondation evenko pour le talent émergent**

Cocktail Show de la réussite

**Groupe Optimum inc.**

Location privée

**Office québécois de la langue française**

Gala des Mérites du français

**Radio Canada**

Tourage

**SACEF**

Cocktail 25<sup>e</sup> anniversaire

## JUILLET 2019

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### Festival international de Jazz de Montréal

George Benson – *Kandace Springs / ait-J / Alan Parsons / Peter Frampton*  
Finale – *The Farewell Tour / Buddy Guy – Colin James*

#### Festival Juste pour rire LES SOIRÉES

##### CARTE BLANCHE

Levac et ses invités / Philippe Laprise et ses invités / Anne-Elizabeth Bossé et ses invités / Alkhalidje & Lacroix et leurs invités / Du Temple et ses invités

#### Just for Laughs

*The Howie Mandel All-Star Comedy Gala / Jim Jefferies Galas / The Hasan Minhaj Gala / The Wanda Sykes Gala / The Anthony Jeselnik Gala / The Michael Che Gala / The Jonathan Van Ness Gala / The Anthony Anderson Gala*

#### Piano noble

#### Festival Juste pour rire LES SOIRÉES

##### CARTE BLANCHE

Levac et ses invités

#### Just for Laughs

*The Howie Mandel All-Star Comedy Gala*

### Théâtre Maisonneuve

#### Festival international de Jazz de Montréal

Antonio Sanchez & Migration / Dianne Reeves / Joshua Redman Quartet with Aaron Goldberg, Reuben Rogers & Gregory Hutchinson / John Pizzarelli Trio: For Centennial  
Reasons: 100 years Salute to Nat King Cole / Alexandra Strelinski / Bahamas / Leslie Odom Jr. / Dominique Fils-Aimé

#### Festival Juste pour rire

Michel Barrette

#### Films Séville

Menteur

#### Just for Laughs

Michael McIntyre

#### RF2 Productions

Tournage

### Maison symphonique

#### Festival international de Jazz de Montréal

Rodrigo Y Gabriela / Pink Martini

#### National Youth Orchestra of Canada

NYO Canada Odyssey Tour

### Théâtre Jean-Duceppe

#### Festival Juste pour rire

*Les Wonder-Trois-Quatre et leurs invités – Arnaud Soly et Sylvie Moreau / Les jeux sont faits, tout va bien – La série « Ben voyons donc! » / Le Clône est triste / Extremis / Les Pic-Bois / Philippe Bond / Lemire/Verville*

#### Cinquième Salle

#### Festival international de Jazz de Montréal

Dummy – 25 years of Trip Hop / CorpoTD John Pizzarelli / Emrical-Viivre / Beverly Glenn Copeland / Bears of Legend / Juan Carmona

#### Festival Juste pour rire

*Le Show Intello / Le Show Interdit / Nautilus / ENH: Tournée des finissants 2019 de l'École nationale de l'humour / Sam Breton / Neev / Sexe Illégal 361° / Le DJ Battle*

#### Just for Laughs

Netflix présente – *Les nouveaux visages de l'humour / Challenge Accepted / Girls Gotta Eat / Comedy by Blake / Vir Das / Bryan Callen / Marc Maron / Jim Norton / Shaun Majumder: Hate*

#### Salle Claude-Léveillé

#### Festival international de Jazz de Montréal

Clinique

#### Festival Juste pour rire

*Guillaume Pineault / Jérémie Larouche / Mike Paterson / Tania Dutel / Frank Grenier / Daniel Tirado / Mélanie Couture / Donel Jack'sman – On ne se connaît pas on ne se juge pas / Jason Brokers*

#### Just for Laughs

*Una noite com Rafinha Bastos (A Night with Rafinha Bastos) / Too Awesome, Too Fast (K. Trevor Wilson) / Pete Correale / Sasheer Zamata / Michael Kosta: Straight, White, Male*

#### Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

#### SALLE D'EXPOSITION

#### Maison de la chanson francophone

EXPOSITION

Dessins d'Albin de la Simone

### Esplanade

#### Festival international de Jazz de Montréal

Festival

#### Juste pour rire

Festival

#### Salon urbain

#### Spectra Musique

Cocktail FIJM et Banque TD

#### Amphithéâtre

#### Fernand-Lindsay

#### Festival de Lanaudière

*OSM et Altinoglu – Ouverture de la 42<sup>e</sup> saison / Berlioz amoureux / Entre Naples et Venise / Cinéma plein air: Le retour de Mary Poppins / Sommets mozartiens / Une voix unique, un art historique / Tétréault, Chostakovitch, Moussorgski / Cinéma plein air: Bohemian Rhapsody / Philp Glass en création québécoise / Hommage à « Count » Basie / Trésors cachés / Cinéma plein air: Casse-Noisette et les quatre royaume / Les débuts de Seong-Jin Cho / Lucas et Arthur Jussen en cavale / (Brahms) 2 / Cinéma plein air: la Bolduc*

## AOÛT 2019

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### Productions Rubin Fogel

*Une soirée avec Mark Knopfler et musiciens*

#### Piano noble

#### Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE  
*Les couleurs de l'Inde et du Sitar / Le Trio « Archiduc » de Beethoven / La majestueuse Suite n°1 pour violoncelle de Bach / Théorbe et guitare à l'ère baroque / Les Athlètes de la flûte à bec / Haydn et Bartók en quatuor / Chopin, Poulenc et Ravel par Carter Jonhson / Soirée à l'opéra*

#### Théâtre Maisonneuve

#### Mutek

*X/VISIONS – Tim Hecker & Konoyo Ensemble – Kazuya Nagaya / A/VISIONS 1 – Ryoichi Kurokawa – Subassemblies – 404.zero – Jetlag / A/VISIONS 2 – Loscil – Equivalents – Drew McDowall & Florence To – Time Machines / A/VISIONS 3 – Fuse\* – Dökk – France Jobin & Richard Chartier – DUO*

#### Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE

*Opéra du MET – La Veuve joyeuse / Du teweikan à l'électro / Itzhak / Rumble / Maria by Callas / Coda + Le Plus haut niveau*

#### Téléfiction Inc.

*Projection de film: Fabuleuses*

#### Maison symphonique

#### Orchestre de la Francophonie

*L'Orchestre de la Francophonie*

#### Orchestre symphonique de Laval

*Enregistrement*

#### Cinquième Salle

#### Junior Sandaire entreprises

*Junior Sandaire*

#### Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE  
*Makusham! Avec Florent Vollant / L'unique Quintette pour piano de Chostakovitch / Musique classique de l'Inde: « Musique du matin » / Joue un conte avec Sophie Cadieux! / Souvenir de Florence de Tchaikovski / Beethoven, Brahms et Liszt par Herbert Schuch / L'extraordinaire Vadim Repin en récital / Bach et Mendelssohn par le Quatuor Borromeo*

#### Salle Claude-Léveillé

#### Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE  
*Le trombone par Ian Bousfield / Le trio de lauréats / Le violon selon Blake Pouliot / Carte blanche à la contre-basse / À la rencontre du hautbois*

#### Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

#### PLACE PUBLIQUE

#### Festival Quartiers Danses

*Conférence de Presse*

#### Société de la Place des Arts

*La Virée classique*

### SALLE D'EXPOSITION

#### Maison de la chanson francophone

EXPOSITION

Dessins d'Albin de la Simone

#### Mutek

EXPOSITION

20 ans MUTEK

#### Esplanade

#### Mutek

*Festival*

#### Orchestre symphonique de Montréal

*Virée classique*

#### Société de la Place des Arts

*Au Diapason – pianos publics: La Bronze*

#### Salon urbain

#### Arianne Aberman

*Événement privé*

#### Orchestre symphonique de Montréal

*Virée Classique*

#### RE/TUNE Modeling

*Défilé de mode*

#### Amphithéâtre Fernand-Lyndsay

#### Au cœur de l'il

*Gregory Charles: Vintage 69*

*– Hommage à Woodstock*

#### Festival de Lanaudière

*Voyage en Bohème / Nagano et Mahler en symbiose / Une première pour Les Grands Ballets*

#### Sinfonia de Lanaudière

*Gala Symphonique Rock II / Gala les 10 ténors*

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires qu'elle remercie. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et participants et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

#### COMPAGNIES RÉSIDENTES

DUCEPPE  
Les Grands Ballets  
Opéra de Montréal

#### DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse  
Société pour l'avancement  
de la chanson d'expression  
française (SACEF)  
Orchestre Métropolitain

#### FESTIVALS

Festival Bach de Montréal  
Festival du Monde Arabe  
de Montréal  
Festival du nouveau  
cinéma de Montréal  
Festival international  
de Jazz de Montréal  
Festival international  
de la littérature  
Festival de Lanaudière  
Festival Juste pour rire  
Festival Quartiers Danses  
Festival TransAmériques  
Francos de Montréal  
Just for Laughs  
Montréal en Lumière  
Mutek  
Virée Classique

#### PRODUCTEURS

100Lux  
21k Productions  
360 Mouvements  
par minutes  
Académie du cinéma et  
de la télévision  
ADISQ  
Agence 360  
Agence Station bleue  
Agora de la culture  
mexicaine à Montréal  
Allegra Foundation  
Ambiances Ambiguës  
Andy Michel Shadari  
Ariane Aberman  
Arol Pinder  
ARTITALIA Group Inc.  
Association Falun Dafa  
Montréal  
Association générale des  
étudiants du Cégep du  
Vieux-Montréal  
Atmosphère Musique  
Attila Glatz Concert  
Productions  
Au cœur de l'il  
Bell Média  
Broadway Academy  
Canada-China Cultural  
Development Association  
Carrefour jeunesse-emploi  
Montréal Centre-Ville  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
C'est quoi les chances inc.  
Chambre de commerce du  
Montréal métropolitain  
Chinese Undergraduate  
Association  
Choeur classique de  
Montréal  
Coda Productions  
Collège Dawson  
Collège Durocher  
Saint-Lambert

Collège international  
Marie de France  
Collège Regina Assumpta  
Collège Vanier  
Comédiens et Plus  
Comediha  
Commission de  
développement des  
ressources humaines  
des Premières Nations  
du Québec  
Compagnie de théâtre  
Goussan  
Compétitor Canada  
Concours International  
d'Orgue du Canada  
Concours musical  
international de Montréal  
Conseil québécois des  
événements  
écoresponsables  
Conservatoire de musique  
de Montréal  
DDA Productions  
Donald K Donald  
École de technologie  
supérieure  
École  
Joseph-François-Perreault  
École Maimonide  
École Secondaire Saint-Luc  
Entourage Spectacle  
Équipe Spectra  
evenko  
Groupe Fair-Play  
Fédération des producteurs  
acéricoles du Québec  
Festival Immersif de Kultur  
et d'Art Scandinave -  
Nordique FIK(A)S  
Films Séville  
Fondation de la  
Place des Arts  
Fondation du cancer  
du sein du Québec  
Fondation evenko pour  
le talent émergent  
Fondation Jules et  
Paul-Émile Léger  
Fondation Papillon  
Fonds 1804  
Gregg Musique  
Groupe Infopresse Inc.  
Groupe LibreX  
Groupe Optimum  
Groupe Phaneuf  
HEC Montréal  
Hervé Productions  
Je m'en occupe  
Jérôme Tremblay  
Jubilation Music  
Productions  
Junior Sandaire entreprises  
Karuna Canada  
La Tribu  
Les Petits Chanteurs  
de Laval  
Les Productions  
Inattendues  
Les Violons du Roy  
Levon Afeyan  
Management Encore  
MCI GROUP CANADA  
Montreal Centre of Chinese  
Culture and Arts  
MUNDIA Productions

Musica Spectacles  
National Youth Orchestra  
of Canada  
Office québécois de  
la langue française  
Olive Orange  
Orchestre de chambre  
I Musici de Montréal  
Orchestre classique  
de Montréal  
Orchestre de Jeux Vidéo  
Orchestre de  
la Francophonie  
Orchestre symphonique  
de Laval  
Orchestre symphonique  
de Longueuil  
Orchestre symphonique  
de Montréal  
Ordre des architectes  
du Québec  
ORT Montreal  
Oxygène  
Pensionnat du  
Saint-Nom-de-Marie  
Polytechnique de Montréal  
Pop Montreal  
Productions kotv  
Productions 6e Sens  
Productions des 2 ailes  
Productions GFN  
Productions  
Juste pour rire II  
Productions  
Martin Leclerc inc.  
Productions  
Micheline Sarrazin  
Productions Rubin Fogel  
Productions Traquen'Art  
QI Productions  
Radio Canada  
Raymond Chabot  
Grant Thornton  
RE/TUNE Modeling  
Rendez-vous du  
cinéma québécois  
Réseau Vox populi  
RF2 Productions  
Scolo Productions  
Service des infrastructures,  
de la voirie et des transports  
Sinfonia de Lanaudière  
Société de musique  
contemporaine du Québec  
Société Pro Musica  
Spectra Musique  
Sports Québec  
Synergie Canada inc.  
Tandem.mu  
Téléfiction Inc.  
Télé-Québec  
TELUS Solutions d'affaires  
Théâtre de  
la Banquette arrière  
Tribunal administratif  
du travail  
Troupe artistique Phoenix  
(Huayun) de Montréal  
Université Concordia  
Université McGill  
UQAM - Département de  
didactique des langues  
VICE Studio Canada  
Viva Prod Inc.

#### PARTENAIRES DE L'ACCESSIBILITÉ DES ARTS DE LA SCÈNE

ADISQ  
Ballets Raices de Colombia  
Centre des musiciens  
du monde  
Choeur Baobab  
Commission scolaire  
de la Pointe-de-l'Île  
Commission scolaire  
de Laval  
Commission scolaire  
de Montréal  
Commission scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Conseil des Arts  
de Montréal  
Conseil des arts et des  
lettres du Québec  
Consulat général de  
France à Québec  
Culture pour tous  
DUCEPPE  
École Pierre-Laporte  
English Montreal  
School Board  
Festival du Monde Arabe  
de Montréal  
Festival Immersif de Kultur  
et d'Art Scandinave -  
Nordique FIK(A)S  
Festival international  
du film sur l'art  
Festival Quartiers Danses  
Gospel Jireh Choir  
La Table ronde du Mois  
de l'histoire des Noirs  
Les escales improbables  
Les Grands Ballets  
de Montréal  
Les Productions Ondinnok  
Mai(g)wenn et les orteils  
Maison de la chanson  
francophone  
Mutek  
Opéra de Montréal  
Orchestre symphonique  
de Montréal  
Partenariat du Quartier  
des spectacles  
Sacré tympan  
Société pour l'avancement  
de la chanson d'expression  
française (SACEF)  
Springboard Danse  
UQAM - Faculté de  
l'éducation  
UQAM - École des arts  
visuels et médiatiques  
de l'UQAM  
Vision diversité

#### PRODUCTEURS DE LA SACEF

Ad Litteram  
Andréanne Martin  
Annie Comtois  
Bouches et Oreilles  
Catherine Brunet  
Catherine Dagenais  
Claude Robillard  
Claudelle Forget  
Coda Productions  
Dave Hamel  
David Jankowski  
Disques Artic inc.  
Dominic Desjardins  
Ebmusic / Egidie Bélanger  
Editions Dagirard  
Éric Bernier  
Éric Charland  
François Richard  
Frédéric Lalancette  
Guillaume Ruel Tourneur  
Guy Brière  
Guy Lamarche  
Intello-Productions Inc.  
Jeanne Côté  
Joan Bluteau  
Joanie Charron  
Jocelyn Lambert  
Johanne Pomerleau  
Julie Massicotte  
Karen Coffman  
Karine Guérard  
Kristine St-Pierre  
La Carotte Polaire  
Laura Gagné Musique  
Laura Lefebvre  
Le Grenier Musique  
L'Empire Desmarais Lavigne  
Maison D'édition s.e.n.c.  
Les Productions Delax Inc.  
Les Productions  
Inattendues  
Lo Verde Productions Inc.  
M. Personnage inc.  
Malu Bialuta  
Marie-Anne Giannatos  
Martin Pruneau  
Mathieu Grégoire  
Maxime Houde  
Méline Laplante  
Mélicha Ouimet  
Michel Robitaille  
Monique D. Proulx  
Perfected Comm  
Production Guitare K.C.  
Productions Bros Inc.  
Productions du moineau  
Productions Escabo  
Productions Stardust  
Rita Tabbakh  
Sam Harvey  
Sam Thellend  
Sandra Dalpé-Palermo  
Siméon musique  
Simon Lacas  
SMB Productions  
Théâtre In Extremis  
Vision Diversité

LE RAPPORT ANNUEL 2018-2019 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES – NICOLAS POTVIN – ET DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING – SIMON THIBODEAU ET ANDRÉANNE BEAULIEU AVEC LA COLLABORATION DE MARIE-CLAUDE LÉPINE ET ASTRID BROCHU.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

COLLABORATEUR À LA RÉDACTION | PATRICE SERVANT

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

NATIONALES DU QUÉBEC 2019

ISBN : 978-2-550-85514-9 (IMPRIMÉ)

ISBN : 978-2-550-85515-6 (PDF)

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL  
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 285-4200  
TÉLÉCOPIEUR: (514) 285-1968  
INFO@PLACEDESARTS.COM  
PLACEDESARTS.COM



30%



À l'image de *La face cachée de la lune* de Robert Lepage, portée en solo avec grand talent par Yves Jacques, la saison de Duceppe aura permis au public de porter un regard neuf sur notre monde.

PHOTO: © CAROLINE LABERGE

# ART ADAPTÉ

Notre Programme d'accessibilité aux arts comporte un volet qui permet d'enrichir l'éventail des activités et des services adaptés aux participants par le biais d'ateliers participatifs de danse, de chant, de théâtre et d'écriture. Sur la photo : L'atelier *Le cœur à la danse* permet à des adultes vivant avec des besoins particuliers de découvrir et d'explorer la danse de façon dynamique. [PLACEDESARTS.com](http://PLACEDESARTS.com)

